LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 4 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 11 JANVIER 1963 — PRIX: 10c

Caouette: seuls les créditistes sont de vrais nationalistes

OTTAWA (Le Devoir) — Le leader adjoint du Crédit social, M. Réal Caouette, a déclaré que seuls les créditistes sont de véritables nationalistes parce qu'ils sont les seuls à revendiquer le plein épanouissement de la personne humaine dans un climat de véritable liberté, de liberté de langue, de religion, d'éducation, de l'affranchissement des misères physiques et des servitudes étrangères.

Les créditistes, a continué M. Réal Caouette, en réponse à une question du représentant du DEVOIR ne sont pas séparatistes, mais ils sont de véritables Canadiens, des Canadiens qui demandent la reconnaissance de l'égalité de droits pour les deux grandes races qui ont fondé le Canada et qui ont établi le régime confédératif.

Traitement équitable

M. Caouette a expliqué ses remarques en affirmant que les Canadiens de langue française qui vivent dans les autres provinces du pays, hors le Québec, doivent être traités dans les provinces qu'ils habitent tout comme les Canadiens de langue anglaise sont traités dans la province de Québec par la majorité canadienne-française.

Après avoir rappelé à M. Caouette qu'il se trouvait le seul chef d'un parti politique fédéral à faire état d'une telle réclamation et qu'il courait le risque de détruire le prestige de son parti dans les provinces anglophones, nous lui avons demandé s'il exprimait à ce moment la politique de son parti et si M. Thompson était d'accord avec lui à ce sujet.

M. Caouette a dit que c'est un défi qu'il lance aux autres partis politiques, aux chefs des autres partis.

Qu'ils aient le courage d'aller affirmer publiquement, devant des auditoires anglophones, comme je l'ai fait, qu'ils doivent traiter les Canadiens français avec justice, sur un pied d'égalité, et qu'ils doivent les considérer comme des partenaires égaux dans la confédération. Autrement, dit-il, toutes les belles déclarations faites aux Communes, toutes les demandes d'enquête faites par M. Pearson, par exemple, ne constituent que de la poudre jetée aux yeux du public, si, en même temps, M. Pearson n'a pas le courage d'affirmer sa conviction personnelle, les convictions de son parti relativement au traitement que doivent recevoir les Canadiens français, non seulement dans l'administration fédérale, mais dans toutes les provinces du Canada.

Principe de base

Et que pense le Crédit social, avons-nous demandé à M. Caouette?

Le parti du Crédit social, a-t-il répondu, est tout d'abord le défenseur d'une théorie monétaire, celle mise de l'avant par le Major Douglas: rendre financièrement possible ce qui est physiquement possible et équilibrer d'une façon scientifique le pouvoir d'achat avec la production.

Il découle de ce postulat que dorénavant, ce sont les besoins humains, les consommateurs qui dirigeront et orienteront la production alors que toutes les formules actuelles, les formules de l'intervention de l'Etat dans le domaine des prix, des salaires, de la production, de la répartition asservissent les citoyens à l'Etat. Le Crédit social au lieu d'asservir la personne humaine à tout un régime de contrainte viendrait au contraire la libérer de toutes les servitudes.

C'est pour cela que les créditistes sont considérés comme les meilleurs défenseurs des prérogatives de la personne humaine.

Parmi ces prérogatives, a précisé M. Caouette, mentionnons le droit à la langue de son choix, le droit à l'éducation de son choix, le droit à la religion de son choix, le droit à la propriété privée.

Dans la province de Québec, a-t-il ajouté, les Canadiens de langue anglaise peuvent, sans contrainte, faire éduquer leurs enfants dans les écoles de leur choix, dans la langue de leur choix et dans la religion de leur choix. La majorité canadienne française reconnait aux minorités, à la minorité qui a participé avec elle à l'élaboration de la constitution canadienne, les droits qui sont inhérents à toute personne humaine, sans pour cela soumettre ces minorités à un régime injuste de double taxation.

Le Crédit social est d'avis que des droits identiques devraient être reconnus à la minorité canadienne-française qui vit dans des provinces à majorité anglophone.

C'est pour cela, a-t-il dit, que le Crédit social réclame le rapatriement de la constitution et la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier toutes ces questions afin d'apporter à la constitution actuelle les amendements nécessaires qui feront du Canada un pays où les deux races partenaires dans la Confédération jouiront de droits véritablement égaux.

Problèmes de finances

Parlant du problème scolaire, M. Caouette a dit que ce qui empêche actuellement la majorité anglophone des autres provinces de reconnaître l'autonomie des Canadiens français dans le domaine de l'éducation, c'est uniquement un problème d'argent. Mais le Crédit social qui verrait à mettre à la disposition des collectivités provinciales et municipales les sommes d'argent nécessaires à l'élaboration des programmes sociaux, dont la construction des écoles et les frais de scolarité, ferait disparaître ce problème. Les autres partis politiques, parce qu'ils sont liés à la finance et au trust bancaire, sont incapables de résoudre ce problème. C'est pour cette raison qu'ils sont incapables d'émettre des propositions progressives et de prendre nettement partie en faveur de la reconnaissance de l'égalité des deux grandes races qui ont fondé la confédération.

Le pasteur Fred Ellis se décide à parler français

HAMILTON — Le pasteur Fred Ellis, doyen des membres de la Commission des écoles publiques de Hamilton, qui a fait parler de lui récemment en s'élevant contre l'enseignement du français dans les écoles élémentaires et en dénonçant la province de Québec comme un Etat "clérico-fasciste", a pris la parole . . . en français jeudi soir dernier.

En sa qualité de doyen des commissaires, c'est habituellement lui qui propose l'ajournement des séances de la commission. Or, jeudi soir, il s'est adressé en français en ces termes: "Monsieur le président . . .". Ses collègues ont applaudi frénétiquement pendant que le Rév. Ellis poursuivait sa phrase en un français qualifié de "très mauvais" par un témoin.

Plus tôt, au cours de l'assemblée, un autre commissaire, le Dr Harry Palkin, avait proposé sur le ton le plus sérieux, que les remarques du président soient publiées dans les deux langues. Le pasteur Ellis avait secondé la résolution.

Ce dernier est finalement revenu à l'anglais pour dire à ses collègues que le moment était venu de se taire et de rentrer chacun chez soi.

La télévision en couleur pour $200!

TORONTO — Le Canadien Broadcaster, la publication commerciale de l'industrie de la radio et de la télévision, révèle qu'un appareil de télévision en couleur récemment mis au point se vendrait aussi peu que $200.

Il a été mis au point par Owen Harries Consulting Engineers, sous contrat avec la Harries Electronics Limited, une société des Bermudes.

Les appareils de télévision en couleur se vendent actuellement $700.

Jean XXIII réaffirme les buts du Concile

ROME — Aux membres du Sacré Collège et de la curie romaine venus lui apporter leurs voeux de Noël et de Nouvel An, Jean XXIII a tout d'abord, dans sa réponse à l'adresse du cardinal Tisserant, remercié les cardinaux de l'apport qu'ils ont fourni à la préparation du deuxième Concile du Vatican et à son déroulement. "C'est un noble exemple que le vôtre, qui nous donne du courage à tous et qui nous aidera pendant les mois de travail qui vont se succéder d'ici au 8 septembre", a-t-il dit.

C'est avec confiance que le Pape considère l'avenir et le travail qui doit être effectué en commun. "Que le Seigneur nous vienne en aide à tous, afin que nous accomplissions notre tâche dans une sainte joie et avec zèle". Les deux premiers mois du Concile, a-t-il poursuivi en substance, ont, avec l'aide de Dieu, été source de clarté et permis d'acquérir une expérience qui permettra une accélération des travaux. Mais l'oeuvre à accomplir durant l'inter-session ne sera pas facile.

Fidélité et rajeunissement

Rappelant les paroles qu'il prononça lors de l'ouverture des assises conciliaires, le 11 octobre, Jean XXIII a réaffirmé dans les termes suivants, les buts du deuxième Concile du Vatican: "Fidélité aux bases doctrinales intangibles du dépôt sacré de la foi et du respect aux traditions les plus pures de l'enseignement de l'Eglise. Mais notre devoir n'est pas seulement de garder ce trésor précieux, comme si nous nous préoccupions uniquement de l'antiquité, mais de nous consacrer avec une volonté agissante et sans crainte à l'oeuvre d'adaptation de la présentation de la doctrine antique et perpétuelle et d'application de celle-ci aux conditions de notre époque, ce qui signifie poursuivre le chemin de l'Eglise, éducatrice des âmes et des peuples, dans la suite des siècles". Cette adaptation devra se faire conformément à un magistère, dont le caractère est inspiré principalement par ses préoccupations pastorales.

Jean XXIII a ensuite affirmé que "le long chemin" qui s'ouvre à l'Eglise d'ici au 8 septembre, date de l'ouverture de la prochaine session conciliaire, est plein de promesses: "Le Pape, comme pour la préparation du Concile et comme pour le cours de son existence, aime à s'en remettre à la bonne Providence du Père céleste qui dispose de tout pour notre bien".

Il a fallu retarder jusqu'au mois de janvier l'ouverture officielle de l'Institut Collégial de St-Claude, mais le bureau météorologique a coopéré comme témoigne la photo ci-dessus, prise lundi. A remarquer les toits inclinés qui individualisent les salles de classe. L'entrée conduit au corridor principal et aussi aux portes qui donnent accès à l'au ditorium de l'autre côté. (Photo Napoléon)

A St-Claude, les orateurs mettent en relief les avantages de l'instruction et de l'étude

ST-CLAUDE — Plusieurs importantes déclarations culturelles ont marqué la cérémonie de l'ouverture officielle de l'Institut Collégial ici. Le programme, qui s'est déroulé lundi après-midi, a été précédé par la bénédiction solennelle du nouvel édifice par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface. Cette école est la dernière de la série de constructions qui a été mise sur pied dans les divisions sous contrôle français depuis l'introduction du nouveau système dans la province. Le départ de l'archevêque pour le Concile avait dicté le retard de la cérémonie, les portes ayant été ouvertes avant la fin des travaux en janvier 1962.

Ce sont précisément les deux mois d'expérience à Rome qui ont permis à Son Excellence de faire ressortir d'une façon très concrète les avantages de la double culture que l'on offre aux élèves manitobains dans les centres de langue française. Rien de plus frappant pour la jeunesse que ce témoignage vécu.

De son côté, M. Louis Bazin, commissaire du district no 5 (englobant St-Claude et Haywood) de la Division de la Montagne, a résumé ses années d'expérience pour faire ressortir la nécessité d'une instruction poussée de nos jours et le devoir d'étudier avec acharnement si l'on veut réussir.

Il fut fortement appuyé par l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, représentant la province, qui a insisté sur les connaissances requises pour un jeune qui veut profiter des situations que la province cherche à créer aujourd'hui.

Les autres orateurs abondèrent dans le même sens en présence d'un auditoire de 300 personnes qui écoutèrent avec plaisir les allocutions de haute tenue données par M. le Dr H. Delaquis, président de la Commission divisionnaire, M. D. McDonald, inspecteur, M. Damien Giordani, consul de France, M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, Mlles Yvette Dion et Jeannine Jubinville, étudiantes, Mme Thelma Forbes, membre de la législature, et M. Etienne Gaboury, architecte, le tout sous l'habile direction de M. P. Martin.

(Suite à la sixième page)

M. Gérard Filion, directeur de la Société de financement

QUEBEC (La Presse) — M. Gérard Filion sera bientôt nommé directeur général de la Société générale de financement. Cette nomination sera rendue publique sous peu.

Elle aura surpris les observateurs les plus chevronnés et les grands manitous de l'économie canadienne-française.

Le choix du directeur général de la Société avait été confié à un comité du Conseil d'administration. Il doit être ratifié très prochainement par le conseil en son entier.

Il semble, de plus, que certains des plus hauts officiers de la Société ont déjà été choisis et que les nominations seront annoncées en même temps que celle de M. Filion.

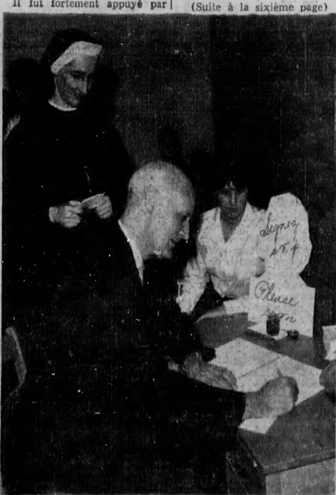
La Joconde, 456 ans

WASHINGTON — La Joconde, âgée de 456 ans, est arrivée à Washington "saine et sauve", où elle sera exposée au National Gallery of Art de Washington. L'examen que j'en ai fait, a dit M. John Walker, directeur de la Gallerie nationale, démontre que ce chef-d'oeuvre de Léonard de Vinci a subi parfaitement la traversée de l'Atlantique.

La Joconde peinte sur une planche d'environ 30 pouces par 20 est particulièrement sensible aux changements d'humidité. Et l'on sait que le voyage de la Joconde avait été fortement critiqué en France.

Un seul médecin "importé" est encore au poste

REGINA — Un seul des 102 médecins "importés" à titre temporaire, en juillet dernier, à la suite de la crise provoquée par l'instauration de l'assurance-santé en Saskatchewan, travaille encore dans cette province, sous contrat temporaire avec le gouvernement provincial.



Sous l'oeil vigilant de la Rév. Soeur principale, l'hon. Gurney Evans, représentant du gouvernement provincial, signe le livre d'honneur à l'Institut Collégial de St-Claude. (Photo Napoléon)



Comme tous leurs collègues des divisions scolaires, ceux de la Montagne sont contents que la période des constructions nouvelles est maintenant achevée. Sur la photo à l'ouverture de l'Institut Collégial de St-Claude, l'on voit, première rangée, MM. Etienne Gaboury, architecte, L. Bazin, commissaire du district St-Claude-Haywood, J.-S. Hacault, le docteur H. Delaquis, président, A. Van De Kerckhove, C. J. Muller, du ministère d'Instruction, et deuxième rangée, MM. G. Delaquis, secrétaire, et J.-V. Comte. (Photo Napoléon)

Une requête devant le BGR

Vers un réseau privé de télévision française?

OTTAWA — Les premiers pas en vue de l'établissement du premier réseau français privé de télévision au Canada seront faits le 15 janvier à l'audience publique du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion.

Le Bureau recevra une requête de M. Roland Giguère, gérant de CFTM-TV, de Montréal, pour obtenir la permission de former un réseau de télévision en langue française. A l'heure actuelle, le seul réseau de télévision française est sous la responsabilité de Radio-Canada.

La requête au BGR, pour obtenir l'autorisation de former un réseau, doit précéder la demande de permission pour opérer un réseau, alors que les accords d'affiliation avec les postes membres doivent être soumis.

CFTM-TV serait le contrôleur et le seul actionnaire dans la société proposée pour le réseau, qui aurait comme raison sociale La Société de télévision du Canada français.

Un nouveau poste de télévision en langue française à Chicoutimi, qui n'est pas encore en ondes, pourrait être le premier affilié au réseau privé, s'il entre en service.

Dans les requêtes pour les nouveaux postes privés à Québec et en Gaspésie, qui n'ont pas encore reçu l'approbation du BGR, on laisse entendre qu'ils recevraient des programmes fournis par CFTM-TV, si les postes proposés étaient autorisés.

L'élément-clef du réseau

A Montréal, M. Giguère a déclaré que l'élément-clef pour l'établissement du réseau était l'autorisation demandée pour un poste privé à Québec.

"Il est évident que nous regardons vers Québec pour notre troisième poste", a-t-il dit. "Québec est le deuxième marché le plus lucratif dans la province."

CFTM-TV et un nouveau poste à Chicoutimi constitueraient les deux autres stations.

"Nous demandons au BGR la permission d'établir le réseau et nous partirons de là", a dit M. Giguère.

Le réseau fournirait de 20 à 25 heures de programmation par semaine, avec une période de deux heures et demie réservée le soir pour les productions du réseau.

Le magnétoscope serait utilisé au début et les programmes en direct suivraient à mesure que les installations de micro-ondes seraient disponibles.

"Le prolongement du réseau dépendra de la politique d'expansion du BGR", a dit M. Giguère.

Le Gouverneur général convoquera une conférence sur la vie familiale

OTTAWA — Leurs Excellences le Gouverneur général et Mme Vanier ont déclaré leur intention de convoquer à Rideau Hall, au printemps de 1964, une Conférence nationale sur la Vie de Famille.

L'objet principal de la Conférence sera de fournir aux participants l'occasion de se consulter, d'échanger des informations et des opinions basées sur leur expérience, et de faire des recommandations.

En prévision de la Conférence nationale on espère que des réunions de caractère régional auront lieu, qui permettront au peuple en général d'y participer.

Cellule de base

Lors de ce communiqué, le Gouverneur général déclara: "La famille est la cellule de base de notre société. De sa force et de sa vitalité dépend la structure morale d'une nation. Nombreuses sont les influences qui menacent la famille et nuisent à la réalisation d'un mariage heureux, d'une famille unie. Un peu partout on se heurte aux forces de l'indifférence et au mépris des valeurs spirituelles.

"Par contre il existe des signes encourageants que le peuple canadien est conscient du problème. Non seulement il déplore cet état de choses, mais il désire trouver une solution qui assurera une préparation plus adéquate au mariage et le renforcement de la vie familiale. Ma femme et moi sommes heureux de patronner cette Conférence dans l'espoir qu'elle conduira à une action positive et à une amélioration de cette situation d'importance nationale."

D'autres renseignements au sujet de la Conférence seront fournis dans un communiqué ultérieur.

A Montréal-Ouest

Des parents de langue anglaise organisent des cours de français

MONTREAL — Une expérience vraiment novatrice, et dont la portée est incalculable en ce qui a trait à la bonne entente entre les ethnies des prochaines générations canadiennes, sera tentée à Montréal, le 14 janvier prochain.

De sa propre initiative, et sans le concours de la Commission des écoles protestantes, du moins pour le moment, un groupe de parents de langue anglaise de Montréal-Ouest vient de mettre sur pied une série de cours de conversation française à l'intention de près de 150 enfants de l'école Edinburgh.

"Ces cours ne sont pas une critique du système d'enseignement actuel du français dans les écoles de langue anglaise du Québec, a dit le président de l'Association parents-maîtres d'Edinburgh, M. H. Alper. Nous faisons cet essai avec l'espoir que nos enfants acquerront une meilleure connaissance du français tel qu'il est parlé ici, dans notre milieu."

M. Alper a fait remarquer que le français, tel qu'on l'enseigne présentement, fait souvent trop de part à la théorie et pas assez à la pratique. Ce que nous désirons, nous, c'est que nos enfants puissent parler le français.

Les cours, qui se donneront deux fois par semaine, après les heures régulières de classe, dureront pendant dix semaines. Chaque session sera de 30 minutes. Les enfants, de la première année à la septième, y seront éligibles. Cinq professeurs de langue française ont été engagés, qui auront charge des cours.

On a réparti les élèves en trois groupes. Le premier, qui comprend les enfants de 1ère et 2e années, se verra enseigner les bases de la connaissance de la langue française. Ici, le professeur se limitera à parler en français, à faire jouer des disques en français et à faire des jeux.

Dans le deuxième groupe, soit les 3e et 4e années, on commencera à donner aux élèves le sens et le rythme de la phrase française. On leur enseignera un peu de vocabulaire, juste assez pour permettre aux élèves de se "délier la langue" dans une langue autre que la leur.

Enfin, avec les plus vieux, on essaiera de dialoguer en français. On mettra l'accent sur l'acquisition d'un vocabulaire plus étendu.

Les professeurs, qui ont été engagés, sont: Mmes M. Buchanan, J. Wiseman et L. O'Brien, lesquelles en dépit de leur nom à consonance anglo-saxonne, parlent un excellent français, et MM. G. Desbaillets, M. Paradis et M. Borden.

Le cardinal Léger est hospitalisé

MONTREAL — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, est entré lundi soir à l'Hôtel Dieu de Montréal. Son Eminence a pris cette décision à la suggestion de son médecin. Un communiqué officiel de la chancellerie de l'archevêché de Montréal précise cependant que l'entrée à l'hôpital du cardinal n'implique aucune aggravation de son état de santé.

Cette décision a été prise pour faciliter son repos et lui assurer les soins les plus appropriés.

L'entrée de Son Eminence à l'hôpital n'implique aucune aggravation de son état de santé qui demeure stationnaire et n'inspire aucune crainte. On ne connait pas exactement la nature de la maladie du cardinal.

1,380,000 étudiants de la province de Québec

QUEBEC — Tous les secteurs de l'enseignement connaissent un essor sans précédent à l'heure actuelle; et le nombre des élèves inscrits dans les diverses écoles de la province atteindra 1,380,000 en 1963-1964, prévoit-on.

Fidel Castro demande des missionnaires au Canada

OTTAWA — Le gouvernement cubain a invité la Société des missions étrangères de Montréal à envoyer d'autres prêtres à La Havane.

Selon un informateur digne de foi qui a annoncé cette nouvelle, cette invitation a été faite il y a plusieurs semaines.

Aucune décision n'a encore été prise. On pense cependant que ce groupement catholique répugne à envoyer des prêtres dans un pays d'où plusieurs missionnaires ont dû fuir en 1961.

Jumeaux nés à une année de différence!

SPRINGFIELD — Des jumeaux sont nés dans des années différentes à l'hôpital St-Jean, de Springfield. Le garçon de M. et Mme Jack Burks a fait son entrée dans le monde à 11 h. 31 p.m. lundi. Il pesait cinq livres et neuf onces. La fille, pesant cinq livres et 12 onces, s'est fait attendre jusqu'à 12 h. 01 a.m., mardi. Les parents ont trois autres enfants.

Un ancien coadjuteur à St-Boniface commente une récente visite dans l'Ouest

Son Exc. Mgr G. Cabana, de Sherbrooke, vient de commenter dans "Le Messager" ses impressions d'une récente visite à St-Boniface. Voici des extraits de ce texte qui porte le titre habituel "Le mot du Père":

Consécration d'un évêque à St-Boniface

Le Saint-Père a nommé pour succéder à Son Exc. Mgr Hill, à Victoria, un prêtre de 38 ans, de St-Boniface: Mgr Rémi De Roo. Son père quitta la Belgique pour s'établir à Swan Lake, diocèse de St-Boniface, Manitoba.

C'est là que naquit le nouvel évêque. Après avoir terminé ses études au Collège de St-Boniface, il entrait au Grand Séminaire de cette même ville, en 1946. Je l'ordonnai prêtre en 1950 et, en septembre, il se rendait à Rome pour y poursuivre ses études théologiques.

Basilique de St-Boniface

Le 14 décembre, Son Exc. Mgr Baudoux présidait la cérémonie de la consécration dans la basilique de St-Boniface. Son Exc. Mgr Johnson, archevêque-coadjuteur de Vancouver, et moi-même agissions comme co-consécrateurs. Le premier supérieur du Grand Séminaire de St-Boniface, Son Exc. Mgr Decosse, évêque de Gravelbourg, donna le sermon en français. Son Exc. Mgr Pocock, archevêque-coadjuteur de Toronto, prêcha en anglais. Le 20 décembre, Son Exc. Mgr De Roo se rendait à Victoria prendre possession de son siège épiscopal.

Situation dans la province du Manitoba

Il y a onze ans, je quittais St-Boniface pour venir à Sherbrooke. J'ai constaté que la population des villes avait augmenté considérablement. Le surplus des campagnes se déverse dans les grands centres.

Dans la seule ville de St-Boniface, on a dû construire six nouvelles églises, pour répondre aux demandes des fidèles.

Ecoles

La loi scolaire ne donne pas justice aux catholiques. Il n'y a qu'une école: celle du gouvernement. Dans les centres homogènes, on parvient à enseigner le français et la religion. Dans un très grand nombre de paroisses, il faut construire l'école et assurer un salaire aux professeurs. Il y a de nombreuses religieuses qui consentent à enseigner à $75.00 par mois. Ce qui permet aux catholiques de maintenir leurs écoles paroissiales. Ceux qui veulent chambarder notre système scolaire confessionnel devraient aller étudier la situation, dans ces provinces de l'Ouest.

Espoir

Les Canadiens français du Manitoba soutiennent un poste de radio française, depuis 16 ans. Ils ont obtenu la télévision française quotidienne. Le Grand Séminaire compte environ 80 séminaristes, pour cinq diocèses; le Petit Séminaire, fondé il y a trois ans, peut recevoir une centaine d'élèves. Les Jésuites assurent le cours classique pour les garçons; et les Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie pour les filles. Les Oblats dirigent un juvénat.

Ces Canadiens français, que la loi de 1916, voulait faire disparaître en enlevant tout enseignement religieux et français, sont mieux organisés, après 56 ans. Ils ne craignent pas les sacrifices pécuniaires. Ils savent s'unir pour défendre leurs droits. Un peuple qui met sa confiance en Dieu et travaille ne saurait périr.

☆ ☆ ☆

† Georges CABANA,
archevêque de Sherbrooke.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

La Vie Parisienne

Le 13 janvier, de 8 h. à 10 h. du soir, le réseau français de télévision de Radio-Canada vous présente "La Vie Parisienne" de Jacques Offenbach, opéra bouffe en quatre actes d'après un texte de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy.

Plaisir pour l'esprit, "La Vie Parisienne" est également un plaisir pour l'oreille et pour les yeux. Les réparties les plus amusantes émaillent le texte. Les mélodies les plus entrainantes fourmillent dans la partition et l'action se passe dans des décors et des costumes éblouissants. Tout a été pensé jusque dans les moindres détails pour faire de ce spectacle un des plus réussis de l'année. Plusieurs des comédiens de "La Vie Parisienne" prennent un tel plaisir à jouer "La Vie Parisienne" à la télévision qu'ils regrettent que le spectacle ne puisse être monté sur une scène montréalaise.

Comment ne pas être assuré de s'amuser follement en compagnie de comédiens comme Guy Hoffman, Gabriel Gascon, Paul Berval, Roger Joubert, ainsi que Jean Gascon, François Tassé, Léo Ilial, Christian Delmas et bien d'autres encore.

De toute façon, soyez assuré que du lever du rideau au dernier couplet du choeur, vous serez en pleine féerie. La musique d'Offenbach, les dialogues de Meilhac et Halévy et le jeu des interprètes de la "Vie Parisienne" vous feront passer une soirée inoubliable.

Jeudi-théâtre

A Jeudi-théâtre, le 17 janvier à 9 h., on présentera la deuxième partie du drame policier de Pierre Dagenais: "Atout . . . meurtre". Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada verront donc la suite de l'enquête commencée le 10 janvier et connaitront, après cette entière semaine d'attente l'identité de l'assassin.

Pour ceux qui auraient manqué la première partie, rappelons qu'un homme, Paul Rivard a été assassiné dans l'appartement qu'il partageait avec sa maitresse, Monique Renan. Cette dernière ayant découvert son ami gisant dans son sang, va se confier à son avocat, Pierre Laurent, Tandis que le lieutenant Favreau tente d'éclaircir ce meurtre, Me Laurent, aidé d'un ami, Jean-Claude Tessier, détective privé, mène sa petite enquête personnelle. Il apprend ainsi que Monique Renan était non seulement la maitresse de Paul Rivard, mais aussi celle de son associé et qu'elle était amoureuse également d'un jeune peintre nommé André Leroux. Au moment où se terminait la première partie de la pièce, Me Laurent se rendait chez le jeune peintre pour le questionner et trouvait celui-ci étendu sur le parquet et tenant à la main une enveloppe adressée à son nom.

Les prochaines émissions du programme "Droit de Cité"

"Ecoles à vendre"
(Fusion et centralisation)
16 janvier 1963

Dans les villages et les campagnes, la mode est à la centralisation. On ferme les écoles de rangs; les enfants sont conduits par autobus à l'école centrale du village. Tout de même, malgré les avantages certains des écoles centrales, cette solution présente des inconvénients. Notre-Dame de la Paix, à l'occasion de cette émission, a accueilli "Droit de Cité".

* * *

"Ecoles régionales: une heure d'autobus!"
(La commission scolaire régionale)
23 janvier 1963

Un excellent sujet pour ceux qui aiment la discussion: la commission scolaire régionale. Les questions qu'on se pose: est-ce nécessaire? Nous avons des écoles! Ça va coûter trop cher! Les enfants devront prendre l'autobus! L'école régionale est trop éloignée de notre ville! Chambly, St-Eustache et Pointe-aux-Trembles exposeront de quelle façon "on a passé au travers".

* * *

"Une situation impossible"
(Les problèmes réglés en Alberta et en Saskatchewan)
30 janvier 1963

L'an dernier, M. R. Pinsonneault, de Gravelbourg, a dénoncé la centralisation qui entrave et supprime les droits scolaires de la minorité française et catholique de la Saskatchewan. La même situation se présente en Alberta. Les gouvernements de ces deux provinces ont lancé de hauts cris. "Droit de Cité" va se rendre sur les lieux étudier ces problèmes.

* * *

"Hall d'entrée luxueux"
(Organisation matérielle des écoles modernes)
6 février 1963

Tout le monde s'est laissé dire un jour ou l'autre: "Nos écoles sont trop luxueuses. Une vraie folie! Va voir le Hall d'entrée de l'école St-X: du marbre d'Italie, etc., etc." A quelles normes, si normes il y a, les commissaires sont-ils soumis dans la construction des écoles? Y a-t-il des abus du côté luxe? Vous en jugerez vous-mêmes.

"Au Manitoba: tolérance seulement"
(Les problèmes scolaires au Manitoba)
13 février 1963

Double taxation, écoles paroissiales, livres saisis par le huissier . . . Le français n'est pas toléré là où les Canadiens français forment la majorité. Et quand ces derniers sont en minorité . . . Le Franco-manitobain, pour conserver sa langue, paie une double taxe: pour l'école de sa paroisse et pour l'école publique que ses enfants ne fréquentent pas. Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre recevront "Droit de Cité" pour cette émission.

1,440 cartes de presse ont été demandées pour le Concile

ROME — Le Bureau de Presse du Concile rapporte que, jusqu'au 1er janvier 1963, 1,440 cartes de presse ont été préparées pour des journalistes provenant de tous les pays du monde entier.

Quelques-unes de ces cartes, cependant, bien que demandées et établies, n'ont pas encore été retirées.

Le nom de Dieu dans l'hymne de l'Ouganda

KAMPALA — C'est avec satisfaction que le peuple ougandais a accueilli la récente nouvelle de l'introduction du nom de Dieu dans l'hymne national de l'Ouganda, de composition récente. Le premier verset qui se lisait: "O Ouganda ton peuple te loue . . .", devient "O Ouganda, que Dieu te soutienne . . .".

Depuis le choix de cet hymne, à la suite d'un concours national, quelques semaines avant l'indépendance, qui a été proclamée le 9 octobre dernier, il y avait eu des protestations par tout le pays à la suite de l'omission du nom de Dieu. La grande majorité de la population croit en Dieu. En plus des chrétiens qui forment 60 pour cent de la population, il y a des musulmans. Quant aux païens, eux aussi croient au Dieu unique, l'Etre suprême, qu'ils appelaient "Katonda" (le Créateur), avant même l'arrivée des premiers missionnaires.

Dorénavant, la première strophe se lira ainsi:

"Ouganda! Que Dieu te soutienne.
Nous te confions notre avenir,
dans l'union et la liberté.
Pour demeurer libres,
Nous demeurerons étroitement unis."

Au poste CBWFT

DIMANCHE 13 JANVIER
2.00—Long métrage: "Cheri fais-moi peur"
3.30—Afrique en marche
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—L'Homme invisible
7.30—Papa a raison
8.00—La vie Parisienne
10.30—Cinéma: "Normande-Niemen"

LUNDI 14 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Affaires de l'Etat
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Tribune libre
10.00—La belle saison est proche
10.30—Cinéma: "Tragique rendez-vous"

MARDI 15 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '62
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "La soeur de son valet"

MERCREDI 16 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Cinéma: "Les S.S. frappent la nuit"

JEUDI 17 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Coeur immortel"

VENDREDI 18 JANVIER
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Tribune libre
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Quand le clairon sonnera"
10.00—Premier plan
10.30—Cinéma: "Ursula"

SAMEDI 19 JANVIER
2.00—Long métrage: A être annoncé
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—Paris-musique
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "La voiture du mont Cenis"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Cinéma: "Les Vitelloni"

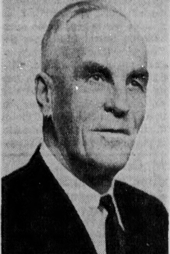
Manitoba: élection de deux progressistes-conservateurs

Les progressistes-conservateurs ont conservé deux sièges dans les élections retardées au Manitoba, ce qui indique que le gouvernement du premier ministre Duff Roblin jouit d'un appui solide parmi la population indienne du nord de la province.

La réélection de M. Joseph Jeannotte, dans Rupertsland, et la victoire de M. Gordon Beard, dans Churchill, pour succéder au conservateur qui a pris sa retraite, ont été confirmées samedi lorsque les derniers résultats ont été connus par la radio.

Le scrutin dans les deux comtés éloignés et fort étendus avait été retardé jusqu'à vendredi dernier. Le reste de la province est allé aux urnes le 14 décembre, dans une élection générale.

Le résultat final enlève un siège au parti de M. Roblin à la Législature, au regard de 1959.



M. Jean Jeannotte

Voici la position comparative des partis:

	1962-63	1959
PC	35	36
L	13	11
NPD	8	10 (PSD)
CS	1	—
Total	57	57

A la dissolution, le 9 novembre, les conservateurs détenaient 34 sièges, les libéraux 10, le NPD 9 et le Crédit social 1. Trois sièges étaient vacants.

M. Beard, un nouveau venu dans la politique provinciale, est un restaurateur de Thompson. M. Jobin, son seul adversaire, a déjà représenté Flin Flon à la Chambre provinciale et fut un candidat défait à l'élection fédérale de juin dernier.

M. Jeannotte est un commerçant de Meadow Lake, à l'est du lac Winnipegosis.

Que les arbitres soient impartiaux et respectés!

PEKIN — On a avisé les athlètes chinois que le fait de désobéir aux arbitres ou d'adopter une attitude "rude" à leur endroit "reflète des idées de bourgeoisie dans le sport" et devrait être fermement combattu.

On a averti les foules de ne pas huer les arbitres même s'ils ne partagent pas leur avis, mais de "présenter leurs protestations aux autorités concernées après la partie".

Ces instructions ont été données dans un éditorial de l'organe officiel "Sports Daily".

L'arbitrage, dit l'éditorial, "comporte beaucoup d'honneur", mais cela signifie que le pays, les joueurs et la foule ont des droits "stricts de demande" sur la façon dont il doit être fait. Ce que l'on réclame en premier, c'est "la justice sans préjudice pour aucun parti."

"Si les arbitres ne font pas leur travail et changent le résultat, ils peuvent diminuer l'enthousiasme des joueurs et causer le mécontentement à la fois des joueurs et des spectateurs", ajoute l'éditorialiste.

La deuxième demande exprimée par le journal est que "l'arbitre dirige la situation sérieusement et positivement, sans la moindre négligence."

C'est naturel, dit-il, que des arbitres soient meilleurs que d'autres.

"Mais si les arbitres sont trop conscients de leur habileté, ils peuvent se négliger et commettre des erreurs. Il y a plusieurs exemples du genre", ajoute-t-on.

"Inévitablement, les opinions de la foule et des joueurs peuvent varier sur les décisions des arbitres, mais ceux-ci doivent être persévérants s'ils croient avoir raison et assez humbles pour accepter la critique s'ils ont réellement fait une erreur. Ils doivent également tenter de ne pas la répéter.

"Mais quelle que soit l'erreur commise par l'arbitre, on doit lui obéir instantanément. Les joueurs ne doivent pas adopter une attitude de doute à leur endroit, les insulter ou manifester contre leurs décisions."

En 1963, Québec s'occupera des minorités françaises

QUEBEC — M. Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles, procédera cette année à la formation du département du Canada français d'outre-frontière et à la nomination du chef de ce service.

Dès son entrée en fonctions, le directeur rendra visite aux minorités francophones des autres provinces du Canada et des Etats-Unis.

Comme l'a dit un jour le député d'Outremont, c'est par la langue et la culture que peut s'affirmer notre présence française en Amérique du Nord. Aussi prenant conscience de ses responsabilités envers les quatre millions de Canadiens français et d'Acadiens qui vivent hors de ses limites, en Ontario, dans les Provinces maritimes, dans l'Ouest, en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane, le Québec veut se constituer la mère-patrie de tous en mettant à leur disposition un département du Canada français d'outre-frontière.

Le ministère des Affaires culturelles est né le 1er avril 1961. La loi le créant prévoyait aussi la formation de trois nouveaux organismes. C'est ainsi que le Conseil provincial des arts a commencé à fonctionner en janvier 1962 et que l'Office de la langue française, dont l'une des premières tâches est l'organisation d'une vaste enquête au point de vue linguistique, a été constitué il y a quelques mois. Il reste à mettre sur pied le département du Canada français d'outre-frontière.

Jusqu'ici l'expansion administrative du ministère des Affaires culturelles a été retardée par un manque de locaux. Dans quelque temps, tous ses bureaux de Québec seront centralisés au Pavillon Mgr Vachon, boulevard de l'Entente.

M. Georges Lapalme et M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, ont devant eux les demandes de plusieurs candidats au poste de directeur du département du Canada français d'outre-frontière.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

88ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

NOS PROBLÈMES SONT LIÉS LES UNS AUX AUTRES

"L'accroissement de la production remédierait à bien des difficultés, comme le chômage d'un excédent de main-d'oeuvre et d'outillage, notre manque de capitaux, le déséquilibre du budget fédéral et le déficit de nos comptes internationaux", a déclaré le président de la Banque, M. Ulric Roberge.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, mardi 8 janvier, sa 88ème assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a d'abord rendu hommage à la mémoire de l'ancien président du Conseil d'administration, M. Charles St-Pierre, décédé à Montréal le 20 décembre 1962. Entré au service de la Banque en 1902, M. St-Pierre était monté par échelons jusqu'au sommet. Son esprit pénétrant, la rectitude de son jugement et sa longue expérience ont beaucoup contribué au progrès de la Banque.

La crise du dollar, a fait observer M. Roberge, n'est pas la manifestation d'un déséquilibre passager dans nos relations extérieures. Tous les éléments de nos comptes internationaux étaient défavorables. Nos déficits étaient comblés momentanément par l'afflux de capitaux étrangers. Un dollar surévalué entretenait l'illusion d'une excellente santé financière. Il présentait, en réalité, un double désavantage puisqu'il stimulait les importations, qu'il aurait fallu réduire, et qu'il entravait les exportations, qu'il aurait fallu développer. Cette situation ne pouvait pas durer indéfiniment. Avant les élections du 18 juin, le gouvernement fédéral abaissait et fixait le cours du dollar. A la fin de juin, il était tenu de prendre diverses mesures en vue d'enrayer la baisse du dollar provoquée par des retraits massifs de capitaux étrangers. Dès le mois de septembre, l'amélioration des réserves de change ramenait la confiance.

Il y a lieu de craindre que la rapidité et l'apparente facilité avec lesquelles la situation a été rétablie ne crée un optimisme irraisonné. Malgré une certaine réduction des dépenses publiques, le budget fédéral est toujours en déficit; nos comptes internationaux continuent de présenter un solde débiteur considérable. Le problème le plus urgent, c'est de réduire la balance de nos paiements, d'autant plus qu'on est justifiable de prévoir une diminution des investissements étrangers au Canada.

Il faut travailler à la formation de capitaux canadiens. On estime que les impôts des gouvernements, à tous les échelons, absorbent 26 pour cent du produit national brut. Ces prélèvements excessifs sont sans doute l'une des causes principales de la lenteur avec laquelle le pays constitue son capital d'exploitation. Il serait possible, en particulier, de réduire sensiblement les dépenses publiques. Le rapport de la Commission Glassco sur l'administration fédérale en apporte la confirmation. Il importerait de voir si certains services ne pourraient pas être assurés à meilleur compte par l'entreprise privée. Si cette dernière a généralement des méthodes plus économiques et plus efficaces, c'est peut-être parce qu'elle est contrainte de proportionner ses dépenses à ses revenus, tandis qu'au contraire l'entreprise étatiste proportionne ses revenus, c'est-à-dire les impôts, à ses dépenses.

Le présent régime fiscal, dont une commission royale a entrepris l'étude, fait obstacle à la création de capitaux. La politique fiscale doit être conçue de manière à répartir les impôts en vue de favoriser le progrès économique. L'impôt progressif sur les revenus des sociétés et des particuliers ralentit l'accroissement de l'épargne et décourage l'esprit d'entreprise dont dépend le développement de la production, source de nouveaux capitaux. Ce n'est pas par hasard que les pays qui connaissent aujourd'hui l'expansion industrielle et commerciale la plus rapide sont ceux qui tirent une grande partie de leurs ressources fiscales des impôts indirects.

Malgré le léger progrès réalisé l'an passé, il n'est que trop évident que l'activité économique de notre pays est encore très largement insuffisante. On en voit un signe affligeant dans la persistance du chômage. C'est une illusion de croire qu'il suffirait de gonfler la circulation monétaire pour multiplier les emplois et assurer une prospérité durable. Une autre illusion consiste à croire que l'Etat, en multipliant ses dépenses, remédierait au chômage. Seul le développement de l'industrie, et en particulier de l'industrie de transformation, résoudrait nos problèmes, ou en faciliterait du moins la solution, qu'il s'agisse du chômage ou de l'excédent inutilisé de notre outillage industriel, de notre manque de capitaux, des déficits budgétaires ou du solde débiteur de nos paiements internationaux.

Il importe surtout d'élargir nos débouchés extérieurs pour les produits de l'industrie manufacturière, la grande pourvoyeuse d'emploi. C'est dans ce domaine que nous devrons faire face à la concurrence la plus intense. Le niveau relativement élevé de nos prix de revient tient avant tout à l'insuffisance de la demande intérieure. Pour y suppléer, il nous faudrait trouver à l'étranger des marchés dont l'importance rende possible la production en série. L'industrie manufacturière réduirait aussi ses frais, tout en augmentant son efficacité, si des entreprises d'une même branche pouvaient conclure des accords de collaboration technique ou commerciale en vue de la conquête des marchés étrangers.

La nouvelle politique commerciale de Washington ouvre d'intéressantes perspectives. Toutefois, elle ne pourra pas être mise en vigueur avant que les négociations entre l'Angleterre et le Marché commun soient conclues et que soit éclaircie la situation des pays avec lesquels l'Angleterre a des accords commerciaux. L'avenir du Canada dépendra de la manière dont nous saurons nous adapter à cette situation nouvelle, qui exigera la réorganisation de l'économie nationale.

En conclusion, M. Roberge émet le voeu que les pouvoirs publics et les dirigeants des divers secteurs de l'économie, conscients de la solidarité qui lie toutes les classes de la société, voudront conjuguer leurs efforts pour résoudre les multiples problèmes que comporteront le réaménagement et la réorientation d'une partie de nos moyens de production, et que notre pays conservera, parmi les grandes nations commerçantes, la place que lui ont value ses ressources matérielles, sa capacité de production, l'initiative de ses chefs d'entreprise et l'activité de sa population.

LES PROGRÈS DE LA BANQUE

M. Louis Hébert, administrateur et gérant général, a exposé le résultat des opérations du dernier exercice et il a fait quelques observations sur la situation économique.

Les profits nets, en augmentation de $241,717 sur l'exercice antérieur, ressortent à $3,484,084, provision faite de $4,575,000 aux fins de l'impôt sur le revenu. Ils se répartissent à $3.48 par action. Après le versement de $2,200,000 de dividendes aux actionnaires, une somme de $2,000,000 a été virée du compte profits et pertes au fonds de réserve, ce qui en porte le total à $36,000,000.

Les dépôts, accusant une augmentation de $22.3 millions, forment un total de $795,788,209. Les dépôts d'épargne de particuliers ont passé de $442.2 millions à $453.4 millions.

L'actif de la Banque, s'étant accru de $23.8 millions au cours de l'exercice, atteint le chiffre le plus élevé qu'il ait encore touché en fin d'année, soit $847,613,791. Les disponibilités de caisse se montent à $118,633,893 et l'actif rapidement réalisable, à $381,438,925, et représentent respectivement 14.80 et 47.60 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants se chiffrent par $428,524,399; ils accusent une augmentation de $55.2 millions qui les a portés à un nouveau sommet. Malgré la contraction générale du crédit, la Banque a affecté environ $11 millions à des prêts aux termes de la loi du Québec relative à l'amélioration des fermes, soit près de 55 pour cent des prêts de cette catégorie consentis dans la province au cours de l'année, et ses avances aux petites entreprises, en conformité de la loi fédérale, dépassent $6 millions, ce qui est l'équivalent de 44 pour cent de tous les prêts de ce genre en cours dans la province de Québec. La Banque a introduit, le printemps dernier, une nouvelle catégorie d'avances, prêts aux particuliers remboursables par mensualités et, dès la fin de l'exercice, ces prêts se totalisaient par plus de $9 millions. L'importante augmentation des prêts ayant, naturellement, entraîné un déplacement des éléments d'actif, la valeur du portefeuille-titres a été ramenée de $275,491,193 à $241,657,331.

Il est à propos d'attirer l'attention sur la situation financière de nombreuses municipalités et commissions scolaires. Celles-ci recourent, dans une large mesure, au crédit bancaire, ainsi qu'en témoignent nos prêts de cette catégorie qui, au cours de l'exercice, ont dépassé $70 millions. Il convient de souligner que ce chiffre représente quelque 21 pour cent des prêts aux municipalités et commissions scolaires effectués au Canada par l'ensemble des banques à charte.

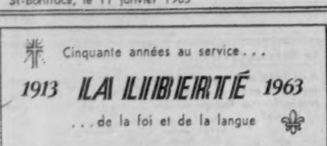
La Banque a ouvert, l'an dernier, sept succursales: elle compte aujourd'hui 600 bureaux au Canada et une filiale à Paris. En cours d'exercice, la Banque s'est associée à la Banque Royale du Canada, à la Montréal Trust Company et à la Canada Trust Company pour constituer, sous le nom de RoyNat, une société de financement à terme. Le capital de cette société est de $10 millions et l'apport de la Banque, de $3.5 millions. Signalons brièvement les services qu'elle a déjà rendus depuis juillet dernier: il est intéressant de noter que plus de la moitié des demandes de financement qu'avaient reçues RoyNat au 30 novembre dernier provenait de la province de Québec et que ces demandes représentaient un total de plus de $50 millions. Ces premiers résultats montrent que RoyNat répond à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps, et plus particulièrement dans le Québec. Enfin, vers la fin de l'exercice, la Société de la Banque, la Compagnie immobilière BCN Limitée, a acquis l'édifice voisin appartenant au groupe Royal-Globe. La Banque a l'intention de construire, sur toute la largeur de la Place d'Armes, un édifice répondant à ses besoins. Pendant la durée des travaux de démolition et contruction, la Banque établira son siège social et ses bureaux dans le Montréal Trust Building, de l'autre côté de la Place d'Armes.

Il va sans dire que les excellents résultats que nous venons d'exposer sont en très grande partie attribuables au personnel dont le Conseil d'administration se plaît à reconnaître le dévouement et la diligence.

Dans un bref exposé de la situation générale, M. Louis Hébert a fait observer que l'année écoulée a été, à tout prendre, une bonne année. Le point faible de l'économie canadienne, c'est que le taux d'expansion de la production est insuffisant. Ce taux, qui avait été très élevé jusqu'en 1956, ne cesse de s'abaisser depuis lors. Toutefois, la nouvelle année paraît offrir de meilleures perspectives. Bien entendu, personne ne prévoit un brusque mouvement d'expansion, mais nous pouvons envisager avec un optimisme contenu cette année 1963 qui promet d'être une autre bonne année.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., M. Joseph Blain, c.r., Hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Aristide Cousineau, M. Etienne Crevier, M. George-A. Daly, M. Roger DeSerres, Hon. J.-M. Dessureault, M. Georges-T. Donohue, M. Gaston Elie, M. Marcel Faribault, M. Henri Ferron, c.a., M. Wilfrid Gagnon, M. Louis Hébert, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, Hon. Jean Raymond, c.r., M. Ulric Roberge et M. Renault St-Laurent, c.r.

On peut obtenir le texte complet des allocutions du président et du gérant général en en faisant la demande au siège social de la Banque, Place d'Armes, Montréal.



IL Y A CINQUANTE ANS . . .

Depuis longtemps la direction du journal attend le moment propice pour lancer cette rubrique magique: "Il y a cinquante ans". Le premier numéro de La Liberté porte la date du 20 mai 1913, il faut donc attendre quelques mois encore. Ce sera dans le genre "Aujourd'hui — Autrefois", car l'intérêt de ces recherches à travers les anciens numéros du journal se situe dans les liens entre le passé et le présent.

En attendant de pouvoir présenter cette confrontation de nouvelles, en semaines parallèles des années 1913, 1923, 1933, 1943, 1953, il y aura plusieurs autres faits à relater lesquels font saisir les circonstances de la vie française d'il y a cinquante ans et invitent à des comparaisons utiles avec celles de l'année jubilaire.

Le fondateur de La Liberté, Son Exc. Mgr Adélard Langevin .décida d'instituer cet hebdomadaire vers la fin de son épiscopat de quinze ans. C'était en quelque sorte le fruit de son expérience et le commencement d'un chapitre nouveau dans l'histoire canadienne-française de l'Ouest.

Dans son livre "Manitoba", le professeur W. Morton fait remarquer que l'année 1912 coïncidait avec les débuts d'une ère nouvelle dans la province, la fin du "boom", le commencement de la fin du régime Roblin qui ne s'était pas élevé au diapason du nouvel esprit démocratique et des nouveaux besoins de la population.

Du côté de Mgr Langevin, deux indices ont dû lui faire comprendre qu'une lutte acerbe pour maintenir le français, s'ouvrirait sous peu. Le Manitoba venait en effet d'étendre ses frontières vers le Nord et les évêques avaient échoué dans leurs efforts pour empêcher que ne s'instaure aussi par là, le système scolaire neutre de la province. De plus, une vague d'immigration avait accentué l'inquiétude de ceux qui cherchaient du côté de la langue anglaise une base d'unité provinciale qui mettrait en danger les droits qui avaient été accordés en faveur de la langue maternelle dans les écoles élémentaires. Un peu plus tard, le premier évêque de langue anglaise des prairies fut nommé et l'élément français même au Manitoba dut lutter comme une minorité quelconque pour conserver ses positions historiques.

L'agitation du Manitoba Free Press contre le bilinguisme scolaire avait débuté d'ailleurs en 1912. Il fallait aussi prévoir la réaction orangiste aux amendements Coldwell de 1912, qui apportaient une solution ambiguë mais viable au problème en permettant la répartition des élèves d'une même école dans des salles séparées et sur une base confessionnelle.

A l'occasion du quarantième anniversaire du journal, sa fondation a été attribuée en partie à l'entrée de M. J. Bernier dans le cabinet Roblin et à l'orientation partisane du journal "Le Manitoba" avec lequel la famille Bernier était identifiée. Il se peut au contraire que l'idée de l'archevêque était de pouvoir appuyer la politique du gouvernement en matière scolaire de façon à demeurer impartial quant à la conduite gouvernementale dans d'autres domaines.

Mgr Langevin savait d'ailleurs l'importance de plus en plus évidente de la presse puisqu'il a lancé ou soutenu trois autres journaux catholiques pratiquement en même temps, mais l'on peut se demander à quel point il prévoyait le rôle énorme de l'opinion dans les années à venir. A sa mort l'époque de l'implantation de l'Eglise s'achevait. Le Père Morice, dans son "Histoire de l'Eglise dans l'Ouest canadien", conduirait son récit à travers quatre volumes jusqu'en 1915 pour y mettre le point final, comme au terme d'une période bien caractérisée.

Le Volume V se trouve dans les archives de ce journal.

Nos problèmes sont liés les uns aux autres

MONTREAL — La Banque Canadienne Naitonale a tenu à Montréal, le mardi 8 janvier, sa 88e assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Wilfrid Gagnon, président du Conseil d'administration.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a d'abord rendu hommage à la mémoire de l'ancien président du Conseil d'administration, M. Charles St-Pierre, décédé à Montréal le 20 décembre 1962. Entré au service de la Banque en 1902, M. St-Pierre était monté par échelons jusqu'au sommet. Son esprit pénétrant, la rectitude de son jugement et sa longue expérience ont beaucoup contribué au progrès de la Banque.

La crise du dollar, a fait observer M. Roberge, n'est pas la manifestation d'un déséquilibre passager dans nos relations extérieures. Tous les éléments de nos comptes internationaux étaient défavorables. Nos déficits étaient comblés momentanément par l'afflux de capitaux étrangers. Un dollar surévalué entretenait l'illusion d'une excellente santé financière. Il présentait, en réalité, un double désavantage puisqu'il stimulait les importations, qu'il aurait fallu réduire, et qu'il entravait les exportations, qu'il aurait fallu développer. Cette situation ne pouvait pas durer indéfiniment. Avant les élections du 18 juin, le gouvernement fédéral abaissait et fixait le cours du dollar. A la fin de juin, il était tenu de prendre diverses mesures en vue d'enrayer la baisse du dollar provoquée par des retraits massifs de capitaux étrangers. Dès le mois de septembre, l'amélioration des réserves de change ramenait la confiance.

Malgré le léger progrès réalisé l'an passé, il n'est que trop évident que l'activité économique de notre pays est encore très largement insuffisante. On en voit un signe affligeant dans la persistance du chômage. C'est une illusion de croire qu'il suffirait de gonfler la circulation monétaire pour multiplier les emplois et assurer une prospérité durable. Une autre illusion consiste à croire que l'Etat, en multipliant ses dépenses, remédierait au chômage. Seul le développement de l'industrie, et en particulier de l'industrie de transformation, résoudrait nos problèmes, ou en faciliterait du moins la solution, qu'il s'agisse du chômage ou de l'excédent inutilisé de notre outillage industriel, de notre manque de capitaux, des déficits budgétaires ou du solde débiteur de nos paiements internationaux.

Il importe surtout d'élargir nos débouchés extérieurs pour les produits de l'industrie manufacturière, la grande pourvoyeuse d'emploi. C'est dans ce domaine que nous devrons faire face à la concurrence la plus intense. Le niveau relativement élevé de nos prix de revient tient avant tout à l'insuffisance de la demande intérieure. Pour y suppléer, il nous faudrait trouver à l'étranger des marchés dont l'importance rende possible la production en série. L'industrie manufacturière réduirait aussi ses frais, tout en augmentant son efficacité, si des entreprises d'une même branche pouvaient conclure des accords de collaboration technique ou commerciale en vue de la conquête des marchés étrangers.

Les progrès de la Banque

M. Louis Hébert, administrateur et gérant général, a exposé le résultat des opérations du dernier exercice et il a fait quelques observations sur la situation économique.



Perspective de l'Institut Desjardins, le nouveau centre coopératif de formation professionnelle qui sera aménagé bientôt, sur le campus de la Cité Des Jardins, à Lévis. Ce projet audacieux qui s'inspire des techniques les plus modernes de l'éducation des adultes répondra aux besoins de l'Assurance-Vie Desjardins, de la Sauvegarde et du Mouvement Desjardins. Le plan d'ensemble dont le coût de réalisation atteindra le demi-million de dollars fut élaboré par les bureaux de Jean-Claude Lahaye, urbaniste-conseil; les architectes sont MM. Jean Ouellet, Jacques Reeves et Rosaire Guité.

L'Institut Desjardins est une innovation profitable

Le Canada français est beaucoup redevable au mouvement Desjardins. Après la conquête, les nôtres en général se sont limités à tirer profit du sol pour assurer leur subsistance. Dans le domaine financier, les économies se logeaient facilement dans le bas de laine. Cependant, avec le temps, cette méthode est devenue insuffisante. Grâce à la coopération, les Canadiens français ont pu non seulement améliorer leur sort, mais réaliser quelques économies. Et aujourd'hui, ils ambitionnent même, — à bon droit, d'ailleurs, — de figurer dans la structure de l'économie canadienne.

Certes, les nôtres ont encore beaucoup de chemin à parcourir dans le champ de la finance. Cependant, l'essor graduel que l'on constate depuis les années d'après-guerre n'est pas moins encourageant. De plus, il est aussi consolant de constater que le renouveau qui se fait sentir au Canada français à la suite d'un récent réveil ne se limite pas à l'éducation, mais embrasse aussi le domaine économique. Le voeu exprimé en ce sens par l'Association canadienne des éducateurs de langue française, lors de son dernier congrès, a déjà commencé à porter des fruits.

Le mouvement Desjardins ne s'est pas fait tirer l'oreille pour répondre à cette invitation. Il y a quelque temps, en se portant acquéreur de La Sauvegarde, cet organisme augmentait ses possibilités de mieux desservir encore les nôtres. En outre, cette compagnie et l'Assurance-vie Desjardins viennent de mettre de l'avant un projet unique en son genre. En effet, elles se proposent de construire, à Lévis un centre de formation professionnelle dans un cadre résidentiel, susceptible d'accueillir une cinquantaine de stagiaires. Ce nouveau centre portera le nom de **"Institut Desjardins"**.

Ainsi, la province de Québec qui avait l'honneur d'être la première en Amérique à avoir organisé des coopératives d'épargne et de crédit se voit encore au premier rang dans l'éducation coopérative et professionnelle. Le mouvement Desjardins s'est sans doute inspiré des expériences fructueuses faites en ce sens par les pays scandinaves, l'Europe continentale et le Royaume-Uni. Mais, il en est vraisemblablement venu à prendre cette décision à la suite de l'expansion considérable de son rayonnement. Comme l'ont si bien fait remarquer les dirigeants de cet organisme: "Nous voulons que, dans le mouvement coopératif, tous ceux qui sont au service du public soient d'une compétence à toute épreuve. L'Institut Desjardins y pourvoira".

Voilà certainement pourquoi les instigateurs du nouveau centre d'éducation des adultes au point de vue économique ne veulent rien épargner pour que ledit institut ait toutes les commodités requises. L'ensemble architectural comprendra quinze unités et sera construit au coût d'un demi-million de dollars. Les salles seront munies de l'équipement moderne et de la documentation nécessaire pour donner un enseignement supérieur et efficace.

En fondant cet institut, l'assurance-vie Desjardins et la Sauvegarde atteignent une triple fin. D'abord, elles se donnent un centre répondant à leurs besoins spécifiques; en second lieu, elles fournissent un précieux instrument de travail à tout le mouvement coopératif: caisses populaires et coopératives; et troisièmement, elles procurent à plusieurs autres associations l'occasion de bénéficier d'un tel avantage.

Comme on peut le constater, cette innovation sera d'un précieux secours. La formule coopérative peut encore, comme dans le passé, rendre des services inappréciables à condition qu'elle s'adapte aux exigences de la vie moderne. Et, c'est exactement à ce but que tend le mouvement Desjardins non seulement en se tenant à la page, mais en se permettant d'innover comme il vient de le faire. De tels cours de perfectionnement auront d'heureux effets bien au-delà du personnel de nos institutions financières. Ces dernières elles-mêmes s'en ressentiront. La confiance des clients devrait normalement s'accroître. Et, en général, la situation financière au Canada français ne devrait que s'améliorer grâce à l'éducation professionnelle dans un secteur primordial, la coopération.

. Gérard BERNIER.
(Le Droit)

Opinion juive au sujet du "Biculturisme"

Tout semble indiquer qu'une enquête sur le biculturisme au Canada sera instituée tôt ou tard. Personne ne peut nier qu'un malaise existe au Canada. Les Canadiens de langue anglaise et ceux de langue française voudraient clarifier les liens qui les unissent et mettre en lumière les conditions qui sont faites aux deux cultures à travers le pays. Avant de rechercher des solutions, il faudra préciser le problème. Une enquête royale permettra de le faire. Dès à présent, plusieurs questions de principe, qu'aucune enquête royale ne pourra modifier, se posent.

Les Canadiens français réclament, à juste titre, une représentation équitable dans la fonction publique. On nous révèle, d'autre part, que 23 pour cent de la population du pays n'est ni canadienne-française ni canadienne-anglaise et ce qui plus est, cette partie importante de la population détient encore moins de directorats et de hauts postes dans la fonction publique que les Canadiens français.

Culture et origine

On peut déjà entrevoir les difficultés qu'on aura à définir le sens exact de la représentation équitable de ce quart de la population canadienne, de ceux qui ne sont ni Canadiens français ni Canadiens anglais. Sur quel critère va-t-on se baser, en dehors bien sûr de la compétence requise, pour les traiter avec justice? Va-t-on avoir dans la fonction publique une représentation juive, italienne, ukrainienne, allemande, etc. On peut déjà imaginer la confusion que cela créerait. Disons, tout de suite, que peu de Canadiens français réclament une représentation proportionnelle. Ce qui nous semble important d'affirmer et qui ne l'a pas été suffisamment c'est la dissociation entre la culture et l'origine ethnique.

Il existe deux cultures au Canada et divers groupes ethniques. Bien entendu, la majorité des personnes de langue française au Canada ce sont les Canadiens français. Cependant, quand on réclame la représentation équitable du groupe ethnique canadien-français, on oublie d'une part les autres Canadiens de langue française, aussi peu nombreux qu'ils soient proportionnellement et, en même temps, on ouvre la voie à des revendications similiaires de la part des autres groupes ethniques. Il nous semble donc nécessaire de tracer la ligne de démarcation entre les personnes appartenant à l'une ou l'autre des deux cultures sans prendre en considération leur origine ethnique.

Les néo-canadiens

Il y a un second principe qui découle du premier et qui constitue le fondement de toute démocratie. Il s'agit de l'égalité qu'il faut accorder à tous les citoyens non seulement devant la loi mais aussi dans l'emploi, le logement, etc. . . en dehors de toute considération raciale, ethnique et religieuse. Selon un tel principe, un Canadien de langue française devrait avoir exactement les mêmes droits et les mêmes chances qu'un Canadien de langue anglaise d'accéder aux plus hauts échelons de la fonction publique. Si ce principe démocratique n'a pas été mis en vigueur, c'est que l'opinion publique ne se rend pas compte que son application est garantie par les lois fédérales ainsi que par les lois de six provinces canadiennes. Il est surprenant, dans cet ordre d'idées, que le gouvernement de la province de Québec, malgré la demande et les pétitions de plusieurs groupements et de nombreuses personnalités éminentes, n'ait pas encore promulgué des lois qui rendraient illégale toute discrimination dans l'emploi et le logement.

Certes, les lois et encore moins les principes ne suffisent pas pour changer une situation sociale et il faut recourir souvent à des moyens politiques pour que ces principes et ces lois soient véritablement respectés,. Une enquête nationale et provinciale sur le biculturisme au Canada, en plus de clarifier la situation, contribuera à susciter dans l'opinion publique les débats nécessaires qui prépareraient tous les Canadiens à respecter le fondement même du Canada comme pays: l'existence de deux cultures nationales.

(Cercle Juif de Langue Française, Montréal)

"Bâtir un peuple meilleur"

Le Conseil Suprême des Chevaliers de Champlain a fait parvenir à la presse une série de communiqués qui sont autant de prises de position sur des problèmes de la vie française, à l'heure actuelle. Les articles traitent des sujets suivants:

1) Le droit des syndicats de Québec d'exiger des conventions collectives rédigées en français;

2) L'action de la Chambre de Commerce du Canada, en congrès à Vancouver, rejetant une résolution qui demandait que les sous-ministres au fédéral soient tous bilingues;

2) L'usage du nom Quebecair au lieu de "Air-Québec" par une compagnie de transports de la province;

4) Le remplacement de M. Gordon à la tête du Canadien National, car le président a l'habitude d'exclure les Canadiens français de cette entreprise;

5) Le climat antipathique et peu accueillant au sein des organismes tels que l'Air-Canada;

6) La nomination d'un Américain pour diriger l'administration de la Place d'Armes à Montréal;

7) Le lancement d'une enquête fédérale sur le bilinguisme, geste demandés par tous, de l'expression anglaise aussi bien que française, qui ont à coeur un véritable centenaire canadien;

8) La politique commune décidée par les députés de tous les partis, à l'occasion de récentes difficultés.

Cette liste touche à des sujets d'importance variée, mais il s'agit évidemment de ne pas se laisser endormir par des "enquêtes" et des promesses générales. Voici, disent ces Chevaliers, des petits points précis auxquels il faut porter remèdes. Le Conseil Suprême a soin de citer aussi des Canadiens de langue anglaise, tels MM. Vincent Massey et Robert Fowler qui comprennent la situation et qui exhortent leurs compatriotes à s'en préoccuper.

En même temps, on demande un examen de conscience chez les Canadiens français, par exemple: "Dans nos industries, pratiquons l'usage de notre langue premièrement". On cite l'exemple d'autres minorités, moins apathiques, et le besoin de s'entendre "Cessons d'être méfiants les uns des autres . . . Cette fierté dans la nation ne doit pas être imposée, elle doit venir du coeur . . ."

Ce sont des Chevaliers qui ne se battent pas contre les moulins à vent.

Un cri d'alarme de nos périodiques

par Jean-Marc Poliquin, correspondant à Ottawa

L'Association canadienne-française de périodiques a lancé mardi dernier un cri d'alarme qui a été accueilli avec déférence par les autorités d'Ottawa.

Dans un mémoire dont elle a donné lecture devant M. Diefenbaker, par l'entremise de M. Gabriel Marchand, président de l'ACFP, elle a souligné de quelle manière les intérêts culturels de la collectivité canadienne-française sont de plus en plus menacés.

L'Association note d'abord la concurrence que les publications étrangères livrent à nos périodiques. C'est surtout évident dans le domaine des revues: plusieurs publications de France trouvent ici un nombre impressionnant de lecteurs. De plus, dans le domaine des magazines techniques, certaines publications paraissant dans la république voisine bénéficient d'un tirage assez considérable au Québec.

Depuis deux ans, ajoute l'Association, un tel état de choses prend une tournure plus grave encore, vu que des maisons d'édition de Toronto ont décidé d'acheter ou de lancer des revues imprimés en français, comme pour concurrencer directement des publications de membres de l'ACFP.

Ces initiatives paraissent se réclamer d'une politique qui vise nettement à s'emparer graduellement du "marché français".

Le rythme de pareille "invasion" a quelque chose de consternant. En moins de 24 mois, onze publications ont été lancées de toutes pièces ou bien ont changé de mains. Et on laisse clairement entendre que d'autres publications d'origine torontoise viendront sous peu s'ajouter à la liste.

L'Association lance une mise en garde contre la possibilité de voir ces moyens d'information collective émaner de sources identiques.

Elle fait observer de façon générale que la situation en est rendue à un point où, dans le domaine des périodiques, la concurrence ne se pratique plus à armes égales.

Précisant sa pensée, l'Association rappelle que l'invasion torontoise a pour instrument de choix la formule de tarif combiné.

Comme on ne l'ignore pas, la Commission royale O'Leary qui a fait enquête sur les publications, a précisément condamné l'utilisation de cet instrument.

A la page 94 de la Commission O'Leary, on lit en effet: "Une des plus grandes menaces à la survivance de la presse périodique française au Canada réside dans l'utilisation du tarif de publicité combiné".

Un des voeux de la Commission presse le gouvernement fédéral d'interdire l'utilisation du tarif combiné, par une modification de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

L'Association canadienne-française de périodiques a eu la franchise de reconnaître qu'elle défend dans son mémoire des intérêts personnels. Elle fait toutefois observer que les intérêts de la collectivité canadienne-française coïncident avec ceux de l'Association, puisque s'il est un domaine qui touche de près aux aspirations profondes de notre peuple, c'est bien celui de l'information.

L'ACFP ajoute ensuite: "Il serait vain de croire que les deux cultures fondamentales du Canada pourront se développer normalement si l'équilibre est rompu par l'omniprésence du plus fort dans tous les aspects de la vie collective".

Le gouvernement a accueilli favorablement les instances de l'Association. Un ministre canadien-français qui a pris connaissance du rapport, le 12 décembre, nous a déclaré que les vues de l'Association sont conformes à celles que le gouvernement a acceptées à la suite du rapport O'Leary.

M. le sénateur O'Leary, ancien président de la Commission qui porte son nom, aurait aussi promis à un sénateur canadien-français d'appuyer les instances de l'Association. M. O'Leary appartient comme M. Vincent Massey à l'élite du Canada anglais; comme l'ancien gouverneur général du Canada, il estime que la survivance de la culture canadienne-française est le meilleur rempart de notre pays contre l'Américanisation.

L'Association canadienne-française de périodiques a donc semé des idées qui vont germer dans un terrain tout préparé.

L'Association à l'oeuvre...

Quelques remarques cette semaine au sujet du tableau comparatif des perceptions en 1961 et 1962, publié la semaine dernière.

Les recettes totales indiquent une diminution de $1,-154.46 sur le montant de l'an dernier.

Cette différence se répartit comme suit:

	1961	1962	
Perception dans les paroisses:	$ 8,367.89	$ 7,909.70 —	$ 458.19
Club des 200:	4,041.15	3,927.80 —	113.35
Communautés religieuses:	8,318.39	7,735.97 —	582.92
	$20,727.93	$19,573.47 —	$1,154.46

Sur les 64 paroisses canadiennes-françaises du Manitoba, 28 d'entre elles ont obtenu un résultat supérieur à celui de 1961, tandis que 23 autres enregistraient une baisse, en certains cas assez sensible, mais le surplus des premières compensait à peu près la perte des autres. Si nous ajoutions les six paroisses qui avaient récolté un total de $445.85 en 1961, et qui n'ont pas organisé la perception en 1962, nous obtiendrions un total de perception semblable, à très peu de chose près, au chiffre de 1961, puisqu'il n'y aurait en fin de compte que $12.34 de différence.

Regrettons, en passant, l'abstention des sept autres paroisses qui n'ont pas participé à la perception de l'Association d'Education, ni en 1961, ni en 1962.

Constatons cependant, pour mettre en relief le beau côté de la medaille, les principaux progrès réalisés dans nos paroisses cette année dans le soutien financier de l'Association d'Education, sans tenir compte de celles qui n'avaient pas effectué de perception en 1961, qui l'ont organisé en 1962 pour la première fois (nouvelles paroisses), ou dont le chiffre de 1961 ne peut être considéré comme perception.

Nous obtenons le classement suivant: Ste-Marie, augmentation de 116%; Richer, 87%; St-Lazare, 72%; St-Adolphe, 61.3%; Bruxelles, 50%; Woodridge, 48%; Ste-Amélie, 45.8%; Haywood, 34.5%; St-Léon, 33.1%; St-Joseph, 27.5%; Ste-Rose-du-Lac, 22.9%; Ste-Anne-des-Chênes, 20.9%; Fisher Branch, 20%; St-Eustache, 15%; St-François-Xavier, 13.3%; Assomption (Transcona), 11%; St-Boniface, 4.5%.

Nos plus sincères félicitations à toutes ces paroisses pour leur effort particulier, mais aussi nos remerciements sincères à toutes les autres qui, sans avoir battu les records, ont cependant apporté leur part de l'eau nécessaire au bon fonctionnement du moulin de notre Association d'Education.

Dès maintenant cependant, toutes les paroisses doivent se préparer à faire de la perception de 1963, un succès sans précédent; le budget de l'Association cette année sera plus élevé encore que celui de l'an dernier, et il nous faudra pouvoir compter sur la coopération et la générosité de tous pour atteindre nos buts.

Club des 200

La diminution se chiffrant à $113.35 sur les recettes du Club des 200, en 1962, est assez faible, somme toute, et provient surtout d'une baisse assez sensible à St-Boniface, se montant à $736.00, soit 56.3 pour cent de moins que l'an dernier, baisse qui fut cependant compensée par une augmentation très sensible du chiffre de la perception générale dans la paroisse, puisque celui-ci est de $875.08, supérieur à la recette de 1961, soit une augmentation de 84.4 pour cent, laissant à la Ville-Cathédrale un surplus total de 4.5 pour cent sur les recettes totales perçues en 1961 dans la paroisse-cathédrale.

Communautés religieuses enseignantes

La baisse de $582.92, sur le total des contributions de nos communautés religieuses enseignantes, ne peut être considérée comme un recul.

On sait en effet que ces communautés religieuses versent à l'Association un pourcentage fixe de leurs salaires; or, au cours de 1962, plusieurs religieuses ont quitté le Manitoba, d'autres ont abandonné l'enseignement, ou enseigné dans des écoles où elles touchaient un salaire inférieur, comme c'est le cas pour les religieuses qui enseignent dans les écoles paroissiales.

Il est important de souligner d'ailleurs que nos communautés religieuses enseignantes font toujours leur juste part envers l'Association d'Education, et que leur apport financier est absolument indispensable au soutien de notre oeuvre.

Notons que si tous les Canadiens français du Manitoba versaient, comme elles, un pourcentage fixe de leur salaire à l'Association d'Education, notre perpétuel souci financier serait considérablement allégé, ce qui nous permettrait de nous consacrer davantage à d'autres tâches, urgentes et nécessaires.

Billet du vendredi

L'expérience poétique de Marie Noël

Spécial à La Liberté et le Patriote

Marie Noël aura quatre-vingts ans cette année, mais elle reste jeune et fraîche en ses vers. Vieille femme aux cheveux blancs, qui marche à l'aide d'une canne, en hiver le menton enfoui dans un vaste foulard, elle est un des grands poètes français de l'époque. Dès 1925, il y a plus d'un quart de siècle, Henri Brémond écrivait: "Il y a Racine; il y a Verlaine, Claudel, Francis Jammes, comme il y a Marie Noël . . .".

L'illustre écrivain, qui était prêtre, académicien et l'autorité que l'on sait sur la poésie et le sentiment poétique dans les lettres de son pays, ajoutait à propos de l'humble poétesse d'Auxerre: "Marie Noël cherche Dieu avec l'âme d'un Verlaine et parfois avec la souplesse d'un Rostand". Le compliment n'est pas quelconque, qui s'adresse à une ancienne jeune fille de 42 ans, laquelle avait alors publié, sous le pseudo qu'elle ne cesse d'illustrer, un seul recueil de poèmes: **Les Chansons et les heures.** Née Marie Rouget, l'auteur était fille d'un professeur de philosophie, qui ne croyait pas plus qu'il ne faut aux dispositions littéraires de sa fille.

* * *

Elle naquit à Auxerre et elle y vit encore, au numéro 27 de la rue de Milliaux, si elle n'a pas déménagé en ces derniers temps. Mais elle n'a pas l'habitude des déménagements. L'un de ses propagandistes fut S. S. le Pape Pie XII, qui disait, paraît-il: "Je ne lis que deux auteurs français: Paul Claudel et Marie Noël". Toujours est-il qu'il parut au Canada, il y a déjà plusieurs mois, un essai d'interprétation c r i t i q u e sur Marie Noël et son oeuvre, ou la première partie de cette oeuvre: **L'Expérience poétique de Marie Noël.** (1)

L'auteur est une religieuse, Soeur Marie-Tharsicius, et il se trouve que le livre est un des meilleurs qui soient, sur le sujet. C'est Marie Noël elle-même qui le dit dans une lettre à l'auteur, datée du 29 juillet 1961, un an avant la publication: "J'ai presque perdu la vue. Il m'a fallu attendre les vacances pour entendre lire votre étude, la plus apparentée à moi-même de toutes celles qui ont traité le même sujet". Pourtant, l'appréciation ne porte que sur deux ouvrages: **Les Chansons et les heures** et **Petit-Jour,** recueil de souvenirs.

* * *

Il importe de rappeler que la première rédaction du texte date de 1955, et qu'il s'agit là d'une thèse de maîtrise. A l'époque, plusieurs autres recueils de la poétesse existaient, mais l'auteur estime que tout était déjà dit de l'essentiel, sur Marie Noël. C'est d'ailleurs ce qui ressort de ses pages, où elle essaye de fixer la figure de la poétesse et ses idées maîtresses, qui se retrouvent d'un recueil à l'autre. Les mêmes alternances reviennent: l'enfance et la jeunesse, l'attente de l'amour, l'âme qui cherche Dieu en vain, la solitude et son acceptation, le don de soi aux malheureux, le refuge entre les mains de Dieu qui est le Père, l'extrême Consolation.

Marie Noël, si longtemps ignorée et obscure, mal connue, atteint aujourd'hui un sommet qu'elle n'a jamais envisagé. Les ouvrages en marge de son oeuvre se multiplient, et il lui fut décerné, en six mois de 1962, le Grand Prix de Poésie de la Société des Gens de Lettres, le Grand Prix de poésie de l'Académie française, le Prix Leconte de Nouy, qui est franco-américain. Rappelant ces succès, Daniel-Rops n'hésite pas à écrire: ". . . puisque la voici dans le plein feu de la gloire, que l'occasion soit saisie de le lui dire: Marie Noël, première poétesse vivante de France, Marie Noël, âme brûlée par le feu intérieur . . ." Le témoignage est à retenir, qui s'ajoute à tant d'autres.

L'ILLETTRÉ.

(1) Aux **Editions Fides,** Montréal.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courrieriste municipal de La Liberté et le Patriote

La première réunion du Conseil de ville de St-Boniface pour l'année 1963 avait lieu à 10 h. a.m., le 3 janvier. Tous les échevins ayant pris leurs places, l'échevin McGurran fut dûment assermenté comme échevin du quartier no 1, succédant à M. Harold Huppé, démissionnaire. M. le Maire remercie le public de lui avoir accordé un deuxième terme et promet de fournir encore plus d'effort dans l'avancement de la ville vers le progrès. Il souhaita la bienvenue à l'échevin McGurran, qui revient au Conseil après une absence de deux ans. Il exprima le voeux que 1963 apporte à la ville encore plus de nouveaux projets; il mentionna l'ouverture des cours de triage Symington, les négociations avec la compagnie de salaison Burns, la construction de l'Unité Sanitaire, le réservoir du Métro, la réception des Maires et Municipalités. Il prévoit qu'en 1963 la commission du Musée, de concert avec la ville et la Société Historique, pourra procéder à la rénovation de l'ancienne Maison Provinciale des Soeurs Grises et y installer un musée, malgré toutes les critiques qui ont été faites dernièrement; ceux qui critiquent ne représentent pas la Société Historique mais parlent en leur nom: à bon entendeur, salut! (avis à ceux qui se dévouent depuis nombre d'années à nos bonnes oeuvres). M. le Maire prévoit aussi l'agrandissement de l'hôpital général de St-Boniface, de grands projets pour la rue Goulet, et dit, qu'avec l'aide de Dieu, St-Boniface peut regarder l'avenir avec espoir. Puisse le Nouvel An vous apporter la santé et la prospérité.

Réunion des comités

L'échevin McGurran remercia M. le Maire pour les remarques flatteuses faites à son égard et espère qu'il pourra contribuer au progrès de la ville.

Lecture fut faite de la composition de divers comités, et l'échevin Guilbault demande que deux membres choisis par la Société Historique soient ajoutés à la commission du Musée, tel que voté l'an dernier. La session fut levée après avoir passé certains règlements permettant à la ville de fonctionner jusqu'à ce que les montants nécessaires soient votés dans le budget.

Le 7 janvier, à 7 h. 30 p.m., avait lieu la réunion des comités permanent de la ville de St-Boniface.

Une compagnie de la Colombie-Britannique, qui s'occupe de microfilmer les documents, demande si la ville serait intéressée à utiliser leurs services; ceci fut référé au greffier afin de savoir si d'autres départements de la ville, tel que la trésorerie, la police, etc., pourraient bénéficier de ces services; certains échevins croient qu'il serait peut-être à notre avantage d'acheter l'équipement nécessaire et de faire le travail soi-même; le greffier fera un rapport au comité de finances à ce sujet.

L'Air-Canada

Le premier ministre du Manitoba avise la ville qu'il se propose de diriger une délégation à Ottawa pour protester contre le déménagement du personnel de la base aérienne Trans-Canada à Montréal, et demande si la ville est intéressée à envoyé un délégué; le comité croit que si les autres villes et municipalités envoient des délégués, St-Boniface enverra probablement son maire.

La "Canadian Mental Health Association" demande à la ville une subvention pour l'aider dans son travail, mais le comité de finances ne croit pas pouvoir accéder à cette requête maintenant.

Le comité de finances recommande de payer les cotisations nécessaires à l'Association des bons chemins (Good Roads Association) ainsi qu'à la Fédération des Maires et Municipalités.

La question d'une nouvelle station de feu dans le district du Parc Windsor sera mis en filière, vu les projets de la rue Goulet ainsi que d'autres grands projets qui sont à l'étude, alors qu'il faudra réétudier la situation dans tout St-Boniface.

La ville avisera la Automotive Trade Association qu'elle ne peut s'engager à déblayer la neige gratuitement des entrées des postes d'essence; cependant si dans l'avenir l'achat de nouvelles machines permettait de faire ce travail sans qu'il en coûte plus cher, la ville pourra alors considérer leur requête.

La ville a reçu 28 demandes pour la position d'assistant-comptable, et le trésorier accordera des interviews à ceux qui sont le mieux qualifiés et soumettra plusieurs noms au comité du personnel, qui recommendera au Conseil le candidat choisi par eux.

Au comité de la circulation, on recommande que le chef de police étudie avec les autorités de la circulation du Métro la situation aux angles des rues Taché et Provencher en ce qui concerne le virage à gauche.

Stationnement

Le problème du stationnement autour de la cathédrale sera étudié prochainement afin de le solutionner, si c'est possible; peut-être en utilisant la rue St-Joseph comme terrain de stationnement. M. le Maire dit que l'ex-échevin David Parent avait souvent recommandé que l'on pave cette rue sur toute la largeur et que ceci aiderait beaucoup au problème de stationnement, le dimanche.

Le comité des propriétés foncières recommande que si le Métro veut acheter des terrains de la ville, il devra payer en plus du prix auquel les terrains sont évalués, les taxes ainsi que les améliorations locales et toutes autres dépenses et en certains cas, un montant surnuméraire si les plans du Métro provoque une dévaluation des terrains environnants.

Il fut recommandé aussi de continuer de négocier avec les promoteurs qui veulent développer la rue Goulet et, à ce sujet, M. le Maire dit que les marchands des rues Provencher, Marion et Taché n'ont pas à s'inquiéter de l'avènement de grands magasins dans St-Boniface, parce que, dit-il, ceci amènera plus de monde dans notre ville et tous en bénéficieront; il croit qu'éventuellement ces grands projets seront avantageux pour nos commerçants.

A lundi prochain.

Belle exposition de livres français

La bibliothèque universitaire du collège de St-Boniface a été transformée en tapis magique pendant cinq jours par une exposition de livres d'art sur Paris, dont l'effet était de transporter les visiteurs en imagination dans la ville lumière. Une centaine de beaux volumes portaient témoignage à la fois à la perfection des sciences typographiques françaises et à la beauté de la capitale.

M. le Consul Damien Giordani a signalé ces leçons et d'autres du genre dans une allocution pétillante devant 200 invités, qui eurent ensuite le privilège inattendu d'assister à des films sur Paris.

Le R. P. Lalonde, bibliothécaire, a expliqué que les 75 sections de sept tablettes chacune offraient 4,500 livres aux universitaires, en plus des richesses de l'autre bibliothèque pour les moins anciens élèves. Une circulation de 10,000 livres par année parmi 425 patrons indique l'utilité de ce trésor littéraire.

A son tour le R. P. Carrière expliquait la disposition des livres, des cartes et des photographies, de façon à montrer comment tirer profit et plaisir d'une visite à Paris, aventure qui de toute évidence le tente beaucoup, comme elle tracasse maintenant ses auditeurs.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Après un petit congé (bien mérité), Après Tout vous revient, frais et dispos, prêt à accomplir sa tâche, au mieux de sa connaissance, mais il compte toujours sur l'aide indispensable des présidents des différents comités. Il s'aperçoit, cependant, que les présidents ci-haut mentionnés n'ont pas pris de répit (méritaient-ils des vacances), car le travail du chroniqueur de votre conseil est bien taillé pour cette seconde partie de notre Année Colombienne. Vénérables messieurs, Après Tout vous admire, il vous envie même, mais de grâce, ne poussez pas tous ensemble, soyez gentils, car notre journal ne voudra pas nous accorder l'espace requis pour publier nos articles hebdomadaires.

La première assemblée générale a eu lieu le lundi 7 janvier au Club St-Michel, et à en juger par l'assistance nombreuse et les vives discussions au sujet des dfiférents projets proposés, l'année 1963 promet d'être une année active, pleine d'entrain, où l'esprit d'équipe et la bonne entente seront à l'ordre du jour. Mais si cet esprit d'équipe doit être gardé à tout prix, nous comptons sur la bonne volonté de tous les membres du Conseil; tout ce que l'on vous demande, c'est de seconder votre exécutif dans tous ses projets, et pour ce faire, d'assister à toutes les assemblées.

Un projet de grande envergure a été lancé. Il s'agit de la construction d'une église en Afrique qui fera l'honneur et la gloire de notre Conseil. Ce projet peut et doit être mené à bonne fin; il n'en tient qu'à nous. Vous savez, comme moi, qu'advenant une réussite complète de cette entreprise, les portes nous seront ouvertes pour bien d'autres réalisations futures. Il s'agit maintenant de prouver ce que l'on est capable d'accomplir. Nous ne pouvons trop appuyer sur le fait qu'encore ici, on ne demande pas seulement à un membre, à un comité, mais bien à tout le Conseil, en bloc, de donner un coup d'épaule solide pour assurer la réussite complète d'une des plus grandes entreprises de notre Conseil. Nous en reparlerons dans nos chroniques subséquentes.

La première date à se rappeler cette année est le 21 janvier. En effet, à l'assemblée régulière qui aura lieu ce soir-là, nous aurons l'insigne honneur de recevoir la visite de notre archevêque, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Pas besoin d'insister sur le fait que nous comptons sur une assistance nombreuse pour prouver à notre chef spirituel l'amour filial et l'attachement que nous lui portons.

Le mardi 29 janvier, grand jour pour les amateurs de curling. En effet, c'est la date du bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu au Granite Curling Club. Avis aux intéressés: leurs noms devront être donnés avant le 20 janvier, au frère Norbert Toupin, qui vous donnera tous les renseignements désirés, si vous signalez CE 3-6324.

Nous tenons à offrir nos plus sincères félicitations au frère Hector Paul et à son épouse, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. On me dit que leur date d'anniversaire de mariage est une date inoubliable . . . en effet, elle tombe le premier de l'An.

Au frère Alfred-T. Vermette, nos plus vives condoléances à l'occasion du décès de sa mère. Nous demandons à tous nos frères d'avoir une intention dans leurs prières pour le repos de l'âme de cette dernière.

Un grand merci à notre frère aumônier, M. l'abbé Bernard Bélanger, pour la très intéressante conférence qu'il a prononcée à notre première assemblée régulière cette année. Mettons en pratique son merveilleux conseil: soyons toujours fiers d'être catholiques; soyons également fiers d'être Chevaliers de Colomb.

APRES TOUT.

Décès

M. LEO PELLETIER

Le 28 décembre est décédé à l'hôpital général de St-Boniface M. Léo Pelletier, âgé de 60 ans, du chemin Ste-Marie à St-Vital.

M. Pelletier fut employé au bureau de poste de la ville de St-Boniface pendant 35 ans. Il fut président du Club de Tir Provencher pendant 22 ans, instructeur du Corps des Cadets de l'Institut Provencher et membre des Fils Natifs.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Edna; deux fils, Marcel, de Fort Garry, et Raymond, de St-Boniface; deux filles, Yvette (Mme M. Bélanger), de St. James, et Jean, de St-Boniface; trois frères, Albert, Edmond et Hector; quatre soeurs, Mmes M. Devigne, J. Robert, A, Devigne et H. Van Leusden, et six petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang, le lundi 31 décembre. L'inhumation se fit au cimetière Green Acres.

La Bible vous parle

L'attente des justes n'est que joie, l'espérance des méchants périra. (Prov 10, 28)

Cité de St-Boniface

cinquante-sixième conseil
Comités permanents

Finances: **Warman**, McKall, Lonergan, Guilbault, Ursel.

Travaux publics: **McKall**, Lonergan, Guilbault, Ursel, Warman.

Eau et lumières: **Lonergan**, McKall, Guilbault, Ursel, Warman.

Feu: **Ursel**, McKall, Lonergan, Guilbault, Warman.

Santé et permis: **St-Hilaire**, McGurran, Baudry, Hart, Softley.

Lois et réception: **McGurran**, Baudry, St-Hilaire, Hart, Softley.

Comités spéciaux

Propriété foncière ,etc.: **Hart**, McGurran, Baudry, St-Hilaire, Softley.

Circulation et transport: **Baudry**, McGurran, St-Hilaire, Hart, Softley.

Personnel et administration: **Softley**, McGurran, Baudry, St-Hilaire, Hart.

Bien-être social: **Guilbault**, tous les membres du Conseil.

Bureaux et commissions

Unité sanitaire: **M. le maire**, Hart, St-Hilaire, Baudry.

Caisse d'amortissement: **Warman**, J. A. Schimnowski, J. G. Van Belleghem.

Police: **M. le maire**, St-Hilaire, Ursel, Fred McDonald, Roland Trudeau.

Parcs: **M. le maire**, McGurran, Lonergan, St-Hilaire, Ursel, Softley, G. Guyot, Léo Collette, D. Prenovault, W. Toyne, R. E. Nosworthy.

Bibliothèques: **Hart**, Guilbault, D.-M. Lamont, Don Craw, père, Léonie Guyot, A. Hébert, E. Sutherland, Joan Radford.

Urbanisme: **Hart**, Softley, David Henderson, C.-E. Huot, Gabriel Soulodre, Léo Hervo, H. D. Till.

Musée: **Hart**, Guilbault, L.-M. Besant, Marius Benoist, Jos. Vermander, G. K. J. Adey, Fred J. Murray.

Développement: **M. le maire**, Softley, McKall, Hart, Warman, T. Burke-Gaffney, G.-R. Hébert, Edgar Fourneaux, ingénieur de la ville.

Délégués

Rivières et cours d'eau no 1: **M. le maire.**

Développement du Grand-Winnipeg: **Warman.**

Bonnes routes: **McKall et Baudry.**

Union de municipalités manitobaines: **McKall et Lonergan.**

Entretien des égouts: **McKall.**

Association urbaine du Manitoba: **McKall et Lonergan.**

Urbaine du Manitoba: **McKall et Lonergan.**

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Cercle St-Boniface no 874

Fini les Fêtes . . .

Une fois de plus, nous avons traversé la belle saison des Fêtes, et nous espérons qu'elle a été, pour vous et vos familles, une période heureuse et bien remplie de bénédictions, qui se continueront durant les douze prochains mois.

Nous ne pouvons passer sous silence l'assemblée sociale du 18 décembre . . . quelle belle soirée nous avons eue, grâce comme toujours, au dévouement et à l'ingéniosité des organisatrices, et du comité social en général. Tous les membres de l'exécutif avaient mis la main à la pâte et la soirée se déroula merveilleusement bien. Les divertissements étaient bien imaginés, demandant la participation de chaque membre (et quels talents ont été révélés surtout dans le domaine de la haute couture!).

Nous avons aussi découvert que toutes avaient des voix d'anges pour chanter en choeur nos beaux airs de Noël . . . puis ce bon Père Noël qui trouva le temps de nous rendre visite et de présider à l'échange des cadeaux. Enfin, que dire du goûter . . . sinon que c'était un véritable festin, où la grande vedette était la bonne tourtière canadienne . . . hum . . . on s'en lèche encore les doigts!

Il ne faudrait pas oublier de mentionner la grande générosité des membres à l'égard des moins fortunés. Nous avons recueilli ce soir-là des aliments représentant une somme fort respectable et soeur Loiselle avait l'air bien satisfaite du nombre assez imposant de jouets et d'autres articles de fantaisie qui lui furent remis pour ses protégés. Ce fut enfin, pour les quelque 55 membres qui assistaient, une soirée que personne n'a dû regretter.

Assemblée du 15 janvier

Nous attirons votre attention sur le fait suivant: le premier mardi de janvier étant le Jour de l'An, il a été décidé de ne tenir qu'une assemblée en janvier, soit le 15 courant. Toutes sont priées d'arriver à l'heure, car le programme sera chargé. Nous devrons ce soir-là céder notre salle; la carte de convocation qui vous parviendra ces jours-ci vous indiquera l'endroit où l'assemblée sera tenue. Prenez donc note et rappelez-le à celles qui pourraient l'oublier.

La régente aura besoin ce soir-là de l'appui du plus grand nombre possible de membres, afin de régler une question d'importance. N'oubliez pas non plus qu'on fera tirer au sort un prix à ceux des membres qui amèneront un ou des membres qui n'assistent pas d'habitude aux assemblées . . . vite, au téléphone!

Félicitations

Nous tenons à offrir nos sincères félicitations et des voeux de succès dans son apostolat au R. P. Denis Bédard, O.M.I., récemment ordonné à St-Pierre. Le Père Bédard est le fils de notre soeur Alice Bédard, qui fut régente de son cercle et trésorière d'Etat durant plusieurs années. Toutes les Filles d'Isabelle se réjouissent de cette grâce que Dieu a fait descendre sur la famille Bédard et nous espérons que le nouvel ordonné aura pour nous toutes une pensée dans ses prières à l'autel.

LA REDACTRICE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Jetant un coup d'oeil dans le passé, nous pouvons constater que l'année 1962 a été, pour notre conseil, vraiment bien remplie. Certes il y a eu certaines activités qui n'ont pas eu le succès qu'on en attendait ou qui présentaient quelques difficultés, mais, par comparaison, celles-ci ont été si minimes, qu'en général nous pouvons être satisfaits de la besogne. Après tout, nul n'est parfait!

Cela ne veut pas dire que nous devons baisser notre garde. L'action continue en 1963, ainsi que dans les années à suivre. Et pour terminer une bonne année en due forme, notre soirée, la veille de l'an, a été tout simplement grandiose, si on néglige les quelques inconvenients, tel que orteils écrasés, chevilles cognées ou coups de coudes dans les reins. Ne montrons pas du doigt le comité organisateur pour cela. Ils ont bien fait les choses. Faisons plutôt des démarches auprès du Club St-Vincent pour faire agrandir la salle. Nous aurions facilement pu accommoder d'autres personnes.

Néanmoins l'ambiance et la bonne humeur n'y manquaient pas, malgré qu'à certains moments l'espace réservée à la danse était pas mal "encombrée". Surtout quand les "vétérans" prenaient la piste pour une de ces polkas virévoltantes. Et comme à nos soirées sociales précédentes, c'était encore ceux-ci qu'on voyait le plus souvent sur le plancher: J.-L. J., O. R. et d'autres de la même catégorie.

Après tout ce que nous attendions de notre aumônier, il s'est pas mal tenu à l'écart pendant toute la soirée. L'énergie qu'il a gardée de la sorte est bien venue à point quand le goûter fut servi. Après plusieurs tentatives infructueuses de J.-M. O., notre aumônier prit le micro et avec quelques bons mots, tel que: "Le goûter ne sera pas servi avant que j'ai le silence", le calme se fit dans la salle. C'était vraiment la parole qui faisait de l'effet et la preuve qu'il y avait plusieurs affamés présents! Y inclus votre dévoué

FIGARO.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Dimanche prochain, le 13 janvier, à 8 h. 30 p.m., aura lieu la première partie de cartes d'une série de cinq à la salle paroissiale de la paroisse Ste-Famille. Ceci est organisé par les Dames Auxiliaires de la paroisse.

Venez en très grand nombre; on promet que vous aurez beaucoup de plaisir. Un goûter sera servi.

Cette première partie de cartes est la responsabilité de Mmes J. L'Heureux et H. Démontigny et des familles des rues Tremblay, Prosper et Ste-Catherine.

Va-et-vient

M. Philippe L'Heureux, de l'Armée canadienne, est venu visiter ses parents et amis pour le Jour de l'An. Il retournait par avion le mercredi 2 janvier pour Esquimalt, C.-B.

Que celui qui a deux tuniques partage avec celui qui n'en a pas, et que celui qui a de quoi manger fasse de même. (Lc 3, 11)

NOMINATIONS ECCLESIATIQUES

La chancellerie de St-Boniface annonce aux fidèles du diocèse les nominations ecclésiastiques suivantes qui ont été faites aujourd'hui par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux:

Sont nommés **consulteurs diocésains**:

M. l'abbé Raymond Roy, curé de la paroisse de Holy Cross à St-Boniface;

M. l'abbé Walter Szumski, curé de la paroisse St. Joseph the Worker à Transcona;

M. l'abbé Cyril De Roo, qui était vicaire économe de la paroisse St-Jean-Berchmans à Holland, est nommé vicaire à la paroisse de Holy Cross et est responsable de St. Thomas More;

M. l'abbé Odilon Larochelle, qui était curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Vassar, est nommé curé de la paroisse St-Jean-Berchmans à Holland;

M. l'abbé Jean-Louis Caron, qui était vicaire à la paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde à Ile-de-Chênes, est nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Vassar.

Donné à la chancellerie de St-Boniface, ce huitième jour du mois de janvier 1963.

M. l'abbé Léo COUTURE,
chancelier.

La division scolaire de St-Boniface no 4

La Commission scolaire de St-Boniface a tenu sa quatre-vingtième assemblée annuelle, le mardi 4 janvier, et ses membres ont élu M. Brunelle Léveillé comme président pour l'année 1963. Il succède à M. Robert Bockstael qui occupait ce poste depuis quatre années consécutives et doit céder le fauteuil présidentiel pour une période de deux ans au moins, selon les règlements du Public School Act.

Mme John Gordon fut réélue vice-présidente. La Commission a établi les comités suivants: Finances, fournitures et équipement, M. Robert Bockstael et Mme John Gordon; Administration scolaire, M. le Dr Paul L'Heureux et Mme John Gordon; Construction, entretien et transportation, M. Laurent Marcoux et Robert Bockstael.

En temps que président de la Commission, M. Léveillé est membre de ces comités permanents.

Joseph-H. BRUNS,
surintendant.

Chronique de CKSB

Voici d'autres échos des émissions des fêtes: "Un gros, gros merci pour avoir commencé 1963 de la façon dont vous avez fait. J'ai écouté à 1 h. 10 a.m., le 1er janvier, et j'ai entendu tous les souhaits de bonne année qui étaient transmis par téléphone. Papa, maman et moi-même avons vraiment aimé cela . . ." (Joe Metchuk, Weyburn, Sask.)

"This is to report reception of CKSB on January 1, 1963, between 2:25 and 3:25, CST, I received you loud and clear. The program which I heard included many people phoning the station to broadcast the 'Happy New Year' greetings to friends and relatives . . . Between calls, the requested songs were played . . ." (Richard Kulp, Beetendorf, Iowa, U.S.A.)

"Cette année encore j'ai passé le temps des fêtes à l'hôpital. Pendant ce séjour, le poste CKSB a beaucoup contribué à rendre les heures moins longues et plus plaisantes. Ce qui me porte à expédier ce mot de remerciement, c'est qu'en plus du fait que les émissions m'ont égayé, j'ai constaté beaucoup d'amélioration dans la qualité des émissions . . ." (J. D., Winnipeg.)

Sts-Martyrs-Canadiens

Baptême

Claudette-Anne-Marie, fille de Léo LeBlanc et de Gisèle Lussier.

Soirée sociale

Le 16 février prochain, à 8 h. 30, à la salle Lord Selkirk de l'hôtel Marion, il y aura soirée sociale, organisée par le comité social des Sts-Martyrs-Canadiens. Les billets sont en vente au prix de $1.50 chacun chez toutes les capitaines de baies et au numéro de téléphone: AL 3-1598. L'invitation s'étend à toutes les personnes intéressées, paroissiens, amis, connaissances, voisins, parentés. Venez en grand nombre.

A l'église

En signe de reconnaissance pour dons reçus de généreux paroissiens et amis, une plaque fut placée à l'arrière de l'église dimanche dernier. Chaque nom des bienfaiteurs y est inscrit.

Méli-Mélo

Le 27 décembre dernier, les clercs-servants ont fait de leur journée récréative un magnifique succès. Il y avait jeux organisés et quelques festivités. La plupart étaient présents.

Les Jeannettes avaient pris congé lors des vacances. Elles ont repris leurs activités pour de bon. Il y aura très probablement promesse le 2 février.

Le 7 janvier, il y avait soirée récréative à la Kiewels pour les vendeurs de billets de football. Remerciements sincères à tous les vendeurs, avec l'espoir d'un enthousiasme semblable l'automne prochain.

Il y aura bénédiction des enfants le dimanche 13 janvier, à 3 h. p.m.

La deuxième commande de livres de recettes est arrivée. Avis aux intéressées. Appelez Mme Maxime Desaulniers au numéro de téléphone: AL 3-4407.

Petite Note

Naissance

M. et Mme Marcel Létourneau (née France Rajotte) sont les heureux parents d'une fille, Joanne-Raymonde, née le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest De Gagné (Aurore Rajotte), oncle et tante de l'enfant.

Powerview

Remerciements

M. et Mme Paul Alarie et leur fille, Pauline, remercient sincèrement tous ceux qui se sont montrés sympathiques et attentionnées lors du long séjour de cette dernière à l'hôpital après une sérieuse opération. Plusieurs personnes l'ont visitée, d'autres ont envoyé des messages. A tous ils disent un grand merci.

Ça et là

Comme les années précédentes, il y eut une très belle messe de Minuit dans la paroisse. Le tout s'est bien passé: église remplie de gens, grand nombre de communions et très beau chant.

Après chacune des trois messes du Jour de l'An les paroissiens se sont rendus à la sacristie offrir et recevoir les voeux de leur nouveau curé, M. l'abbé Alain Soucy.

Le nouveau bureau de poste de Powerview est ouvert depuis le 2 janvier. Pour la plupart ce sera plus accommodant que d'aller à Pine Falls chercher le courrier, surtout pour ceux qui doivent marcher.

Tous les élèves sont retournés à leurs classes le 3 janvier, après avoir joui de belles vacances.

Le 3 janvier, les commissaires de l'école Léonard tenaient leur première asssemblée de l'année. Les deux commissaires entrant en charge, MM. Léo Tardiff et Léo Fenez, furent assermentés. M. Robert Guay, le seul ancien commissaire, fut nommé président, et M. Léo Tardiff, vice-président. La secrétaire, Mme Eugénie Desflets, fut employée pour une autre année.

Mariage Harrison-Normand

Le samedi 5 janvier, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, M. l'abbé Alain Soucy bénit le mariage de Mlle Lucienne Normand à M. Roland Harrison.

Mlle Eveline Tardiff et M. David Harrisson étaient témoins. La mariée était accompagnée de son beau-frère, M. Alfred Kemball.

Club athlétique

Le dimanche 6 janvier eut lieu un bingo au profit du Club athlétique de Powerview. On annonce maintenant une soirée d'amateurs pour le dimanche 20 janvier, organisée par le même club.

Baptêmes

Le 1er novembre: Heather-Janice, fille de Laurent Malo et de Mary Courchène, née le 13 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Fontaine.

Le 16 novembre: Florence-Mary, fille de Léo Dean et d'Ida Ridd, née le 7 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Berthelette.

Le 2 décembre: Alcide, fils de Léo Gauthier et de Della Vincent, né le 15 novembre. Parrain et marraine, Roger et Thérèse Gauthier.

Ces trois bébés furent baptisés par M. l'abbé Raymond Roy, ancien curé.

Il y eut en 1962, 25 baptêmes, 11 mariages, trois sépultures d'adultes et une d'enfant.

Va-et-vient

Mme Emile Soucy, de Cacouna, Qué., mère de M. le Curé, est venue passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec son fils.

Concert

Le 20 décembre, les élèves de l'école élémentaire Léonard donnaient leur concert annuel dans la salle paroissiale. La soirée fut rehaussée par la présence de Mgr J. Bellavance, de Pine Falls, du R. P. George Hart, O.F.M., de Lac du Bonnet, et de M. le Curé.

Il y eut chants, saynètes, danses, etc. Malheureusement, on n'eut pas la chance de voir la dernière danse carrée qui devait être présentée par les grands garçons, le disque musical ayant été brisé quelques minutes avant l'entrée en scène.

St-Malo

Décès

Le 31 décembre 1962 est décédé à l'hôpital de St-Pierre M. Zéphirin Tétrault, de St-Malo, âgé de 72 ans.

Son épouse, née Lina Lafantaisie, le précéda dans la tombe en 1936.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Edgar, de St-Lazare, Arthur, Fernand et Robert, de St-Malo; trois filles, Marguerite (Mme Edmond Laroche), de St-Pierre, Gertrude (Mme Léon Joubert), de St-Charles, et Huguette (Mme Aimé Fillion), de St-Boniface; 38 petits-enfants; un frère, Aster, de St-Boniface; trois soeurs, Mme François Côté, de St-Pierre, Mmes Albertine Morin et Donalda Hébert, de St-Malo.

Les porteurs étaient MM. Edmond Côté, Jean Morin et Laurent Hébert, neveux du défunt, et Edmond Laroche, Aimé Fillion et Léon Joubert, ses gendres. La quête fut faite par deux petits-fils, Guy et Michel Tétrault.

Les funérailles eurent lieu le 3 janvier à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale de St-Malo, et l'inhumation suivit dans le cimetière local.

La maison funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Zéphirin Tétrault remercie tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies durant cette récente épreuve. Elle remercie tout spécialement M. l'abbé David Roy, curé de St-Malo, et le personnel de l'hôpital de St-Pierre.

Le Pas

Messe de Minuit

Cette année encore, par une nuit splendide, les paroissiens de Le Pas se sont rendus nombreux pour assister à la messe de Minuit et prier ardemment le Roi de la Crèche d'apporter au monde une paix durable. Dans la crèche, le petit Jésus semblait attendre les hommes. La chorale rendit avec succès une messe en trois parties. A la messe de l'Aurore, tous chantèrent en choeur les beaux cantiques de Noël. Tous sont ravis de la direction des religieuses.

Concert de Noël

Le jeudi 20 décembre, à 7 h. p.m., la salle Guy était remplie de parents et amis venus assister au concert de Noël présenté par les élèves de l'école du Sacré-Coeur. Parmi les invités d'honneur, on remarquait les RR. PP. A. Chamberland, provincial au Keewatin, J. Chaput, curé, et R. Bilodeau, vicaire, tous trois oblats, les Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital St-Antoine et les religieuses de la Présentation. La chorale scolaire fit entendre de jolis chants de Noël. Chaque classe avait préparé un numéro, soit un chant ou une saynète. Il y eut un beau tableau vivant de la Nativité. Le tout dura plus de deux heures. Les différentes scènes de Noël furent toutes très applaudies.

L'école du Sacré-Coeur a ouvert ses portes le jeudi 3 janvier.

Letellier

Soirée des jeunes

Le jeudi 27 décembre, environ 30 jeunes se réunirent à la salle Mémoriale de Letellier. Chacun coopéra en apportant sa joie, ses idées, son entrain, un petit don pour payer la salle et son goûter.

La soirée débuta par des jeux organisés auxquels tous prirent une part enthousiaste. Quelques garçons exécutèrent une démonstration inpromptue et intéressante du "Limbo Rock".

Leur ami séminariste, Hervé Dansereau, de Letellier, vint les encourager. Plusieurs parents assistèrent également à cette soirée. Cependant, il faudrait que beaucoup d'autres s'intéressent à venir encourager leurs enfants. Un gros merci à ceux qui sont venus.

A l'avenir, on espère que chacun d'eux répondra à l'invitation qui leur est lancée d'assister à ces soirées sociales. Encouragez les jeunes car ils ont besoin de votre aide matérielle autant que spirituelle.

Voici un message pour chacun des membres. L'exécutif vous encourage et vous demande de soumettre vos suggestions pour les prochaines réunions. Il vous remercie de la coopération que vous lui avez montrée jusqu'à présent.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

M. Arthur Neault, de Winnipeg, autrefois de Ste-Rose, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose le 3 janvier, après une longue maladie. Il était âgé de 72 ans.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de Ste-Rose par le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, le samedi 5 janvier.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Emilienne Thibert, deux fils, Robert et Gilbert, de Winnipeg; deux filles, Solange, de Winnipeg, et Gilberte (Mme René Collette), de Regina; trois frères, Jean, de Laurier, Eugène, de Ste-Amélie, et Azarie, de Winnipeg; quatre soeurs, Théophie (Mme Israël Thibert), de Cayer, Adina (Mme Edouard Breland), de St-François-Xavier, Louise (Mme Victor Hamelin), de Ste-Rose, et Lucienne (Mme Edouard Ragot), de Winnipeg.

Profession religieuse

Félicitations et meilleurs voeux à Mlle Gilberte Proteau, o.m.m.i., institutrice à l'école secondaire, qui a renouvelé, à Winnipeg le dimanche 6 janvier, ses voeux de religion dans l'institut des Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée. Que son exemple entraine d'autres jeunes filles à se consacrer au bon Dieu pour le bien des âmes et de l'Eglise.

St-Norbert

Messe de Minuit

Il y eut une belle messe de Minuit chantée dans l'église paroissiale à la nuit de Noël. Que de remerciements on doit pour cette pieuse cérémonie! D'abord au bon curé et à son vicaire qui ont donné de leur temps et de leur personne pour préparer cette fête et en faire une des plus saintes; à la sacristine et à ses aides pour les délicates parures et la crèche magnifique; au maître de chapelle, au choeur de chant, aux solistes et à l'organiste pour le chant si bien réussi qui leur a coûté tant d'heures de travail; aux dames qui se sont dévouées pour recueillir les offrandes pour l'achat des fleurs naturelles, et aux enfants de choeur.

Activités des Scouts

A l'assemblée annuelle des amis des scouts eut lieu l'élection des officiers, dont voici le résultat: président, M. Alfred Trépanier; vice-présidente, Mme Fortier; trésorier, M. Oscar Boissonneault; secrétaire, M. G. Rémillard; conseillers, Mmes A. Marion et R. Joyal et M. Albert Roy; aumônier, M. l'abbé Paul Gagné.

La scoutmaîtrise félicite le nouveau comité et lui souhaite bon succès. Ce comité a pour but d'aider financièrement les scouts.

On appelle scoutmaîtrise les grands chefs qui dirigent les scouts; ce sont MM. René Provost, S.M., David Pelland, A.S.M., Aurèle Campeau, A.S.M., et M. l'abbé Paul Gagné, aumônier.

Les fameux coins de patrouille sont finis et attendent impatiemment le verdict des juges, mais qu'importe que l'on soit gagnant ou non; l'important c'est d'avoir bien travaillé.

Les Chevaliers de Colomb ont demandé l'aide des Scouts pour ramasser de porte en porte des jouets usagés pour les enfants moins privilégiés. En une soirée, les Scouts ont visité tous les foyers du village et sont revenus enchantés. Les quelques personnes qui n'avaient pas de jouets ont fait une contribution en argent. Merci à ces généreux donateurs. Ces objets qui ont été réparés feront le bonheur de plusieurs enfants.

Le jeudi soir 20 décembre avait lieu la réunion des Scouts, mais au lieu d'une réunion régulière, ce fut une veillée avec arbre de Noël. Chaque scout avait tiré au sort le nom d'un autre scout pour qui il apportait un cadeau. En arrivant il le déposait au pied de l'arbre et tous attendirent avec impatience. Enfin le Père Noël arrive et fait la distribution. On crie, on rit, on est heureux! Mais où donc est M. l'Aumônier? Et qui est le Père Noël? . . . M. D. Pelland reçoit le plus gros cadeau. Chanceux!

Après une agréable soirée, animée par des chants et des jeux et complétée par un délicieux goûter, tous rentrent dans leur foyer le coeur content.

Baptême

Le 30 décembre: Joseph-Jacques-Paul, fils de M. et Mme Alfred Péloquin, né le 24 décembre à l'hôpital général de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Péloquin, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme A. Péloquin désirent remercier M. le Dr R. Jacques et le personnel de l'hôpital.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Péloquin, de Ste-Catherine, Ont., sont de passage chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Péloquin. Ils visitent aussi leurs parents et amis des paroisses environnantes.

La chorale de l'Institut Collégial de St-Claude a exécuté trois morceaux lors de l'ouverture officielle de l'édifice le lundi 7 janvier. (Photo Napoléon)



Sur cette photo l'on voit la cérémonie de la pose du crucifix dans l'Institut Collégial de St-Claude lundi, à la fin de la bénédiction de l'édifice. Son Exc. Mgr M. Baudoux officie, assisté de MM. les abbés J.-M. Gagné, curé, (à droite) et J. Choiselat, curé de Haywood (à gauche).

A St-Claude, les orateurs mettent relief les avantages de l'étude . . .

(Suite de la première page)

Pendant la cérémonie liturgique, M. l'abbé Ovila Moquin, curé de Somerset, a récité les prières avec la foule dans l'auditorium, tandis que l'archevêque, assisté de MM. les abbés Gagné et J. Choiselat, curé de Haywood, et d'autres ministres, faisait le tour des corridors, des salles et du perron.

A la fin de la cérémonie, il a accroché au mur, devant l'entrée, un magnifique crucifix de bois sculpté, don des religieuses.

L'école secondaire est d'un style assez bizarre. A gauche et à droite de la grande entrée, il y a une série de toits inclinés, chacun marquant une salle de classe. Ainsi, vers le nord ou le sud, chaque salle a des fenêtres à la partie supérieure du mur, ce qui favorise l'illumination, la ventillation et aussi un sentiment d'autonomie par rapport à l'édifice total.

L'auditorium longe l'édifice principal en arrière, avec accès par deux portes intérieures. Son toit est incliné vers l'ouest. Un système de planches et de blocs fait un estrade mobile.

Le chant

Après le chant de l'hymne national, le programme a débuté par trois morceaux exécutés par la chorale sous la direction de la Rév. Sr Elzéar, comme il suit: "Break, break, break", "Je crois" (choeur parlé composé par la Rév. Sr Gabrielle-Marie) et "Plus près de toi, mon Dieu".

"A l'oeuvre"

Après avoir souhaité la bienvenue aux visiteurs distingués, M. Louis Bazin a donné l'historique de l'Institut en ces termes:

Au mois d'avril 1960, le comité de construction du Département d'Education, après avoir étudié les plans soumis par les commissaires de la Division de la Montagne, approuvait pour St-Claude la construction d'une école secondaire de 13 classes, qui devait être suffisamment spacieuse pour accommoder la population écolière des écoles de Haywood et St-Claude du district no 5 de la division; soit 400 enfants à l'élémentaire et 101 au secondaire.

Cette école comprendrait **6 classes académiques, 1 laboratoire, 1 librairie, 1** classe pour **cours commercial**, 1 classe **d'économie domestique** et un **auditorium de 3 classes.** L'estimé du coût était de $241,000.

M. Gaboury fut choisi comme architecte, et la construction fut confiée à la compagnie Sawatski pour le montant de $188,000. Elle fut terminée en janvier 1962.

Le coût de l'école se monte approximativement à $212,000. (Soit $16,330 par classe). Ce montant comprend le prix du contrat de construction, les frais d'architecte, achat du terrain, puits, ameublement, assurance, plantation d'arbres, etc.

Sur ces $212,000 la province paiera $146,250, ce qui laisse un montant de $66,000 (et les intérêts) à prélever en 20 ans sur les impôts municipaux de la division, soit environ 1 millième sur votre évaluation personnelle.

Ce chiffre, bien entendu, est pour l'école de St-Claude seulement, et nous devons en plus payer notre part sur les trois autres écoles secondaires de la division.

Dans une allocution simple mais très convaincante il a insisté ensuite sur la nécessité de l'instruction, surtout aux temps modernes, et sur la nécessité de l'étude acharnée par les écoliers qui veulent réussir à l'heure où les exigences des écoles techniques et des collèges sont de plus en plus sévères.

(On trouvera de larges extraits de ce discours en page des Jeunes.)

M. le Dr H. Delaquis, président de la Commission divisionnaire, a souhaité longue vie à l'Institut et a exhorté le personnel et le corps étudiant à tirer le meilleur profit de ce dont ils disposent.

M. D. McDonald, inspecteur, a exprimé ses souhaits paternels et a signalé que cette école fait partie de la réponse du Manitoba à un écrivain du commencement de ce siècle qui disait inutile l'éducation de la masse.

Remerciements

Mlles Yvette Dion et Jeannine Jubinville ont récité en termes choisis, les louanges de l'édifice, bien éclairé, bien climatisé, bien spacieux, et de la formation supérieure qu'on y donne. "Il n'y en a pas comme lui", disaient-elles de leur aumônier, M. le vicaire.

Le mouvement francophile

En présentant M. Damien Giordani, consul de France, M. Martin a fait allusion aux ancêtres de plusieurs familles de la paroisse, venues de France. L'orateur, à son tour, a décrit la ville de St-Claude comme un joyau parmi les endroits à fondation française dans l'Ouest.

Il a insisté surtout sur le rang honorable que détient le Manitoba parmi les communautés les plus progressives, et sur l'ensemble politique de la province qui s'intéresse à l'avancement de la culture populaire à la campagne aussi bien qu'à la ville.

Il a évoqué plusieurs faits qui dénotent la faveur dont jouit la langue française en ce milieu, la sympathie de l'université, les cours du soir, etc.

Enfin il a exprimé son admiration pour le rôle du Canada où les deux cultures garantissent l'indépendance nationale et l'enrichissement à l'intérieur du pays. Il remercie son gouvernement du privilège qu'on lui donne de vivre parmi les Manitobains.

Points pratiques

M. le curé a félicité tout le bureau de la commission pour son travail ardu. Il a profité de la présence du ministre pour souligner combien les chefs du village s'inquiètent d'attirer l'industrie locale apte à employer les jeunes et à les garder à la campagne. Il a invité les commissaires à achever l'équipement de l'édifice scolaire afin de permettre l'organisation prochaine des cours d'art domestique.

Architecture créative

Mgr Baudoux a dit sa grande fierté de cette réalisation magnifique qui répond à ses exigences dans le domaine de la construction d'écoles. Il regrette que St-Claude soit un peu trop loin pour figurer sur l'itinéraire qu'il poursuit en faisant visiter à St-Boniface les édifices diocésains modernes.

Ecoles non-subventionnées

Parlant en anglais, Mgr l'archevêque a fait allusion aux généreuses subventions que la province a versées dans les coffres de la division pour fins de construction. Nous sommes pleins d'envie à l'égard de cette paroisse parce que, en ville, nous nous préparons à ériger une école secondaire paroissiale dont il nous faut porter tout le fardeau financier, soit pour la construire, soit pour payer les salaires du personnel. Nous ne cessons d'espérer que le gouvernement nous viendra en aide.

Son Excellence a décrit un peu le travail accompli au cours de la première session du Concile, travail souvent obscur comme celui de la pose des fondations d'une école.

Bilinguisme et intelligence

Mgr Baudoux a saisi l'occasion pour faire ressortir les immenses avantages du bilinguisme français-anglais. Ces deux langues, révéla-t-il, suffisaient pour converser avec l'un ou l'autre des milliers d'évêques à Rome, ces hommes des mieux éduqués. On estime que si la traduction simultanée du latin est installée à la prochaine session, il suffirait d'utiliser le français et l'anglais. D'ailleurs, à l'occasion de certaines réunions internationales pendant le Concile, on employait de préférence le français (langue maternelle, semblait-il, des hommes les plus intelligents, et dont le rayonnement s'intensifie tous les jours).

Son Excellence de commenter en conclusion le blason de l'école: feuille d'érable qui représente notre pays, notre patrimoine, notre terre; la croxi superposée, qui parle de rédemption humaine et religieuse, qui est à l'origine du bonheur réel de l'homme; le lys de France, qui complète l'idéal de St-Claude.

M. Etienne Gaboury, après avoir partagé avec l'auditoire certaines préoccupations professionnelles de l'architecte, a présenté la clef de l'édifice à la principale, la Rév. Sr Dorothée. Mme Thelma Forbes, député, dans une allocution charmante, a distribué des félicitations à qui de droit et a fait remarquer avec quel soin, le personnel et les élèves sauvegardaient la propreté de l'édifice.

L'hon. Evans

L'hon. Gurney Evans, après avoir exprimé les boniments d'usage en français, a demandé si cela suffisait pour le ranger parmi "les gens les plus intelligents".

Il a avoué être préoccupé de l'avenir économique du peuple manitobain et il a averti les jeunes que de nos jours il n'y a pas de travail pour un ouvrier ordinaire. Il faut persévérer dans les études pour en retirer non seulement des capacités économiques, mais aussi pour bénéficier des richesses spirituelles que l'on trouve dans une école de ce genre.

M. Evans a repris le souhait de Son Excellence en ces termes: Son Excellence a soulevé une question de la plus haute importance pour le peuple manitobain, une question qui engage la conscience de tous et qui demande à être solutionnée avec compréhension. Notre gouvernement y a porté et ne cesse d'y porter une attention des plus anxieuses.

M. Evans a ensuite coupé le ruban bleu à la porte de l'auditorium. Suivirent la visite de l'école et un goûter pour les distingués visiteurs.

Inwood

Décès

M. Barthélémy Dupont, âgé de 51 ans, de Inwood, est décédé subitement à l'hôpital de Teulon, le 26 décembre 1962. Né à St-Vital, M. Dupont fut cultivateur dans le district de Inwood pendant 43 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Cécile; trois fils, Arthur, de Winnipeg, Gilbert et Henry, de Inwood; deux filles, Marguerite et Rose-Marie, à la maison; sa mère, Mme Angela Dupont, de Winnipeg; trois frères, Louis, Etienne et Alphonse; deux soeurs, Jacqueline (Mme A. Pitre) et Angéline (Mme A. Mondor), tous de Winnipeg.

Les prières furent dites le 28 décembre au salon funéraire de Teulon. Le service funèbre fut chanté le samedi 29 décembre en l'église Ste-Cécile de Inwood. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Père de trois missionnaires oblats, M. R. Magnan est inhumé à Ste-Anne

STE-ANNE-DES-CHENES — En l'église paroissiale, le jeudi 3 janvier, eurent lieu les funérailles de M. Rémi Magnan.

Né à St-Thomas de Joliette, Qué., le 28 janvier 1884, il était le 15e d'une famille de 17 enfants. Le 19 mars 1889, sur l'invitation de son oncle, M. l'abbé Raymond Giroux, alors curé de ce village, il vint s'établir avec ses parents sur une ferme à Ste-Anne-des-Chênes, où il demeura toute sa vie. Il fit ses études à l'école du village. Marié à Joséphine Boisjoli, de La Broquerie, le 4 mai 1914, il mena une vie simple et exemplaire.

Il prit part à la vie paroissiale en étant commissaire d'école, conseiller municipal, membre de la chorale et de la Ligue du Sacré-Coeur. Malgré sa santé défaillante durant les dernières années de sa vie, il continua à assister à la sainte messe et à s'intéresser aux travaux de la ferme.

Après un séjour d'une semaine à l'hôpital général de St-Boniface, il mourut, muni des derniers sacrements, le dimanche soir 30 décembre 1962, à l'âge de 78 ans et 11 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Marius, de Ste-Anne, le R. P. Z. Magnan, O.M.I., de Sandy Bay, Man., le R. P. L.-de-Gonzague Magnan, O.M.I., et le R. F. Edouard Magnan, O.M.I., du Basutoland, Afrique Sud, Gérard, de Redwood City, Californie, et Joseph, de St-Boniface; cinq filles, Angéline (Mme Gérard Bédard), de Kenora, Agathe (Mme Louis Maurice), de St-Vital, Odile (la Rév. Sr Marie-Anne, Chanoinesse de Jésus), du couvent de Haywood, Gisèle, de Ste-Anne, et Berthe (Mme Yves Rémillard), de St-Boniface; 14 petits-enfants; un frère, le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., de Lebret, Sask.; une soeur, Mme Augustine Perrin, de St-Boniface.

La dépouille mortelle fut transportée à l'église de Ste-Anne, à 2 h. p.m. le 2 janvier, et les prières y furent récitées jusque dans la soirée.

De nombreux parents, amis et paroissiens assistèrent à la messe de Requiem qui fut chantée le lendemain matin par le R. P. Z. Magnan, assisté du R. P. A. Girard, O.M.I., et de M. l'abbé Henri Prescott, comme diacre et sous-diacre, respectivement cousin et neveu du défunt.

Les funérailles furent rehaussées par la présence de plusieurs membres du clergé, entre autres, Mgr O. J. McInerney, représentant de Son Exc. Mgr Flahiff, de Winnipeg, Mgr Beaudry, de St-Boniface, les RR. PP. C. Montpetit, curé, Gagnon, vicaire, Sliger et A.-M. Parent, tous rédemptoristes, le R. P. Lucien Hardy, S.J., les RR. PP. A. Lizée, C. Deshaies, Josaphat Magnan, P. de Moissac, E. Danielo, A. Ruest, C. Lafrenière, L. Alarie, M. Desautels et E. Pelletier, tous oblats; M. l'abbé J. Choiselat, les RR. FF. Zéphirin et Claude, C.Ss.R., ainsi que nombre de religieuses de plusieurs communautés.

Les porteurs étaient M. Louis Maurice, gendre du défunt, et des neveux, MM. Tobie et Maurice Perrin, Fortunat Magnan, Jos. Mousseau et Noël Tougas. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière paroissial.

Remerciements

La famille R. Magnan désire remercier tous ceux qui lui ont offert leur sympathie ou rendu service durant cette épreuve. Merci spécial à Mme S. Langill, organiste, et aux chantres, qui ont si bien accompli leur tâche.

Bingo

Ce soir à 8 h. aura lieu le bingo hebdomadaire. Venez en grand nombre.

Partie de cartes

Une partie de cartes organisée par les Fermiers-Unis aura lieu à l'école élémentaire le dimanche 13 janvier.

Baptêmes

Le 30 décembre: Dina, fille de M. et Mme Maurice Perrin.

Le 30 décembre: Edward, fils de M. et Mme Ralph Decock.

Saint-Labre

Messe de Minuit

Comme partout dans le monde chrétien, les paroissiens de St-Labre ont senti une joie céleste envahir leur coeur au cours de la nuit de Noël, alors qu'était commémorée la naissance du petit Roi de la crèche, apportant au monde troublé un nouvel espoir de paix.

La modeste église, toute étincelante, était décorée avec un goût sûr. L'assistance était nombreuse. Le R. P. Lalonde, S.J., officiait.

Un grand merci au choeur de chant et à tous ceux qui se sont dévoués pour faire de cette messe un si beau succès.

Va-et-vient

Les gens profitèrent de la température idéal du Jour de l'An pour rendre visite à leurs parents: MM. et Mmes A. Gobin, Marcel Poiron, Mathias Gagnon, Alexis Gendron, Wilfrid Savard, Jules Gérardy, Harel, Raymond Le Leannec, Rosaire Comeault, Arthur Lorteau et Paul Barthelette, MM. Norman, Yvon Comeault et Jean Lorteau.

MONTEBELLO, CALIF.

Décès

Mme Jean-Baptiste Plamondon est décédée à Montebello, Californie, à l'âge de 87 ans et 11 mois.

Originaire du Massachusetts, elle est venue au Manitoba avec ses parents dès son bas âge. En 1895 elle épousait M. Jean-Baptiste Plamondon et ils demeurèrent à St-Jean-Baptiste, Man., jusqu'en 1920, après quoi ils s'en allèrent vivre en Californie, laissant derrière eux un excellent souvenir.

Son époux et quatre de ses enfants l'ont précédée dans la tombe. La défunte laisse dans le deuil trois fils, Achille, de St-Boniface, Georges et Noël, de Californie, et deux filles, Rose (Mme Marc De Bell) et Blanche (Mme Marc Marty).

Des décorations extérieures égaient le temps des Fêtes à La Broquerie

LA BROQUERIE — Une atmosphère de joie règne depuis les dernières semaines dans le petit village de La Broquerie alors que plus nombreux que jamais sont les foyers où dans la nuit scintillent les illuminations célébrant l'avènement de Celui qui est la lumière du monde. Les crèches tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ont fait toilette nouvelle. Notons particulièrement la crèche de l'Ecole Elémentaire sur la rue principale et le nouveau décor, les personnages et le petit Jésus tout neuf à l'église paroissiale, les toiles artistiquement peintes grâce au talent et au dévouement des Rév. Srs Supérieure et Talbot, S.G.M., aidées de M. Raynald Gamache, toujours actif au service de l'autel et envers qui la paroisse est en grande partie redevable de la discipline qui règne au choeur durant les cérémonies liturgiques. Félicitations aux enfants de choeur pour leur tenue si édifiante.

Des remerciements s'adressent également aux membres de la chorale paroissiale pour la bonne exécution du chant, fruit des heures consacrées aux répétitions précédant les célébrations des Fêtes et particulièrement à la dévouée organiste, Mme Joseph Balcaen, et à Mlle Lorraine Normandeau, qui a bien voulu accepter la tâche difficile de la direction de la messe de minuit.

Visiteurs

Par ailleurs de nombreux visiteurs sont venus passer ces jours de réjouissance avec leurs parents et amis. Entre autres: M. l'abbé Louis Laurencelle, de l'Ontario, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, de Saint-Boniface, Mlle Emma Nadeau, de Maillardville, et M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne, Sask.

Réunion familiale

M. et Mme Eloi Gagnon avaient également le bonheur de recevoir leur fille, la Rév. Soeur Evelyne Gagnon, institutrice au Fort McMurray dans le Nord Canadien. La Rév. Soeur Gagnon avait le plaisir d'assister à la messe de minuit dans sa paroisse pour la première fois depuis 13 ans alors qu'elle est entrée au noviciat des Soeurs Grises. De joyeuses réunions de famille eurent lieu à l'occasion de ses vacances lui permettant de revoir ses parents et amis de Saint-Boniface, Saint-Pierre et La Broquerie. Le soir de Noël tous se réunissaient chez son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Edouard Gagnon; ses grands-parents, M. et Mme Joseph Fabas; ses parents, M. et Mme Eloi Gagnon; ses frères et soeurs et leurs familles, 22 petits-neveux et nièces formant une relève bien balancée de 11 petits garçons et 11 petites filles bien sages et surtout heureux de revoir la tante religieuse.

Arrivée le 22 décembre, la Rév. Soeur Gagnon est repartie le 1er janvier pour un congrès à Edmonton d'où elle devait reprendre l'avion quelques jours plus tard pour retourner au Fort McMurray. Heureuse et sainte année à la courageuse petite missionaire du Nord Canadien où se retrouvent, à divers postes, un nombre considérable des anciens et anciennes de la paroisse de La Broquerie. A tous félicitations et meilleurs voeux à l'occasion du Nouvel An.

Première messe

Le mercredi 2 janvier, le R. P. Denis Bédard, O.M.I., de Lebret, Sask., fils de M. et Mme Josaphat Bédard, de Saint-Pierre, célébrait une messe dans la paroisse. Il était assisté au choeur par son cousin, M. Clément Bédard. Le nouvel ordonné était accompagné de son père et de sa mère. Ayant quitté La Broquerie avec sa famille dès son enfance il dit que c'était pour lui une grande joie de célébrer la messe dans sa paroisse natale.

Un dîner de famille eut lieu à cette occasion chez son grand-père, M. Hector Bédard, et sa tante, Mlle Blandine Bédard.

Le 22 décembre avait lieu à Saint-Pierre l'ordination sacerdotale du Rév. Père Denis Bédard, O.M.I., à laquelle ont assisté plusieurs de ses parents de La Broquerie: entre autres, MM. et Mmes Arcade Bédard, Ignace Guérette, Noé Bédard, Mlle Blondine Bédard, de même que M. Elie Bédard, venu de Thompson, pour la circonstance.

Le Frere J. Martin, O.M.I.

De leur côté, M. et Mme Louis-Joseph Granger recevaient la visite de leur cousin, le Rév. Frère Joseph Martin, O.M.I., missionnaire au Central Patricia dans le Nord Ontarien. Le frère Martin fait partie d'une famille de 24 enfants, dont cinq se consacrèrent à Dieu: un prêtre et une religieuse (décédés); le R. P. Gérard Martin, O.M.I., missionnaire au Basutoland, et une autre fille religieuse.

Après une retraite à Villa Maria à Saint-Norbert le frère Martin passa quelques jours de vacances à La Broquerie pour saluer ses cousins et cousines. Une réunion de famille eut lieu à cette occasion chez M. et Mme Louis-A. Granger.

Afin de ne pas abuser de la bonne hospitalité de M. le Rédacteur, la correspondante doit remettre à plus tard d'autres rapports de visites intéressantes.

Dunrea

Temps des Fêtes

Le beau temps des Fêtes tire à sa fin, mais quels souvenirs touchants et joyeux il laisse dans les coeurs.

A la fête de la Circoncision, il y eut dans la paroisse messe de Minuit, précédée d'une heure de méditation et de prières, afin de bien terminer l'année qui s'achevait et de commencer la nouvelle année au pied des autels. La chorale répéta la même messe qu'à Noël et pour terminer entonna le cantique "Mon Dieu bénissez la nouvelle année".

Le jour de l'Epiphanie, une messe lue eut lieu à 9 h. a.m., avec cantiques appropriés. M. l'abbé Vachon, curé, se rendait ensuite à la mission de Baldur.

M. et Mme Alfred Paradis se sont surpassés cete année dans la préparation de la crèche à l'intérieur de l'église.

Va-et-vient

Pendant le temps des Fêtes, plusieurs parents et amis de l'extérieur sont venus visiter dans la localité et ce furent les traditionnels soupers, veillées et réveillons, dépouillement des nombreux cadeaux, en un mot, joie générale. On remarquait entre autres, Mmes Maria Toutant et Anna Boulet et ses enfants, ainsi que M. et Mme T. Martin et leurs enfants, tous de St-Boniface; M. Albert Martin, de la province de Québec: les jeunes de la paroisse étudiant dans différents centres d'études de la province; M. et Mme Jos. Prescott, de St-Lazare, et M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg.

Le Jour de l'An, M. l'abbé C. Vachon, curé, a reçu avec bonheur la visite d'un confrère, M. l'abbé D.-J. Desjardins, de Mc Creary, qui repartait le lendemain.

M. et Mme Arthur Boulet et leurs enfants se sont rendus passer le Jour de l'An à Oak Lake chez M. A. Vachon. Mlle Bertha Langlois prenait place avec eux pour aller visiter sa parenté et se rendre ensuite à Laurier et Ste-Amélie.

M. et Mme Arthur Paradis, accompagnés de leurs deux enfants, se rendaient récemment à St-Lazare, Lebret et Regina, Sask.

Mariage McDonald-Emond béni à Lorette le 29 décembre

LORETTE — L'église paroissiale Notre-Dame de Lorette, décorée de sa parure des Fêtes, était témoin d'une belle cérémonie de mariage, le samedi après-midi 29 décembre, alors que Mlle Jeannette Emond, fille de M. et Mme Marcien Emond, de Lorette, unissait sa destinée à celle de M. Robert McDonald, fils de M. William McDonald, de la paroisse St-Eugène de St-Vital.

M. l'abbé Joseph Jolicoeur, de l'Ontario, cousin de la famille Emond, officiait. Les servants de messe étaient Bernard et Claude Bohémier, de Lorette. Mlles Lucille Emond et Angèle Hamoline exécutèrent le chant accompagnées à l'orgue par Mlle Angèle Marcoux.

La mariée, entrant dans l'église au bras de son père, était ravissante dans une longue robe en taffetas avec petite traine, encolure ronde et manches en pointes de lis. Son voile bouffant était retenu par une jolie couronne; elle tenait un bouquet de fleurs rouges.

Mlles Raymonde et Julie Emond, Diane et Anne-Marie McDonald et la petite Jocelyne Emond, bouquetière, faisaient partie de la cours d'honneur. Elles étaient vêtues de robes et chapeaux identiques en velours rouge et accessoires blancs.

Les garçons d'honneur étaient MM. Hubert Bohémier, Maurice Emond, Michel McDonald et Gérard Glenn et le petit page, Marcel Prairie.

La réception et le souper eurent lieu à la salle paroissiale, présidés par le maître de cérémonies, M. Marcien Bergeron, oncle de la mariée. MM. Yves Emond, de Minneapolis, et Jean-B. Grégoire portèrent les toasts auxquels le marié répondit gentiment. MM. M. Emond et W. McDonald adressèrent également la parole, félicitant les nouveaux époux.

Ensuite Mlle Lucille Emond exécuta quelques chansons appropriées, accompagnée au piano par Mlle Lorraine Garand, cousine.

On remarquait à la table d'honneur le R. P. Louis Vielfaure, P.B., ami, ainsi que Mme Joseph Emond et M. Alphonse Grégoire, grands-parents de la mariée.

De nombreux parents et amis se réunirent à Winnipeg pour la soirée dansante. Mlle Diane Emond, de Minneapolis, chanteuse très populaire, cousine de la mariée, dédia deux jolies chansons aux élus du jour.

Au départ pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée revêtait un ensemble bleu avec veste de fourrure et chapeau blanc. A leur retour, M. et Mme R. McDonald résideront à St-Boniface.

Whitemouth

MME ROSE BELLIVEAU

Le 27 décembre 1962 est décédée à l'hôpital de Whitemouth, Man., Mme Rose Béliveau, âgée de 58 ans.

Née à St-Paul, Minn., elle vint au Canada il y a 48 ans et y demeura depuis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Roland Belliveau, deux fils, Paul, de St-Boniface, et Georges, de Transcona; une fille, Mme Louise Marchuk, de Broad Valley, Man.; trois frères, Pierre et Delphis Mongeon, de Camperville, Man., et Octave, de Matane, Qué.; deux soeurs, Mme A. Gagné, de La Tuque, Qué., et Mme F. Bowen, de Winnipeg, et 9 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le lundi 31 décembre, en l'église d'Elma, Man., par le R. P. A. Fréchette, et l'inhumation se fit dans le cimetière St-Augustin de Whitemouth.

Malheur à qui bâtit une ville dans le sang et fonde une cité sur l'injustice. (Hab 2, 12)

M. A. Desjardins, père de 15 enfants, fut inhumé à Ste-Amélie le 2 janvier

STE-AMELIE — M. Arthur Desjardins, né le 5 mars 1881, à Eagle Lake, Ont., est décédé à l'hôpital de Ste-Rose le 30 décembre, à l'âge de 81 ans et 9 mois, après cinq mois de maladie supportée avec une patience remarquable et une rare gaieté.

M. Desjardins arriva à St-Pierre avec ses parents en 1881. Il épousa Mlle Adèle Pelland le 26 novembre 1906. La jeune famille arriva à Ste-Amélie le 26 décembre 1910, où M. Desjardins demeura jusqu'à sa mort.

De ce mariage naquit 17 enfants dont deux moururent en bas âge. Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, neuf fils, Alexandre, de Lethbridge, Alta, Arthur, de Ste-Amélie, Adélard, de Markdale, Ont., Albert, d'Ottawa, Jean-Léon, de Michel, C.-B., Pierre et Antoine, de Laurier, Joseph, du Yukon, et Gérard, de St-Charles; six filles, Cécile (Mme A. Letain), Thérèse (Mme H. Delaurier), Juliette (Mme W. Chatwell), de Laurier, M.-Louis (Mme J.-L. Corbel), M.-Ange (Mme G. Casavant), de Ste-Amélie, et Agnès (Mme Jos. Cahil), de St-Charles; 120 petits-enfants et 35 arrière-petits-enfants; un frère, Joseph, de Willow-Bunch, Sask., et une soeur, Anne (Mme Georges Proulx), de Vancouver, C.-B.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Amélie le 2 janvier par M. l'abbé André Gervais, curé, assisté de MM. les abbés R. Lavoie, curé de Laurier, et du R. P. J.-P. Isabelle, O.M.I., de Ste-Rose, comme diacre et sous-diacre. Les RR. PP. Gérard Pinette, O.M.I., de St-Philippe, Sask., et E. Dorge, O.M.I., d'Ebb & Flow, assistaient au choeur.

Les porteurs étaient six petits-fils du défunt, André, Joseph et Arthur Letain, Aimé Corbel, Maurice et André Desjardins.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: Mlle Estelle Chouinard, de St-Pierre, nièce du défunt, MM. et Mmes Jean Ouimet et Jacob Verrier, d'Aubigny, M. Wilbrod Verrier, de La Broquerie, M. Janvier Hébert et Mme Albina Pelland, de St-Norbert, M. et Mme Ernest Bonnefoy, d'Ochre River, M. et Mme Adélard Ouimet, de Dauphin, M. J.-Léon Desjardins, de Michel, C.-B., M. et Mme Jos. Cahil et leur famille et M. et Mme Gérard Desjardins, de St-Charles, ainsi que de nombreux amis venus de St-Eustache, Dunrea, Virden et des paroisses environnantes, de sorte que l'église de Ste-Amélie fut remplie à capacité.

La messe de Requiem fut rendue par la chorale de Ste-Amélie, aidée des Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital de Ste-Rose, les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, de Laurier, et les Révérendes Soeurs Oblates, de Ste-Amélie, et des chantres de Laurier, Ste-Rose et même de St-Boniface. Un merci tout spécial à M. Rémi Bouchard, organiste.

La dépouille mortelle fut exposée au salon mortuaire de Ste-Rose et à la résidence de sa fille, Mme Albert Letain, à Laurier.

Le salon mortuaire Pineau avait charge des funérailles. Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Remerciements

La famille Desjardins désire exprimer sa vive reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, communions, récitations de chapelets, visites auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles. Remerciement spécial aux membres du clergé, aux religieuses, au Dr Gendreau, aux gardes-malades et à tous ceux qui ont rendu visite au malade.

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à M. Albert Labelle, qui est entré à l'hôpital le vendredi 4 janvier, ainsi qu'à Mme Ludger Soucy, aussi hospitalisée.

En visite pour le Jour de l'An chez leurs parents étaient M. et Mme Alfred Archambault, de Foxwarren, chez M. et Mme L. Archambault; M. Benoit Pinette, de Winnipeg, chez M. et Mme Fred Pinette; M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Paul Martin et leur famille sont revenus, le 28 décembre, d'un voyage de cinq semaines à Montréal chez les parents de M. Martin.

M. Gaston Labelle, accompagné de Mlle Jeanette Chewsday, de Hudson, Ont., ont passé le Jour de l'An chez M. et Mme Albert Labelle. M. Ovila Roussin, de Hudson, était aussi chez sa mère, Mme A. Roussin, pour quelques jours.

M. et Mme Victor Fontaine, de St-Boniface, étaient en promenade, le dimanche 6 janvier, chez M. et Mme L. Lepla, et visitèrent également M. A. Labelle, à l'hôpital.

M. et Mme Philippe Leclerc, de St-Eustache, étant venu durant la soirée du Jour de l'An pour assister aux funérailles de M. Desjardins, le 2 janvier, ont aussi rendu visite à M. et Mme Arthur Desjardins, fils, et autres parents.

M. Jean-Léon Desjardins, de Michel, C.-B., vint pour les funérailles de son père et passa quelques jours parmi ses parents.

Mlles Bertha, Ida et Irène Langlois, de Dunrea, accompagnées de M. Félix Langlois, de Virden, Man., sont venus pour les funérailles de M. Desjardins.

Mlle Gloria Casavant était en visite chez ses parents, le 6 janvier.

Le dimanche 30 décembre, M. l'abbé A. Gervais, curé, et 17 enfants de choeur se réunirent à l'école du village pour un après-midi de plaisir. Un délicieux goûter leur fut servi. Tous se sont bien amusés.

Messe de Minuit

M. l'abbé André Gervais, curé, officia à la messe de Minuit et à celle de l'Aurore, débutant ces cérémonies religieuses par la procession avec les enfants de choeur à la crèche. M. I. Pelletier chanta le "Minuit, Chrétien". Le chant de la messe fut rendu par la chorale mixte, qui exécuta aussi de beaux cantiques pendant la messe de l'Aurore. M. le Curé se rendit à Makinak dire la messe le matin de Noël.

La Salle

Diplômes français

La distribution des prix de français mérités lors du dernier concours annuel par les élèves de l'école consolidée St-Hyacinthe fut faite le dimanche 6 janvier en la fête des Rois, par M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de la paroisse.

Trente-et-un élèves sur 34 qui y participèrent se virent attribuer un diplôme, ce qui est certes un nombre imposant. Six d'entre eux reçurent la marque "Grande Distinction" et à dix autres fut décernée celle de "Distinction". Les deux lauréates qui se distinguèrent par leurs hauts points furent: Patricia Cormier et Réjeanne Vouriot.

Les élèves de ce village fréquentant depuis septembre le Petit Séminaire et le Collège de St-Boniface de même que l'école secondaire de St-Norbert furent heureux de recevoir un certificat témoignage de fierté française. Chaleureuses félicitations non seulement aux élèves mais aussi aux dévouées institutrices!

Sincères mercis à l'A.E.C.F.M. pour les récompenses remises afin de stimuler l'étude du français. Il est à espérer que les parents veilleront aux foyers à garder intact le dépôt de "la langue de nos mères" afin que celle-ci demeure bien vivante dans le milieu, à l'abri d'éléments désastreux pour sa pureté et son maintien, tels qu'anglicismes et barbarismes, qui menacent sans cesse son existence.

Messe de Minuit

La messe de minuit fut l'occasion de démonstrations de piété et de recueillement. Un nombre imposant de fidèles s'unirent au petit Roi de la crèche par la réception du sacrement de l'Eucharistie. L'ornement des autels et les décors artistiques de la crèche facilitaient la commémoration des grands événements qui se déroulèrent à Bethléhem il y a déjà mille neuf cent soixante-deux ans. La belle tenue des enfants de choeur fut remarquée. De concert avec la chorale mixte de la paroisse qui exécuta avec succès une messe en parties, ils contribuèrent à rehausser la beauté de la cérémonie liturgique. Le R. P. Denis, O.C.R., de la Trappe de St-Norbert, vint aider pour les confessions.

M. René Lavallée a dut être hospitalisé récemment pendant quelques jours pour soins médicaux.

Mme Alice Bilodeau, de Fort William, Ont., fut en promenade chez ses soeurs, Mmes Albertine Rochon et Albert Girardin, les 27 et 28 décembre.

Mme Adélina Hogue fut de retour dans la paroisse au cours de la semaine du 23 décembre, à la suite d'un séjour chez ses fils et bru, M. et Mme Victor Hogue, de Montréal, Qué., anciennement de La Salle et qui sont depuis décembre les heureux parents d'une fille, qu'ils ont nommée Anita.

Le Jour de l'An, MM. et Mmes Roland et Léonard Girardin se rendirent à Winnipeg chez M. et Mme Benjamin Bédard, où eut lieu une réunion familiale à l'occasion de la visite de M. et Mme Yves Emond (Rachelle Girardin) et leur famille, de Minneapolis, Minn. Mme Marie-Louise Girardin était également présente.

Mme Raoul Rochon séjourna durant trois semaines en décembre à St-Boniface, chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Alain Grouette et Richard Bayer.

M. et Mme Omer Malo et leur famille, de Montréal, de même que M. et Mme Henri Cormier, de St. James, visitèrent des parents le 2 janvier, dont: Mme Edouard Cormier, MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, Gérard Arbez, ainsi que la Rév. Sr Ernestine, fille de la Croix.

M. André Comeau, qui exerce le droit à Calgary, Alta, fut en promenade chez ses parents, M. et Mme Omer Comeau, du 22 au 25 décembre.

La saison des Fêtes a ramené dans la paroisse plusieurs visiteurs: chez Mme Sophie Cormier, M. le Dr et Mme Amédée Isabey, de Rolla, D.-N.; chez M. et Mme Rodolphe Gendre, Mlle Marie Gendre, ainsi que M. et Mme Donald Sedens, de Winnipeg; chez M. et Mme Alain Rochon, M. et Mme Laurent Fillion, de Ste-Anne-des-Chênes; chez Mme Emma Tellier, MM. et Mmes Paul-Emile, Aurèle et André Tellier, respectivement de Portage-la-Prairie, St-Norbert et Middlechurch; chez M. et Mme Ernest Rochon, MM. et Mmes Rosario Rochon, de St-Pierre, Grégoire Jeanson, de Lorette, et Armand Dumont, d'Otterburne; chez M. et Mme Hyacinthe Lanoie, Mme Eva Bonneau et M. et Mme Fortunat Lanoie, de St-Norbert, M. et Mme Eugène Lanoie, de St-Boniface, ainsi que M. et Mme Clarence Roux, de Deerhorn; chez M. et Mme Raphaël Lanoie, M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle; chez Mme Adélina Hogue, MM. et Mmes John Novak, de Transcona, Edouard Hogue, de Fort Garry, Denis et Alcide Hogue, de Winnipeg; chez M. et Mme Pierre Simard, MM. et Mmes Georges Cherlet, de Winnipeg, Henri Simard et Albert Désautels, de St-Boniface; chez Mme Raoul Rochon, ainsi que chez MM. et Mmes Alain, Denis et Raymond Rochon, MM. et Mmes Alain Grouette et Richard Bayer, de Boniface; chez Mme Robertine Cormier, MM. et Mmes Félix Cormier et Joseph Mahé, de St-Boniface.

Se sont rendus dans les paroisses environnantes: M. et Mme Albert Girardin, qui ont visité MM. et Mmes Gabriel et Fortunat Girardin, de Transcona; M. et Mme Raphaël Lanoie et leur famille, chez M. et Mme Pierre Daoust, de Fannystelle; Mme Sophie Cormier, chez M. et Mme Jacques Laurin, de St. James, Mme James McKenna et M. et Mme Jean Lemoine, de St-Boniface.

Une nouvelle édition du "Missel romain"

ROME — La nouvelle édition du "Missel romain", imprimée par la typographie vaticane et réalisée sous la direction de la congrégation des rites, par les bénédictins de l'Abbaye St-Jérôme de Rome, a été présentée au Pape.

Le missel comporte plusieurs variations aussi bien dans l'**Ordo** que dans les textes liturgiques, et il s'orne de planches en couleurs.

Jean XXIII a félicité les réalisateurs de cette oeuvre, en relevant notamment que ce missel a été élaboré en tenant compte des nouvelles dispositions liturgiques, dont, entre autres, celle comportant l'introduction du nom de saint Joseph dans la prière "Communicantes".

St-Pierre

Mariage Fréchette-Viallet

Le vendredi 28 décembre, en la cathédrale de St-Boniface, Mlle Jeannette Viallet, fille de M. et Mme Albert Viallet, de Haywood, unissait sa destinée à celle de M. Gérard Fréchette, fils de M. et Mme Eugène Fréchette, de St-Pierre. M. l'abbé J.-P. Anctil bénit leur union et célébra la sainte messe. De nombreux parents et amis ont participé et communié en union avec les nouveaux époux.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Bourbonnière. Mlle Lorraine Poitras exécuta quelques chants appropriés.

La mariée était charmante dans sa longue robe blanche en poult-de-soie, recouverte de tulle et de dentelle et ornée de paillettes. Son voile était retenu par une couronne de perles et de paillettes brillantes. Elle tenait un bouquet de roses rouges naturelles.

Le cortège se composait d'une petite bouquetière, Marilyne Robidoux, cousine de la mariée, vêtue de jaune, d'une dame d'honneur, Mme Jos. Robidoux, sa tante, vêtue d'une robe turquoise, et de deux demoiselles d'honneur, Mlles Marie Viallet, sa soeur, et Georgina Fréchette, cousine du marié, en mauve. Elles tenaient des bouquets de chrysantèmes blancs.

Le petit page était Robert Fréchette, cousin du marié, et les garçons d'honneur, étaient MM. Denis Viallet, frère de la mariée, et Ronald Brisson, cousin du marié. Tous trois portaient la veste blanche.

Les mères des mariés revêtaient des toilettes en soie brochée, couleur beige.

Les invités au nombre de 145 se rendirent au Centre Récréatif de St-Pierre-Jolys où un succulent souper à la dinde fut servi par les Filles d'Isabelle.

Le maître de cérémonies, M. Lionel Fréchette, oncle du marié, sut mettre beaucoup d'entrain. Le toast fut porté par M. l'abbé Gérard Lambert, séminariste, cousin du marié. Il y eut aussi quelques discours appropriés.

Suivit une soirée à laquelle un grand nombre de parents et amis firent présence. Le tout se passa dans une belle atmosphère familiale.

M. et Mme Fréchette résident à 509, rue De la Morénie, St-Boniface.

Douze religieuses de sept tribus

ARUA — A Noël, Son Exc. Mgr Tarantino, évêque d'Arua, a reçu les voeux des quatre premières professes d'une jeune communauté de contemplatives africaines, les Soeurs de l'Adoration perpétuelle de la Sainte Trinité.

Le but particulier de cet ordre contemplatif fondé en 1960 est de prier pour les vocations au sacerdoce et pour la sanctification du clergé en Afrique.

Les Clubs 4-H de Ste-Agathe ont élu un nouvel exécutif

STE-AGATHE — Le 17 décembre dernier, dans l'auditorium de l'Institut Collégial, avait lieu une assemblée de réorganisation des Clubs 4-H. A 8 h. 50 p.m., la présidente, Mlle Claire Nolette, appela les membres à l'ordre. Ensemble on récita la devise des 4-H, puis Mlle Nolette fit l'appel nominal. Le secrétaire, Michel Beaudoin, lut les minutes de la dernière assemblée.

La présidente fit part à l'assemblée d'une lettre reçue concernant la marche des dix sous. On décida d'envoyer $4.00 pour cette oeuvre.

M. G. Gaudet, agronome du district, félicita les membres de Ste-Agathe pour leurs activités et leur bonne volonté à suivre les directives des chefs. Ayant été présidente depuis ces trois dernières années, Mlle Nolette demanda d'être relevée de ses fonctions. Tous la remercièrent pour les bons services qu'elle a rendu aux clubs.

Plusieurs jeunes désiraient se joindre à leurs aînés. Ils furent priés de donner leurs noms. Mlle Lucette Lemoine exécuta quelques morceaux de piano, ce qui fut une agréable détente pour les assistants.

On procéda ensuite à la nomination des officiers et à l'élection. Les élues furent Mlle Lucette Lemoine, présidente; M. Léo Nolette, vice-président; Mlle Sharon Parker, secrétaire-trésorière; M. Pierre Beaudoin, reporter. Les nouveaux officiers adressèrent quelques mots de remerciements à leurs électeurs.

M. Gérard Beaudoin parla aux membres du 50e anniversaire des clubs, qui aura lieu cette année. Pour préparer ce jubilé il y aura forum à la radio et une exposition scientifique à l'Université de Manitoba. Il serait souhaitable que tous les membres s'y intéressent.

M. Beaudoin remercia les officiers sortis de charge et félicita les nouveaux élus en leur souhaitant beaucoup de succès. A son tour, M. Blatta, offrit des félicitations et M. Gaudet énuméra les fonctions que devront remplir les nouveaux officiers. A 9 h. 45 p.m., l'assemblée fut ajournée. La prochaine assemblée a été fixée au 14 janvier.

Les membres des clubs remercient beaucoup leurs parents qui les encouragent de diverses manières. Ils ont apprécié la présence de ceux qui sont venus ce soir-là et espèrent qu'il y aura toujours un plus grand nombre de gens intéressés à ces clubs.

Décès

Mme Lévis Courcelles, décédée le samedi 29 décembre, fut exposée au salon mortuaire Desjardin, le 2 janvier. Très nombreux furent ceux qui vinrent prier auprès de sa dépouille mortelle. Dans l'après-midi, une forte représentation de presque toutes les communautés religieuses de St-Boniface, qui comptaient parmi elles, soit les filles, soeurs, nièces ou cousines de la défunte, vinrent réciter des prières.

Les visites des parents et amis continuèrent dans la soirée jusqu'à la fermeture. Les prières furent dirigées par le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., un ancien co-paroissien.

Le jeudi matin 3 janvier, le corps fut exposé à l'église une heure avant les funérailles.

M. l'abbé A. Couture, curé, fit la levée du corps, puis chanta le service funèbre, assisté des RR. PP. Martial Caron et Ludger Guy, S.J., comme diacre et sous-diacre.

Portée par MM. Amédée et Antoine Alarie, et les rubans tenus par Mmes Marcel Brémaud, Joseph-Aimé Courcelles, Martial Fenez et Arthur Péloquin, la bannière de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre depuis nombre d'années, précéda le cercueil de l'église au cimetière.

La quête fut faite par Mmes Antoine Alarie et Adolphe St-Onge.

Les porteurs étaient MM. Camille, Léo et Lucien Sabourin, Euclide Vermette, Amédée et Florent Joubert, neveux de la défunte.

Mme Lévis Courcelles, née Marie-Anna Sabourin, est née le 18 juillet 1898.

La défunte laisse dans le deuil son époux; un fils, Camille, de Ste-Agathe; trois filles, Lucille (la Rév. Sr Angèle-Thérèse, Fille de la Croix), Louisa (la Rév. Sr Camille-de-Lelis, M.O.), Emma (Mme Maurice Vermette), de Victoria, C.-B.; deux petits-enfants; son père, M. Joseph Sabourin, de l'hôpital Taché de St-Boniface; quatre frères, Alphonse et Edouard, de St-Jean-Baptiste, Omer, de St-Boniface, et le R. P. Joseph Sabourin, S.J., de Montréal; quatre soeurs, Mme Louis Joubert, de St-Pierre, la Rév. Sr Thérèse-Véronique, P.M.S.J., de l'Alberta, la Rév. Sr Louisa Sabourin, S.G.M., de St-Norbert, et Mme Ovila Vermette, de Morris.

Remerciements

M. Lévis Courcelles et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, visites ou assistance aux funérailles de leur bien aimée épouse et mère.

Malades

La dure épreuve de M. Lévis Courcelles a fait fléchir sa santé déjà ébranlée. Il a dû être conduit à l'hôpital de Morris, le 4 janvier. Bon courage et prompt rétablissement à lui et à Mmes Rosa Dorge et Rose Guertin, malades.

Servez le désir, il devient habitude; servez l'habitude, elle devient nécessité.

Jacques d'ARNOUX.

Sintaluta

Va-et-vient

Les visiteurs pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont été: chez M. et Mme Fred Dolter, leurs enfants et leurs familles, MM. et Mmes Seaberley, de Belle Plaine, Bud Wright, de Regina, Ronnie Dolter, de Swift Current, M. Clément Dolter, étudiant au collège Notre-Dame de Wilcox, ainsi que Mlle Carmen Lysée, de Laflèche, et M. et Mme Henri Dolter, de Sintaluta; chez MM. et Mmes Robert et Deguire, Mme Hercule Robert et son fils, Bernard, de Regina, et M. Ovide Robert, de Montmartre; chez M. et Mme Charles Henty, leurs enfants, M. et Mme Maurice Coueslan, de Cédoux; chez M. et Mme Paul Français, leurs parents, MM. et Mmes Marcel Français et Charles Henty et H. Rack, de Sintaluta, leurs frère et soeur, M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite.

M. et Mme Ken Kraushaar sont allés à Wolseley chez leurs parents, M. et Mme Gédéon Langlois, le 1er janvier.

Les familles Coueslan et Schneider se sont rendues, le 1er janvier, chez M. et Mme Adolphe Schneider.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Pierre L.B. et Mme Irma Souchotte.

M. et Mme Paul Français et leur fille, Madeleine, se sont rendus à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina pour visiter leur oncle, M. Stanley Miller, qui a été hospitalisé d'urgence. Mlle Français est demeurée avec sa tante, Mme Marguerite Miller.

Les gens de la mission Ste-Hélène remercient leur dévoué curé, M. l'abbé François Marcotte, qui s'est rendu pour célébrer la messe de Minuit, ainsi que les religieuses du couvent St-Raphaël et Mme Dorothy Wilson, de Regina, venues chanter les beaux cantiques de Noël.

Prince-Albert

Funérailles

Le samedi 5 janvier, dans l'église St-Antoine de Batoche, devant une nombreuse assistance, le R. P. D. Dubuc, O.M.I., chantait le service funèbre de Mme Elise Boyer, autrefois de Batoche, Sask.

Mme Boyer naquit à St-François-Xavier, Man., le 27 mars 1868. Son mari, Raphaël Boyer, la précéda dans la tombe en 1951.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Edmond, de St-Laurent, Sask., et Churchill, Man.; une fille, Alice (Mme F. Paulhus), de Prince-Albert; 9 petits-enfants et 33 arrière-petits-enfants.

M. et Mme Boyer vinrent s'installer à Batoche en 1881 et y résidèrent jusqu'en 1948. Ils furent témoins de la Rébellion Riel en 1885 et subirent les grandes privations apportées par cette rébellion. De 1914 à 1940, ils s'occupèrent du Bureau de Poste à Batoche et en laissèrent la direction à leur fille en 1940, alors qu'ils vinrent résider à Prince-Albert.

Le choeur de chant, sous la direction de M. Henri Paulhus, exécuta admirablement bien la messe de Requiem. Mme Jobin, de Hoey, touchait l'orgue.

L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière de Batoche. Les porteurs étaient MM. Elzéar et Raphaël Boyer, Julien, Raphaël, Marcien et Philippe Paulhus. M. Emile St-Amand portait la Croix.

Des prières avaient été récitées quelques jours auparavant au salon funéraire MacKenzie, qui avait charge des arrangements funèbres.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Çà et là

Le coût de construction à Prince-Albert pour 1962, estimé à 5½ millions de dollars, a surpassé celui de 1961. Le nombre de permis accordés fut de 475. Les mercredi et jeudi 2 et 3 janvier, des taxes s'élevant à $187,000 furent payées.

A la première assemblée annuelle du Conseil de ville pour 1963, le plus intéressant événement fut la présentation de cadeaux à trois membres qui se retirent: l'ex-maire, M. J.-M. Cueleneare, et les échevins Wilf Beaton et Alex. Reed.

M. Allan Barsky, nouveau maire, souhaita la bienvenue à M. J. N. Donelly, gérant des opérations régionales de la ligne aérienne Trans-Canada, venu à Prince-Albert à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle ligne aérienne du réseau continental reliant Saskatoon et Regina. M. Donelly présenta à M. Barsky un plateau en argent avec gravure.

Bellegarde

Va-et-vient

M. l'abbé L. Savoie, curé, s'est rendu à Regina pour l'investiture de Mgr H. Poirier.

Etaient en visite dans leurs familles pour Noël: M. et Mme Maurice Bauche, de Winnipeg, M. Roger Bauche, de Gravelbourg, chez M. et Mme Henri Bauche; M. et Mme Yves LeGal, de St-Boniface, Man., chez M. et Mme Alphonse Aimé; M. Henri Aimé, Mlles Marie-José et Emilia Aimé, d'Ottawa, chez M. et Mme André Aimé; M. et Mme Georges Perreaux et M. Jean Norman, de Winnipeg, Man., chez MM. et Mmes Fernand Perreaux et Wilfrid Cop; M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Man., et M. Patrick McEvoy, de Regina, chez Mme Joseph George; M. Edmond George, de Gravelbourg, chez M. et Mme Laurent George; M. et Mme Albert Sylvestre, de St-Boniface, Man., chez Mme Henri George; M. Francis George, chez M. et Mme Joseph George; M. et Mme Paul Cancade, de Brandon, Man., et Mlle Paulette Gauthier, de St-Boniface, Man., chez M. et Mme Joseph Gauthier; M. et Mme Roy Skou, de Esterhazy, chez M. et Mme Georges Monin; M. et Mme Marcel Kenler, de Brandon, chez M. et Mme Norbert Martin; M. Jean-Charles Poirier, d'Ottawa, chez M. et Mme Rosario Poirier; le R. F. Alain Gervais, O.M.I., de Lebret, Mlle Eva Gervais, de Saskatoon, et Mlle Alma Gervais, de St-Boniface, Man., chez M. et Mme Georges Gervais; M. le Dr et Mme Paul Martine, de Stettler, Alta, chez M. et Mme Paul Martine; M. Edouard Perreaux, de Regina, chez M. et Mme Fernand Perreaux; M. et Mme Phillas Poirier, de Haywood, Man., chez M. et Mme Denis Poirier; M. et Mme Lionel Fréchette, de St-Boniface, Man., chez Mme U. Sylvestre et M. et Mme Lorne Ries, de Swift Current, chez M. et Mme Henri Wilvers.

M. et Mme Joseph Blézy ont visité leurs enfants, M. et Mme Maurice Henrion, de Vanguard.

M. et Mme Alphonse George ont passé quelque temps chez leurs parents, M. et Mme H. Stringer, de Ponteix.

Aide religieuse

Le R. P. Albert Gervais, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, a aidé M. l'abbé Savoie, curé, pendant les Fêtes et a visité M. et Mme Georges Gervais.

M. et Mme Félix Sylvestre se sont rendus à St-Boniface, Man., chez leurs enfants, M. et Mme Gérard Bourgeois. Mme Edmond Wolensky les accompagnait.

M. et Mme Jean Gaudet, de Brandon, Man., ont visité M. et Mme Alex. Wolensky.

Mlle Aimée Sylvestre a passé les Fêtes chez ses parents, M. et Mme André Sylvestre, à St-Boniface, Man.

Malade

M. David Magotiaux, hospitalisé depuis plusieurs mois à Regina, est de retour chez ses parents, M. et Mme Firmin Magotiaux.

Willow-Bunch

Va-et-vient

MM. et Mmes Dollard et Jean-Paul Piché et leurs familles sont allés visiter leurs soeurs, belles-soeurs et beaux-frères à Scout Lake, le dimanche 30 décembre.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme N. Soucy, de Gravelbourg, sont venus visiter les familles R. Grégoire, P. Piché et W. Benoit, durant les Fêtes.

M. et Mme Benoit Gadouri et leur famille, de Peace River, et Gérald Fiset, ont passé quelques jours chez leurs parents et amis, durant les Fêtes.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, ainsi que Mme Jos. Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le jeudi 3 janvier, y visiter les familles Antonio Grégoire et Gérard Piché, ainsi que la fille de Mme Bruneau, religieuse au Monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, et Robert Langlois, de Moose Jaw, sont venus visiter des parents et amis durant le congé des Fêtes.

Merci sincère à M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, qui célébra la messe lue du mardi 1er janvier, fête de la Circoncision, et à M. l'abbé Lucien Roy, vicaire à Ponteix, qui chanta la grand-messe, tous deux enfants de la paroisse. Ils rendirent visite à leurs parents et amis en ce premier jour de l'année.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, rendit aussi visite à ses parents.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, exprima ses meilleurs voeux aux paroissiens à la messe du 1er de l'An.

MM. les abbés Fernand Ducharme, de Coderre, et Lucien Poulin, de Lisieux, étaient de passage au presbytère, récemment.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et sa mère, visitèrent leurs enfants, frères et soeurs, à Ferland.

Sont venus visiter M. l'abbé Chabot et sa mère, récemment, M. et Mme P. Gauvin et leurs enfants, Roger et Michèle, et M. Edmond Chabot, tous de Regina; M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille, de Ferland, ainsi que M. et Mme André St-Jacques, de Glenworth.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des Fêtes, M. et Mme Maurice Raboud, de Winnipeg; M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw; Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade à Regina; Mlle Gisèle Mathieu, étudiante à l'Institut Pédagogique de Regina; Mlle Jacqueline St-Yves, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur à Regina; Mlle Thérèse Boulianne, institutrice à North Battleford; MM. Maurice Giraudier, Maurice Champigny, Georges Campagne, Robert Bourdage, tous de l'Université de Saskatoon, et Gérard et Richard Roy, R. et Léo Vezina, Donald Benoit, Guy Fiset et R. Mondor, du collège de Gravelbourg; M. et Mme E. Ferland, de Ponteix, et Colette Lemieux, de Saskatoon.

La plupart des familles étaient réunies pour le temps des Fêtes.

M. Rosario Grégoire et sa soeur, Mme W. Benoit, sont allés visiter leur père, M. Alcide Grégoire, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Saint-Isidore de Bellevue

Çà et là

Les personnes suivantes sont venues dans la paroisse pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme François Paliu (Juliette Grenier), de Coldville; M. et Mme Douglas Nickel (Lucie Gareau), de Weyburn; M. et Mme Simon Grenier (Marguerite Gareau), de Marcelin; M. et Mme Gilles Tremblay (Annette Gaudet) et M. et Mme Denis Lajeunesse (Rosemonde Gareau), de Victoire; M. Henri Gaudet, de Le Pas, Man.; M. et Mme Lucien Fiola (Thérèse Chamberland), de Lorette, Man.; Mlle Léonette Gareau, du poste CFNS de Saskatoon; Mlle Lucienne Gareau, institutrice à Edam; Mlle Marie-Paule Gareau, de l'Institut Notre-Dame de la Providence de Prince-Albert; les collégiens Armand et Martin Gaudet, Roger Topping et Gustave Dubois, de St-Boniface, Man., Gilbert et Omer Gaudet et Gabriel Gareau, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; M. et Mme Aurèle Gaudet, de Outlook; M. Grégoire Gaudet, de St-Pierre-Jolys, Man.; Mme L. Gaudet, de Zenon Park; André Gareau, Fabien et Charles-Henri Gaudet, de l'Université de Saskatoon.

Baptêmes

Le 27 octobre: Joanne-Madeleine-Marie, fille de M. et Mme Sylvio Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Gareau.

Le 1er décembre: Marie-Jacqueline-Pierrette, fille de M. et Mme Gilles Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Gaudet.

Le 13 décembre: Paul-Joseph-Luc, fils de M. et Mme Sylvio Théoret. Parrain et marraine, Jos. Perillat et Graziella Théoret.

Penticton, C.-B.

Va-et-vient

M. et Mme Régis Bert sont allés voir leur fille et sa famille, à Port Alberni, C.-B. A leur retour, leurs fils et bru, M. et Mme Jos. Bert, et leur famille, de Radville, Sask., sont venus passer Noël avec eux.

Mlle Rosalie Chérami est allée passer la semaine chez des parents et amis à New Westminster, C.-B.

M. et Mme Edouard Labonté sont allés visiter leurs frères à Prince George, C.-B.

Mme Delphis Ranger est partie pour New Westminster visiter ses enfants.

Mmes Mahonney et MacCallen (nées Saunier) sont parties pour un mois visiter leurs soeur et nièces à Los Angeles, Californie.

M. et Mme Gabriel Saunier sont allés voir leurs enfants à Vancouver.

Malade

Tous sont heureux d'apprendre que M. J. Maisonneuve, hospitalisé depuis deux semaines, est maintenant convalescent.



PELEUSE COMMERCIALE — Cet appareil tout simple en apparence sert à peler les fruits. Dans le présent cas, les pommes passent d'abord par un tunnel où elles sont exposées à des lampes infra-rouges. La chaleur soulève la pelure qui est ensuite arrachée par des rouleaux de caoutchouc-mousse. Ce mécanisme, mis au point par les ingénieurs et les spécialistes en alimentation de la Ferme expérimentale d'Ottawa, a été utilisé avec succès pour les pêches, les prunes et les tomates, de même que pour les pommes McIntosh, Cortland, Northern Spy, Lobo et Sandow.

Cadillac

Çà et là

M. Ben Longtin et Mme Alphée Lacasse sont revenus dans leur famille après avoir été hospitalisés à Swift Current.

Mme René Filion est présentement à l'hôpital de Ponteix.

M. et Mme Emile Chénard sont les heureux parents d'un fils.

M. l'abbé G. Laprise, curé, et sa soeur, Mlle Laurette Laprise, ont passé le Jour de l'An chez leurs parents à Cranbrooke, C.-B.

Le R. P. Léo Gaugin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, a aidé aux confessions et aux messes chantées à l'occasion de Noël.

M. et Mme Emile Fourny visitent leurs enfants à Vancouver.

Ont visité leurs parents respectifs à l'occasion des Fêtes: M. Jean Albinet, de Prince-Albert; Mlle Béatrice Lacroix, de Swift Current; la famille Léo Larocque, de Winnipeg, Man.; M. Osias Duclos, de Ponteix; Mlle Madeleine Evesque, de Regina; MM. et Mmes Edgar Bédard et Claude Bleau, de Ponteix; la famille Victor Côté, de Morinville; M. Fernand Roy et Mme Olivine Roy, d'Edmonton; Mlles Yvonne et Rose-Marie Lacelle, étudiantes gardes-malades de Regina; M. et Mme Keith Baxter, de Swift Current, et Fred Milliker, de Weyburn, et Mlle Laurette Lacelle, de Saskatoon.

M. et Mme Ben Daku ont visité leurs parents à St-Victor, le jour de Noël.

Storthoaks

Messe de Minuit

M. l'abbé M. George, curé, officia à la messe de Minuit ainsi qu'à celle du jour de Noël; il alla ensuite à Carnduff pour la troisième messe. Il y eut de nombreuses communions. Les autels étaient joliment décorés de fleurs naturelles et de lampions.

La chorale mixte, sous l'habile direction du maitre de chapelle, M. J.-B. Paradis, exécuta une messe en plusieurs parties.

Va-et-vient

M. et Mme Fernand Cop se sont rendus à Winnipeg, où Mme Cop a reçu des soins médicaux.

M. Laurent Tourigny, de Amburn, Ont., est revenu chez ses parents, M. et Mme Roméo Tourigny.

Mme Paul Pierret a rendu visite à sa fille, la Rév. Sr Evelyne, postulante chez les Filles de la Croix, à Winnipeg.

M. Gilles Beaudoin, d'Alberta, a passé un mois chez sa mère, Mme Annette Beaudoin.

M. Paul Bérard est parti travailler à Grande Prairie, Alta.

Mme André Petit a reçu la visite de ses trois soeurs et de son frère, d'Aubigny, Man.

M. Raymond Croteau, de Courval, Sask., a passé quelque temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Thomas Dubois.

M. et Mme Laurent Henrion et leur famille, ainsi que M. et Mme Alphonse Henrion et leur bébé, ont passé les Fêtes chez M. et Mme Turgeon, à Ferland, et chez M. et Mme Breton, à Montmartre, Sask.

M. et Mme Aubin, ainsi que leur fille, Blandine, et son époux, de Winnipeg, ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Wilfrid Chicoine.

M. Arthur Chicoine, ainsi que M. et Mme Henri Blérot et leurs fils, Hervé et Marcel, se sont rendus à Winnipeg y visiter des parents.

M. et Mme Georges Capon et leur famille ont passé le Jour de l'An chez leurs parents, à Mariapolis, Man.

De nombreuses personnes sont venues visiter leurs parents à l'occasion des Fêtes: M. Laurent Lapierre, de Coleville, Sask., chez M. et Mme Albert Lapierre; Mme S. Stewart et ses deux enfants, de Moose Jaw, chez M. et Mme Wilfrid Raymond; M. et Mme Georges Gervais et leur fille, de Benson, Sask., chez M. et Mme Ernest Gauthier; M. et Mme Neinrad Eberle, de Regina, chez Mme Hélène Lapierre; M. et Mme Maurice Bourbonnière et leur bébé et Mlle Yvette Blérot, de St-Boniface, Man., chez M. et Mme Henri Blérot; M. Gérald Bérard et Mlle Jeanne Wilde, de Yellow Grass, Sask., chez M. et Mme Albert Bérard; M. J.-B. Dumaine, de St-Boniface, chez ses enfants, MM. Aimé Dumaine, Omer Carrière et J.-G. Lapierre et leurs familles; M. et Mme Edouard Dubois, chez M. et Mme Ernest Dubois; Léonard et Lucien Chicoine, Léo Carrière, Réal Wolenski et Marcel Darovin, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents; M. et Mme M. Chicoine et leur famille, de Brandon, Man., chez les familles Chicoine.

M. et Mme Edouard George, de Norwood, Man., et M. et Mme Gurney Baldwin et leur famille, de Yorkton, ont passé quelques jours au presbytère, chez leur fils et frère, M. l'abbé M. George.

M le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, ont passé le jour de Noël chez leur mère, Mme M.-R. Millette.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Wilfrid Blérot à l'occasion de la naissance d'un fils.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Albert Chicoine et à M. Vital Raymond, hospitalisés à Regina, et à M. Désiré Toupin, à Redvers.

Tournoi

Comme les années passées, le 26 décembre fut le jour d'un tournoi de hockey. Carievale et Storthoaks jouèrent la première partie que Storthoaks remporta avec un pointage de 7 à 5. Puis ce fut Bellegarde et Arcola Kisbey qui se rencontrèrent à la deuxième joute. Arcola Kisbey remporta la victoire. La partie finale entre les deux clubs gagnants fut remportée par Arcola Kisbey par un pointage de 10 à 7.

Saint-Front

Messe de Minuit

La Messe de Minuit de Noël fut, comme à l'ordinaire, célébrée avec grande dignité. Une foule nombreuse emplissait l'église, et la plupart des paroissiens reçurent la sainte communion. La messe, chantée par le R. P. G. Massé, P.S.M., fut suivie avec dévotion; le choeur de chant fit entendre de beaux cantiques, les solistes étant MM. Louis et Alphonse Syrenne et Robert Welte. Plusieurs chantres de bonne volonté ont généreusement contribué au succès de la chorale.

A l'occasion des Fêtes, les quatre collégiens de Gravelbourg, Julien Le Strat, Normand Thévenot, Luc Montes et Etienne Dufault sont venus passer deux semaines de vacances chez leurs parents, ainsi que Robert Welte, du collège St. Thomas More de Saskatoon.

M. et Mme Louis Syrenne recevait la visite de leur père et beau-père, M. Joseph Happ, de Weyburn, et de leur soeur et belle-soeur, Mlle Aline Happ, institutrice à l'école de Duck Lake.

M. André Quessy, de l'école normale de Brandon, Man., et Aurèle Dufault, de l'Université d'Ottawa, ont aussi passé quelques jours dans leur famille.

M. et Mme L. Le Strat eurent la visite de leur fille, Irène, de Winnipeg.

M. Joseph Picton, du camp militaire de Dundurn, a fait une courte visite chez ses oncles Louis, Jean et Alphonse Picton.

M. Jules Plamondon, hospitalisé à Spalding depuis trois mois, est venu chez lui et chez ses gendre et fille, M. et Mme Henri Moyen, pour quelques jours.

Les élèves peuvent se divertir sur la patinoire près de l'école, tandis que les grands et les plus âgés ont commencé, le 30 décembre, à exercer leur adresse sur les glaces du terrain de curling.

Ste-Marthe

Décès

Mme Marie-Albina Gagnon (née Lemoine), épouse de M. Louis Gagnon, est décédée à sa résidence, le 23 décembre, à l'âge de 66 ans. Elle est née à St-Robert, Qué., le 30 janvier 1896 et est arrivée à Ste-Agathe, Man., en 1904, et s'est mariée le 10 novembre 1914. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne.

Les prières ont été récitées au salon mortuaire Thomas de Moosomin, le 24 décembre, et à sa résidence, le 25 décembre.

Le service funèbre fut chanté le 26 décembre à 10 h. a.m., dans l'église paroissiale de Ste-Marthe. M. l'abbé J. Dreher, curé, officiait, assisté de M. l'abbé J. T. Reidy, de Moosomin, et du R. P. Marc Monforton, O.M.I., de Birtle, Man., comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé G. Régnier, de St-Lazare, Man., était présent. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sept filles, Laurence (Mme Edgar Decelles), d'Oaknoll, Sask., Juliette (Mme Albert Thériault), de Ste-Marthe, Martha (Mme Francis Crump), de Welwyn, Jeannette, o.m.m.i., de Winnipeg, Violetta (Mme F.-P. Coupal), de Williams Lake, C.-B., Florida, de Sarnia, Ont., et Marie (Mme Guy Fafard), de Ste-Marthe; six fils, Paul, de Rocanville, Maurice, Pierre et Roger, de Ste-Marthe, Mathieu, de St-Lazare, et Omer, de Rocanville; quatre frères, Eugène et Noël Lemoine, de St-Lazare, Barthélémy, de Welwyn, et Léon, de Moosomin; une soeur, Mme Elie Robert, de Nelson, C.-B., et 56 petits-enfants.

Remerciements

La famille Louis Gagnon remercie sincèrement ceux qui ont témoigné leur sympathie par des offrandes de messes, de fleurs, par leur assistance aux prières et aux funérailles.

Ponteix

Çà et là

De belles fêtes eurent lieu à Ponteix; vu le beau temps, les visiteurs ont été nombreux.

La messe de Minuit à Noël fut célébrée par Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé, assisté du R. P. Fernand Binette, O.M.I., enfant de la paroisse et professeur au collège de Gravelbourg, et de M. l'abbé Lucien Roy, vicaire, comme diacre et suos-diacre. Les gens ont joui du sermon du R. P. Binette.

La chorale, sous l'habile direction de M. Ollier Bédard, a rendu le chant de la messe avec grand succès. Des solos furent très bien exécutés. Mme N. Kouri touchait l'orgue. La crèche, oeuvre des religieuses, était splendide.

M. et Mme Eloi Désilets, de Rouyn, Qué., en route pour Las Vegas, Nevada, après avoir visité leur frère à Bonnyville, Alta, étaient en visite chez M. et Mme J.-E. Verret. M. Désilets est le cousin de Mme Verret; Mme Hector Jodoin et sa fille, Denise, de Ste-Catherine, Ont., M. et Mme Eugène Nogue et leur famille, de Calgary, Alta, et M. et Mme Alphonse George et leur famille, de Bellegarde, chez M. et Mme Henri Stringer; M. et Mme Roger Piché, d'Aneroid, et Mlle Rose Campeau, de Gravelbourg, chez Mme Maria Campeau; les membres de la famille Campeau se rendirent à Ste-Rose-du-Lac, Man., visiter leur soeur, Cécile, supérieure au couvent; M. et Mme Gérard Vallée et leur famille, de Naicam, chez M. et Mme Arthur Vallée; M. Jim Watt, d'Uranium City, chez les familles Piché; M. Jean Lacoursière, de Calgary, Alta, chez MM. N. Lacoursière, Jean Stringer et Roger Lacoursière; M. Olivier Douville, de Creston, C.-B., chez les familles Douville.

M. et Mme A. Hick sont partis le 28 décembre pour Los Angeles, où ils ont assisté à un congrès de Rexall Drugs.

M. Charles Kouri, d'Ottawa, est venu par avion chez ses parents, M. et Mme Normand Kouri, père, pour Noël, et est retourné le 28 décembre.

M. et Mme Victor Côté et leur famille, de Morinville, Alta, ont visité Mme Maria Campeau et MM. et Mmes Henri Chorel et A. Perreault.

M. et Mme Marcel Carignan et leurs deux fillettes, ainsi que Mme Annette Carignan, sont partis le 30 décembre pour passer le Jour de l'An chez M. et Mme Dennis Fisher (Armande), à Great Falls, Montana. Mme Carignan restera avec ses enfants pour quelque temps.

M. et Mme Ernest Ferland et leur famille sont partis, le 22 décembre, pour visiter des parents à Regina, Yorkton, Estevan et Willow-Bunch.

M. et Mme Georges Privé, de Gravelbourg, se sont installés à l'entreprise de débossage "Hank's" pour "Royalite Gas and Oil".

Mme Roland Liboiron, de Natal, C.-B., est allée chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Douville. Elle ramena chez elle son mari, qui était hospitalisé à Swift Current à la suite d'un accident de la route.

M. et Mme Achille Stringer ont passé Noël avec leurs fille et gendre, M. et Mme Jack Rennie, et leur fils, Gerry. Mme Rennie et son fils les accompagnèrent au retour. M. Rennie vint les rejoindre le 1er janvier et ils retournèrent le 2 janvier.

M. et Mme Raymond Benjamin ont passé une semaine chez les parents de cette dernière, M. et Mme Dupuis, et d'autres parents à Ste-Elisabeth et St-Pierre, Man.

M. et Mme Lucien St-Cyr sont partis pour un mois à Vancouver, où ils visiteront leur fille, Jeanne (Mme Anderson), Hervé, leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Don MacMillan, Maurice et Donat St-Cyr et P. Levasseur, ainsi que d'autres parents et amis. Sur l'île, ils visiteront leurs fils, Arthur, Gérard, Normand et Edgar, à Aldergrove.

M. et Mme Jos. Binsenberg, de Calgary, ont visité M. N. Lacoursière et MM. et Mmes Jean Stringer et Roger Lacoursière.

M. Henri Jeanson, de St-Norbert, Man., a passé un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Gérard Carignan.

Mlle Alice Ruest, de la Marine canadienne, stationnée à Cornwallis, N.-E., a passé trois semaines chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

M. et Mme Wilfrid Copp, de Bellegarde, ont visité MM. et Mmes Victor Godenir et R. Murray.

Mme Rose Gauvin a passé quelques jours à Regina chez ses enfants, Philibert, Gérard et Cécile (Mme Jones) et leurs familles.

M. et Mme Guy Girardin ont visité M. et Mme A. Hornung, à Medecine Hat, Alta, il y a quelques semaines.

M. et Mme Fernand Larochelle ont rendu visite, à Saskatoon, à M. et Mme Norbert Lalonde, ex-gérant de banque à Ponteix.

M. Lucien Levasseur, de St-Brieux, Sask., a fait une courte visite à ses parents, M. et Mme Armand Levasseur.

M. et Mme Edgar Bédard ont assisté au mariage de leur nièce, fille de M. et Mme Maurice Bédard, à Edmonton.

M. et Mme Emile Stringer et leur famille ont rendu visite à M. et Mme Jos. Cherpin, à Radville.

MM. et Mmes Henri Chorel et André Gervais ont visité M. et Mme Marcel Chorel et Mlles Evelyne et Irène Chorel, à Regina.

M. et Mme Laurent Thibodeau, de Lestock, Sask., sont arrivés le 28 novembre pour passer l'hiver avec Mme Emma St-Cyr.

A une réunion des Chevaliers de Colomb, tenue le 26 novembre, il y eut élection des officiers: Mgr Gérard Couture, aumônier; M. Achille Stringer, Grand Chevalier; M. Lionel Therrien, Député Grand Chevalier; M. Marcel Carignan, chancelier; M. Léo Legault, archiviste; M. Gérard Tourigny, secrétaire; M. Roland Lemieux, trésorier; M. René Lallier, lecteur; M. Charles Gauvin, avocat; M. Armand Levasseur, portier; M. Herman Benjamin, garde intérieur; M. Gaston Carignan, garde extérieur; MM. Arthur Desharnais, Edouard Bonneville et Omer Bédard, syndics.

M. et Mme Louis Forget, de Regina, ont passé quelques jours chez leurs fille et gendre, M. et Mme Paul Perreault.

Mme M.-A. Cyrenne est revenue de son voyage à Winnipeg chez son fils, Roméo, et sa famille.

M. Rouleau, qui a été opéré à Swift Current, le 24 décembre, est revenu chez lui en bonne voie de guérison.

M. Marc Kerviche est hospitalisé à Swift Current.

Mme Ephrem Langevin a subi une opération à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Sa fille, Lucille, garde-malade diplômée, est près d'elle. Le 6 janvier, M. Langevin et M. et Mme René Legault sont allés la voir.

Bonne chance à tous ces malades.

St-Denis

Mariage Lévesque-Denis

Le jeudi 27 décembre, à 4 h. p.m., dans l'église de St-Denis, M. l'abbé D. Lacroix bénissait le mariage de Mlle Rita Denis, fille de M. et Mme Clodomir Denis, de St-Denis, à M. Maurice Lévesque, fils de M. et Mme Albert Lévesque, de Prud'homme.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans une longue robe blanche en tulle de nylon garni de dentelle et de pierres du Rhin. Son voile court était retenu par un diadème de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges. Les demoiselles d'honneur, Mlle Lilianne Denis, cousine de la mariée, et Mlle Aline Bandet, cousine du marié, étaent vêtues de robes de velours rouge avec accessoires blancs. Leurs bouquets se composaient de fleurs blanches avec rubans bleus. Les garçons d'honneur étaient MM. Charles Lévesque, frère du marié, et Gédéon Denis, frère de la mariée. Jean Lévesque, frère du marié, et Donald Denis, cousin de la mariée, servaient la messe. MM. Armand Grisé et André Lévesque agissaient comme huissiers.

Mlle Rose Raymond et M. Jos. Raymond exécutèrent plusieurs cantiques appropriés pendant la messe. Mme Priscilla Haudegand touchait l'orgue.

La mère de la mariée avait choisi pour l'occasion un ensemble vert avec accessoires verts et noirs. La mère du marié portait un ensemble gris avec accessoires noirs.

Environ 150 invités se réunirent à la salle de Vonda pour la réception. Mlle Rose Raymond s'occupait du registre. A la demande de M. Léon Denis, maitre de cérémonies, M. Marcel Lévesque, frère du marié, porta le toast à la mariée. M. Maurice Lévesque répondit en termes appropriés. Ensuite MM. les abbés O. Lacroix et P. Carrier en profitèrent pour féliciter les nouveaux époux. Plusieurs personnes prirent part au programme varié qui suivit le souper. La journée se termina par une soirée dansante.

Pour le voyage de noces en Alberta, Mme Lévesque portait un manteau gris avec accessoires roses et noirs. M. et Mme Lévesque résideront à St-Denis pour quelque temps.

Çà et là

M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta, étaient en visite chez leur père, M. Adjutor Lepage, père, et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Adjutor Lepage, fils.

M. et Mme Alphonse Tousignant et leurs enfants, de Genier, Ont., sont en promenade chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Maurice Haudegand.

Mlle Rose Raymond était de passage à St-Denis.

Mlle Lilianne Denis, étudiante à l'Université de Saskatoon, était en promenade chez ses parents, M. et Mme Léon Denis.

Mlle Irène Bénard, employée à Saskatoon, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme A. Bénard.

MM. Arthur, Gédéon et Marcel Denis, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, étaient en vacances dans leurs familles respectives pendant les Fêtes.

Le club de hockey de St-Denis renversa le club de Vonda au compte de 4 à 2, le 3 janvier. Félicitations!

Messe de Minuit

Les paroissiens de St-Denis assistèrent en grand nombre à la messe de Minuit chantée par M. l'abbé Jean Papen. Celui-ci offrit ses voeux aux paroissiens et, en des mots touchants, expliqua le sens chrétien de la belle fête de Noël. Merci à M. l'abbé Papen.

Le choeur de chant, sous l'habile direction de Mme Monique Bénard, rendit une belle messe. Les gens purent se rendre compte du son harmonieux du nouvel orgue qui se fit entendre pour la première fois le soir de Noël, sous les doigts habiles de Mme Priscilla Haudegand. Merci à tous.

Club de Personnalité

Les membres du Club de Personnalité de Vonda, St-Denis et Prud'homme se réunissaient à St-Denis le 19 décembre. M. Clodomir Denis recevait les membres à la porte, et Mme Marguerite Hounjet agissait comme Mme Personnalité.

Après la prière récitée par tous, Mme Personnalité demanda à chacun à tour de rôle de prendre part aux activités. Un forum, traitant des divers aspects de la fête de Noël et sur des sujets variés, fut des plus intéressants.

La soirée se termina par un succulent goûter servi par quelques dames de St-Denis.

Baptême

Le 30 décembre: Linda-Joan, fille de M. et Mme Bruno Beaudry, née le 19 décembre. Parrain et marraine, M. Clarence Tegamkamp et Mlle Christina Tegamkamp.

Ferland

Messe de Minuit

La messe de Minuit de Noël fut célébrée par M. l'abbé J. Bernier, curé, et fut suivie de la messe de l'Aurore. L'autel et l'église étaient artistiquement décorée ainsi que la crèche. La chorale régulière, sous la direction de M. Valmore Couture, ainsi que quelques dames et demoiselles, chantèrent des beaux cantiques. Mme P.-E. Lacasse touchait l'orgue.

Nouveau marguiller

M. Victor Clermont fut élu marguiller pour remplacer M. Trefflé Brisbois. Félicitations à M. Clermont et merci à M. Brisbois.

Dames de la paroisse

Elues à l'exécutif furent Mme Aimé Fournier, présidente, Mme Trefflé Brisbois, 1ère vice-présidente, Mme Roger Fournier, 2e vice-présidente, Mmes Arthur Carrière et Charles Fournier, conseillères, et Mme Alex. Laberge, secrétaire.

Çà et là

M. et Mme Henri Larose, de Calgary, Alta, visitaient les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose.

M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Vulcan, Alta, ont passé les Fêtes chez leurs parents, M. et Mme Ephrem Bouffard.

Mme Joséphine Tardif et M. et Mme Alfred Tardif, de Lac La Biche, Alta, ont visité les familles Paul Morin et Edmond Tardif.

M. et Mme Roland Fauchon et leur fillette, de Regina, M. et Mme Robert Fauchon, d'Assiniboit, M. Albert Fauchon, de Clinton, Ont., visitèrent leurs parents, M. et Mme Thomas Fauchon, pendant les Fêtes.

M. et Mme Charles Fournier et leurs enfants, Maurice, Solange et Denis, ainsi que M. et Mme Aimé Fournier et leurs enfants, sont revenus d'un voyage en Colombie-Britannique, où ils ont visité des parents et assisté au mariage de leur nièce et soeur, Mlle Laurianne Fournier, à New Westminster.

Prompt rétablissement à M. et Mme Aristide Fournier, qui sont de retour à leur foyer après avoir passé les Fêtes à l'hôpital de Regina.

M. et Mme Paul Jacquin, d'Estevan, ont visité leurs parents, M. et Mme Hector Massé.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, et Mlle Lauriette Chabot, technicienne en rayon X, d'Edmonton, ont passé les Fêtes avec leurs parents, M. et Mme Jos. Chabot.

Mme Avila Chabot et M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, ont visité MM. et Mmes Rosaire et Médelger Chabot et A. Fournier.

Un grand nombre d'autres personnes étaient en promenade chez leurs parents ou amis à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Aurèle Piché et leur fils, Marc, de Gravelbourg, et Mlle Irène Piché, de Saskatoon, chez M. et Mme Gérard Fournier; Mlle Edithe Chabot, institutrice à Moose Jaw, chez ses parents, M. et Mme Antonio Chabot; M. et Mme Paul-E. Lacasse, de Cadillac, M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, Mlle Monique Bouffard, de Gravelbourg, et M. Moïse Douville, de Ponteix, chez M. Ephrem Bouffard; M. et Mme Roger Fournier et leur fille, Diane, chez les parents de Mme Fournier, à Balcarès; le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège, chez ses parents; M. et Mme George Schmunk et leurs enfants, de Moose Jaw, chez M. et Mme Jos. Morin; M. et Mme René Fauchon et leurs enfants, M. et Mme René Couture et leurs filles, chez leurs parents à Willow-Bunch; M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, de Moose Jaw, M. et Mme Maurice Langlois et leurs enfants, de St-Victor, M. et Mme Michel Bonneau et leur fils, de Willow-Bunch, Robert, étudiant au collège de Gravelbourg, chez leurs parents; M. et Mme Hubert Mercier, de Regina, M. et Mme Raymond Ponteaux et leurs enfants, de Gravelbourg, Adrien, étudiant au collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Adrien Brisbois; les familles Henrion, de Storthoaks, chez M. et Mme Antonio Turgeon; M. et Mme Raymond Chabot et leurs enfants, de Ponteix, et Mlle Adrienne Chabot, étudiante au couvent de Gravelbourg, chez M. et Mme Rosaire Chabot.

M. et Mme Viateur Chabot, de Regina, ont passé quelques jours en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Chabot et V. Couture.

M. et Mme Raymond Fournier et leurs enfants, de Saskatoon, visitèrent les familles Fournier et Chabot.

Statistiques

Durant l'année il y eut cinq mariages, 10 baptêmes et aucune sépulture. La paroisse compte 54 foyers.

Debden

Mariage Boddy-Lajeunesse

Le jeudi 27 décembre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de Mlle Lina Lajeunesse, fille de M. et Mme Patrice Lajeunesse, à M. Gérald Boddy, fils de M. et Mme William Boddy.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche et portait un missel blanc recouvert d'une rose.

Les filles d'honneur, Mlles Hilda Lajeunesse, soeur de la mariée, et Sylvia Frenette, cousine, avaient revêtu des robes bleues et tenaient des bouquets roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Larry Byrd, cousin du marié, et Raymond Laitres.

Pendant la messe, un groupe de jeunes filles exécutèrent des cantiques appropriés.

Un dîner fut servi en la salle du club athlétique.

Les nouveaux époux demeureront à Saskatoon.

Radville

Çà et là

Le 3 janvier, M. et Mme René Van de Sype ont célébré leur 25e anniversaire de mariage. Avant la messe, M. l'abbé G.-N. Marcotte lut une adresse en leur honneur et leur donna sa bénédiction. Les Révérendes Soeurs du couvent chantèrent des cantiques pendant la cérémonie.

M. le Dr R. Cardew, de Regina, a ouvert une salle de consultations au numéro 103, rue Main; téléphone: 869-2550.

M. et Mme Martin et leurs enfants sont allés à Cédoux, chez leur fils et frère, Norman, assister au baptême de leur petit-fils, Marcel-Antoine, né le 22 décembre.

Sont venus de l'extérieur pendant les Fêtes: M. Gérald Martin, de Colorado, Mlle Sylvia Martin et M. Bud Canden, de Calgary, M. et Mme Antoine Verklan et leurs enfants, de Regina, chez M. et Mme R. Martin; MM. et Mmes Joannes Cléments et Yoland Deshaies, chez leur père, M. Henri Dietrich; M. Emile Fradette et sa soeur, Emilie, étudiante à Saskatoon, chez leurs parents, M. et Mme Emile Fradette; M. et Mme Gaudreau et leurs enfants, de Gravelbourg, M. et Mme D. Hurley, de Regina, ainsi que Gérald Maurice, de Calgary, chez leurs parents, M. et Mme Jean Maurice; leur fille, Mme Louis Gaudreau leur envoya un télégramme de souhaits de Biloxi, E.-U.; M. et Mme Casper Voitas et leur famille, de Oxbow, Mme R.-P. Bourassa, soeur de Mme Marion, de Sedley, M. et Mme Aubert Marion et leur fils, Paul et Aimé, de Radville; Sheila Doud, de Maxim, et plusieurs neveux et nièces, chez M. et Mme Léopold Marion.

Wawota

Réunion de famille

M. et Mme Eddie Hyde et leurs trois filles, de Castlegar, C.-B., sont venus conduire leur mère, Mme Georgina Zébière, qui était allée passer quelque temps là-bas après le décès de son époux. Au retour, toute la famille se réunit chez M. et Mme Robert Jacques. Les enfants de ces derniers et leurs familles se joignirent également à eux: M. et Mme W. Wyporowich, de Fairlight, M. et Mme René Jacques, de Kelso, M. et Mme André Baudu, de Kipling, et M. Gerry Hyde, de Dunblane, venu en visite avec ses parents pour les Fêtes.

M. et Mme Eddie Hyde rendirent visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Harry Hyde, d'Alida; ils étaient accompagnés de leur mère, Mme Clara Hyde.

MM. et Mmes Dan Blaise et R. Jacques, Mme G. Zébière et M. Roland Boulet, d'Alida, ont visité Mlle Fernande Blaise, le 31 décembre.

Mme Georgine Zébière rendit visite à Mme W. S. Rollin et M. Frank Gautron, de Dumas, et à Mmes A. Boulet et Ernie Lamontagne.

Le Jour de l'An, M. et Mme Emile Bandu, de Kipling, reçurent la visite de toute leur parenté.

La langue parlée et le programme de français de l'A.C.F.C. sont les sujets d'une vive discussion à Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le 15 octobre dernier, notre section de l'A.F.C.I.S. (St-Albert Sud no 3) se réunissait en assemblée régulière. Le R. F. Philip-John, E.C., présida le début de la réunion. Mlle Claudette Mailhiot, secrétaire, lut le procès verbal de la réunion précédente; elle donna aussi son rapport financier. M. Gérard Verhelst a agi ensuite comme président d'élection. Voici le nouveau comité pour l'année courante: président, M. Nelson Boyer; vice-président, le R. F. Philip-John; secrétaire, Mlle Lilliane Martin; conseillères, Mme Gertrude Benoit, Mlle Lynne Weins et la Rév. Sr Christina.

Le R. F. Philip-John, président provincial de l'A.F.C.I.S., rappela aux membres que notre section formait l'un des sept comités permanents de notre association et que l'une de nos fonctions était justement de faire des recherches en éducation.

Un intéressant "Kinéposium", dont le thème était "l'A.F.C.I.S., sa nature et son but", fut l'objet de nos recherches.

Voici le questionnaire et le résumé des réponses recueillies par les différents groupes.

1. a) Qu'est-ce que l'Association Franco-Catholique des Instituteurs de la Saskatchewan?

L'A.F.C.I.S. est une association catholique pour tous les professeurs qui enseignent ou s'intéressent à la culture française en Saskatchewan.

b) Quelle est sa devise?

"Collaborateurs de Dieu". Elle semble être étroitement liée à celle de l'A.C.F.C. qui soutient encore que la langue est la gardienne de la foi. Jusqu'à présent, l'A.F.C.I.S. a joué un double rôle:

i) Promouvoir l'enseigne- du français à travers la province chez notre groupe ethnique.

ii) Promouvoir l'enseignement religieux (pédagogie catéchistique) sous l'autorité de l'évêque du diocèse s'il le désire.

Notre rôle comme association ne semble pas encore bien défini. Il faudrait éclaircir et définir notre champs d'action qui semble actuellement le même que celui de l'A.C.F.C. Il faudrait aussi savoir quelles devraient être nos relations avec l'S.T.F. et le Ministère de l'Instruction Publique à Regina.

Dans le diocèse de Prince-Albert, Son Exc. Mgr L. Morin a formé une association d'Educateurs catholiques — sections anglaise et française, dont le but est de promouvoir la religion dans son diocèse. Son Exc. Mgr A. Decosse semble d'avis que l'A.F.C.I.S. devrait s'occuper d'enseignement religieux aussi bien que de celui du français.

c) Comment est-elle organisée?

Le comité exécutif de l'A.F.C.I.S. est formé d'un président, du président sortant de charge, de deux vice-présidents (un pour le Nord, l'autre pour le Sud), de deux conseillers (un pour le Nord, l'autre pour le Sud), d'un secrétaire, d'un représentant de l'A.C.F.C. et du visiteur des écoles.

Le comité exécutif d'une section: un président, un vice-président, un secrétaire et quelques conseillers si on le désire.

L'A.F.C.I.S. est une filiale de l'S.T.F. Le programme de français de l'A.C.F.C., les examens du samedi, la surveillance extérieure, le visiteur des écoles, tout cela est du ressort de l'A.C.F.C.

2. a) Est-il avantageux de mêler l'enseignement de la langue et de la religion?

Il ne semble pas avantageux de mêler l'enseignement de la langue avec celui de la religion. Dans nos écoles publiques il y a toujours des élèves non catholiques qui veulent apprendre la langue mais qui ne sont pas intéressés à notre religion. C'est une question très délicate.

b) L'A.F.C.I.S. doit-elle s'occuper de l'un et de l'autre?

Notre association devrait s'occuper de l'enseignement de la langue seulement:

i) Les problèmes et le champ d'action sont trop vastes pour s'occuper des deux convenablement.

ii) Certains professeurs sont plus intéressés dans une organisation que dans l'autre.

iii) La langue et la foi sont deux choses différentes; en toute justice il faut s'occuper autant des catholiques de langue anglaise que des catholiques de langue française.

3. a) Qu'est-ce qu'on doit faire dans notre section?

Briser avec la tradition, c'est-à-dire, promouvoir le bilinguisme dans notre milieu ou suivre la tradition: "La langue est la gardienne de la foi".

Notre section veut s'occuper de l'enseignement de la langue seulement. Le résultat de nos expériences sera présenté à l'exécutif provincial. Nous avons suggéré qu'une autre organisation voie à l'enseignement religieux. D'ailleurs cela revient à l'évêque et au curé de diriger un tel mouvement. Le même groupe est prêt à s'occuper de l'enseignement religieux ou catéchistique en dehors de l'A.F.C.I.S.

b) Le programme de français de l'A.C.F.C. est-il adapté pour les élèves?

Le programme de français de l'A.C.F.C. n'est pas adapté à notre temps, à l'élève et au professeur . . . il est donc un outil boiteux. Toujours selon le même groupe, il ne met pas assez d'emphase sur la langue parlée. Il fait des répétitions inutiles; les élèves apprennent des mots et des règles de grammaire tombées en désuétude. Les manuels sont aussi démodés.

Comme c'est le seul outil que nous ayons, nous continuerons à nous en servir pour le mieux, même s'il cause beaucoup d'ennuis autant chez l'élève que chez le professeur. Le groupe a exprimé sa confiance dans un changement du programme qui semble avoir été modelé sur celui du Québec, où le milieu est beaucoup différent du nôtre.

c) Devrions-nous tenter d'établir un programme de langue parlée pour les élèves qui ne prennent pas le français de l'A.C.F.C.?

Les membres de la section sont en faveur d'établir un cours de langue parlée

i) pour les élèves trop faibles qui ne suivent pas le cours de l'A.C.F.C.

ii) pour les élèves de langue anglaise qui y sont intéressés.

Comme l'heure du français dans plusieurs écoles s'applique à tous les élèves indistinctement, il est nécessaire d'établir ce programme de langue parlée (Oral French) pour les élèves qui ne suivent pas celui de l'A.C.F.C.

4. Quel plan d'action avez-vous à suggérer?

Le groupe en est venu à une décision concrète. Les professeurs se sont engagés à faire des recherches sur le programme de l'A.C.F.C. et à organiser un programme de langue parlée.

Différents comités ont été formés:

1. Comité de langue parlée — de la 1ère à la 6e année; présidente, Mme Benoit.
2. Comité français de l'A.C.F.C. — de la 1ère à la 6e année; président, le R. F. Philip-John, E.C.
3. Comité de langue parlée et français du Ministère — de la 7e à la 12e année; présidente, la Rév. Sr Christina.
4. Comité du français de l'A.C.F.C. — de la 7e à 12e année; président, M. Verhelst.

Chaque membre a pris la résolution de travailler sur la partie du programme confiée à chacun des comités; ceux-ci devront se rencontrer avant la réunion de la section.

C'est entendu que l'exécutif devra s'assurer que ces projets sont acceptables. Il a promis aussi d'essayer d'intéresser les parents, le Ministère de l'Instruction Publique à Regina, l'Unité de Borderland, l'A.C.F.C. et l'S.T.F. à nos divers projets.

Progrès réalisés depuis le 15 octobre

Le 27 octobre, nous avons été reçus par les représentants du Ministère. Les personnes présentes étaient M. Janzen, directeur des programmes d'étude; M. Davidson, député ministre en éducation; M. Herle, représentant de l'S.T.F.; le R. F. Philip-John, E.C., président de l'A.F.C.I.S.; M. Boyer, président de la section de Willow-Bunch; M Woofe, surintendant.

Le 30 octobre, M. Vance Nordquist, surintendant, a été mis au courant de notre projet. Nous avons fait une mise au point au sujet de la langue et de la religion. Les personnes présentes étaient MM. Boyer et Boulianne, le R. F. Philip-John, E.C., et M. Verhelst.

Après la présentation officielle du mémoire préparé par l'A.F.C.I.S., nous avons discuté de notre problème local et de nos projets. Nous avons reçu beaucoup d'encouragement et on nous a promis de l'aide. Pour ce qui regarde le programme de langue parlée, M. Janzen s'est offert de venir à Willow-Bunch pour rencontrer le groupe intéressé et discuter du schéma que nous aurons préparé. Cette expérience surveillée (Pilot project) intéresse vivement le Ministère. Le programme couvrira les années 1 à 8 et il sera prêt l'an prochain.

Au cours de la discussion, M. Davidson a exprimé l'opinion que tout ce qui a trait à des programmes d'étude — le français y compris — soit sous la juridiction du Ministère. Nous sommes de cet avis. Nous avons soulevé la question de bibliothèques scolaires. Le Ministère est prêt à approuver tout livre français (lecture supplémentaire incluse) que les Unités jugeraient bon de donner à leurs écoles. C'est encourageant.

Le 3 novembre, le R. F. Philip-John rencontra le comité central de l'A.C.F.C. à Saskatoon. Il est encore incertain quelle attitude ce comité prendra envers notre projet. Une lettre envoyée sous peu leur demandera du support moral et pécuniaire.

Le 6 novembre, M. Roger Lalonde, président de la commission scolaire de l'unité Borderland, fut à notre disposition. Il suggéra que nous nous servions des fonds de bibliothèque de l'Unité pour se procurer manuels et équipements nécessaires. Malheureusement ces fonds annuels sont déjà épuisés.

Le 7 novembre, une réunion du "Central School Board" de l'école de Willow-Bunch fut appropriée. Les personnes présentes étaient Mme Clute, MM. Bissonnette et Deschamps, Mme Vézina, MM. Granger Scott, Verheist et Boyer. Notre projet reçut un support exubérant, d'eux aussi.

Le 21 novembre, une invitation spéciale des parents de St-Victor pour discuter la situation du français dans leur milieu. Succès et intérêt. Ils appuient nos projets et même semblent prêts à contribuer une petite somme d'argent pour nous aider. Trois résolutions pratiques en sortent: 1) les parents signeront leur approbation de nos projets; 2) un rapport de leur discussion sera publié dans **La Liberté et le Patriote** par M. Roger Lalonde; 3) les gens de Willow-Bunch seront encouragés à organiser une réunion semblable pour assurer les professeurs de Willow-Bunch de leur appui.

L'exécutif en notre section vous tiendra au courant de ses recherches par lettres circulaires et par **La Liberté et le Patriote.**

Les comités de recherches ont complété leur travail; leurs suggestions ont été présentées à l'exécutif. Un nouveau plan d'action est en marche et vous sera annoncé sous peu.

Faites nous connaitre vos opinions et vos suggestions sur nos projets au moyen de **La Liberté et le Patriote** ou par lettre personnelle adressée à M. Nelson Boyer, Willow-Bunch, Sask.

Nelson BOYER.

Dumas

Va-et-vient

Etaient en visite pour les fêtes Noël et du Nouvel An chez M. et Mme Maurice Zébière: leur mère, Mme G. Lemoine, de Wawota, leurs filles et gendres, M. et Mme G. Munro, de Kennedy, et M. et Mme Jacob Eberlé, de Montmartre.

M. et Mme Arthur Charles reçurent la visite de leurs parents, M. et Mme A. Larrivée, de Wawota, leurs frères et belle-soeurs, M. et Mme Jean Charles, leurs enfants, de Two Creeks, Man., et M. et Mme Lionel Larrivée, de Regina.

M. Roland Boulet, d'Alida, visita sa mère à l'hôpital de Wawota. Cette dernière est maintenant de retour chez elle; son état de santé s'améliore.

Les personnes suivantes passèrent les fêtes de Noël et du Jour de l'An chez M. et Mme A. Deschamps: leur mère, Mme Marie-Louise Rollin, leurs frères et soeurs et leurs familles, M. David Rollin, MM. et Mmes Dan Blaise et D. Murray, de Kennedy, M. et Mme P. Lamontagne et M. F. Gautron.

Etaient en visite chez M. Alfred Charles à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Jean Charles et leurs enfants, de Two Creek, Man., et leur fils, Pierre, instituteur à Virden, Man.

M. C.-H. Gariépy est allé passer l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Jack Abraham, à Winnipeg.

M. et Mme Eddie Hyde, accompagnés de leurs filles et de leur mère, Mme Georgine Zébière, rendirent visite à M. et Mme Maurice Zébière.

Lac Pelletier

Va-et-vient

M. et Mme Jean Marie, de Domion City, Man., sont venus visiter MM. et Mmes Jake Redigier et Jean Chenard.

M. David Monette, de Ponteix, est venu passer deux semaines chez ses parents, MM. et Mmes Jake Redigier et Alphonse Chabot.

M. et Mme Armand Unvois et leur famille, ainsi que Mme Auguste Unvois, de Swift Current, sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes Aristide Unvois, Lemarclec, Emile Perus, Bill Robertson et Clifford Paul.

M. et Mme Achille St-Denis, de Swift Current, ont visité M. et Mme Albert Létourneau.

Mlle Marylyn Studer est en visite chez ses parents, M. et Mme Irvin Studer.

La famille Henri Perron se rendait à Cadillac pour y visiter MM. et Mmes Todule et Paul Perron.

M. l'abbé Georges Laprise, de Cadillac et de la mission de Lac Pelletier, visita ses parents à Cranbrook, C.-B., du 27 décembre au 3 janvier. Merci au R. P. A. Lacelle, O.M.I., qui a remplacé M. l'abbé Laprise durant son absence. Il était accompagné de son frère, M. Uldovic Lacelle, de sa mère, âgée de 84 ans, ainsi que de la Rév. Sr Marie de Salle, du Foyer St-Joseph de Ponteix, où Mme Jos. Lacelle demeure. La famille Lacelle étaient anciennement de Lac Pelletier.

M. et Mme Joseph Dumesnil et leur famille se rendait à Frenchville le dimanche 30 décembre pour y visiter M. et Mme Gérard Fourny et leur famille.

M. et Mme Michael St-Jacques ont eu la visite de leurs parents, M. et Mme Aristide Laverdière, ainsi que MM. Marcel et Gérard Laverdière, pour le Jour de l'An.

M. et Mme Georges Pellerin et leur famille allèrent conduire Mlle Mariette Pellerin à l'hôpital de Val Marie, où elle travaille. M. Jos. Dumesnil et Mlle Géraldine Dumesnil les accompagnaient.

Mlle Doreen Rambow est revenue de ses vacances et reprenait ses classes le 3 janvier.

M. Alain Metivier, de Swift Current, se rendait chez M. I. Studer, dernièrement.

Malades

Mme Marcel Laverdière, ainsi que MM. André Laverdière et Irvin Paul sont hospitalisés. Prompt rétablissement à ces malades.

St-Hubert

Concert de Noël

Le vendredi 21 décembre, à la salle paroissiale, les élèves de l'école de St-Hubert donnaient un concert de Noël. Dans l'assistance nombreuse figuraient des gens de St-Hubert et des districts environnants. Ce concert comprenait deux comédies et des chants. Suivit un pageant avec crèche et personnages, durant lequel l'assistance entonna des chants de Noël apropriés aux différentes scènes.

M. l'abbé L. L'Heureux remercia l'assistance et félicita l'institutrice, Mme B. McCormick pour la préparation de ce programme. Il ajouta aussi quelques paroles d'encouragement aux enfants et rappela à tous la vraie pensée de Noël.

Mme F. Couronné accompagnait à l'harmonium.

Le Père Noël fit ensuite une courte apparition et commença la distribution des cadeaux et des bonbons mais il remit la charge à Mme McCormick et ses aides. Les dames et demoiselles servirent le goûter.

Çà et là

La messe de Minuit fut célébrée par le R. P. Totts, de Regina. Malgré une température inclémente, l'assistance fut nombreuse.

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont amené de nombreux visiteurs dans leurs familles: M. et Mme G. Waddell et leurs trois enfants, de Calgary; M. A. Dumonceaux, d'Edmonton; MM. et Mmes J. Mercer et O. Riel et leur bébé, de Winnipeg; M. P. Jordens, d'Emo, Ont.; M. Roland Gatin, de la base d'Aviation de Clinton, Ont.; M. Roderick Beaujot, du collège de Gravelbourg; Mlles M. et G. Brûlé et M. J. Brûlé, de Moose Jaw; M. Jean Boutin, de Swift Current; M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids; M. et Mme G. de Laforest et leurs filles, Mlle Marlene Sheafer, M. et Mme D. McCormick et leur famille, Mlle Octavie Istace et M. et Mme L. Clark, de Regina; M. et Mme Louis Dureault et leurs filles, M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley; Mlle Victa Decelles, de Kendal; Mlle Marguerite Istace, de Forget; M. et Mme B. Adamyk, de Wauchope.

M. A. Pelletier et sa fille, Vivianne, ont passé les Fêtes à visiter leur parenté à Domremy et Debden.

M. Billy Jordens est allé à Emo, Ont., pour quelque temps.

M. M. Mulhal s'est établi dans la paroisse et a ouvert un commerce d'épicerie dans l'ancien magasin coopératif. Il vend aussi de l'essence et de l'huile. On a déménagé le Bureau de Poste dans une partie du même bâtiment.

M. et Mme J. Jordens, de Rivers, et Mme W. Skinner, de Alexander, Man., sont venus à l'occasion des Fêtes.

Mme Emile Gatin est partie pour deux semaines à Moose Jaw et Regina, où elle visite des parents.

Chronique de CFRG

Les fêtes de Noël et du Nouvel An se sont passées chez nous dans le calme le plus complet, sans fantaisie, sans excentricité d'aucune sorte. C'est dire que le personnel de CFRG s'est considérablement assagi, cela à cause des célibataires qui se font rares parmi nous.

Les nombreuses cartes de souhaits reçues nous ont permis de constater que nous avions encore de nombreux amis, entre autres, ce cher M. De Gagné dont nous avons fumé de ses bonnes cigarettes pendant plusieurs jours. M. De Gagné est un de nos anciens collaborateurs, et des plus fidèles puisqu'il ne nous oublie pas.

Si par hasard il viendrait à s'ennuyer, qu'il saute bien vite dans le Trans-Saska, et qu'il vienne nous voir à Gravelbourg, l'été prochain de préférence, il y verra le plus beau blé du monde, et aussi le plus beau blé "qui lève": cette belle jeunesse canadienne-française bien préservée contre la rouille.

Justement nous apprenons, qu'après de longues et laborieuses recherches, on vient de mettre au point une qualité de "blé qui lève" extrêmement résistante à toutes les intempéries et maladies de croissance.

Au poste CFRG nous possédons quelques échantillons de cette nouvelle qualité hybride qui Croit, Façonne, Rayonne et Garde.

Pour les graines de provende, adressez-vous aux plus jeunes d'entre nous, celui qui vous écrit a terminé depuis longtemps ses labours d'été.

Soyez sans crainte, cher M. De Gagné, vos merveilleuses cigarettes s'en sont allées en fumée depuis belle lurette déjà, mais le souvenir que vous avez laissé chez nous n'a pas pris le même chemin, il a pris le chemin de notre coeur!

M. M.

Lisieux

Çà et là

La famille Léonard Gingras, de Calgary, Alta, ont visité M. et Mme Omer Préfontaine, le Jour de l'An.

M. et Mme Jerry McCann, Mlle Rita Lamontagne et M. Ron Hoffos, de Regina, ainsi que Mlle Ida Lamontagne et son fiancé, de Calgary, ont visité la famille Paul Lamontagne, le Jour de l'An.

M. et Mme Claude Gauthier et leurs enfants, Mlle Jeanne-d'Arc Bouvier, de Gravelbourg, et M. Pinel, de Val Marie, visitaient la famille Henri Bouvier, le 1er janvier.

Mme M. Rondeau s'est rendue à Moose Jaw chez M. et Mme H. Parker, pour les premiers jours de l'année.

M. et Mme Philippe Préfontaine et leur fille, Thérèse, ont visité Mme Léda Préfontaine au Foyer d'Youville, et leur fils, Guy, à Gravelbourg, le jeudi 3 janvier.

La Rév. Sr Forêt est partie pour Montréal, où elle sera en retraite pendant quelque temps.

La petite Lisette Préfontaine est actuellement hospitalisée à Rockglen.

Jackfish

Çà et là

Mme Alcide Boyer, de la Colombie-Britannique, était en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux après avoir visité sa belle-mère à l'hôpital.

M. et Mme Pete Lavoie étaient en visite chez M. et Mme Jos. L'Heureux, récemment. Ces derniers sont déménagés dans leur nouvelle maison.

M. et Mme Roland Corbeil ont prit possession du magasin.

Mlle Bertille Corbeil était en visite chez ses parents, pendant les vacances de Noël; elle a aussi assisté à leur 30e anniversaire de mariage.

Titanic

Messe de Minuit

La Messe de Minuit fut célébrée dans l'église paroissiale par M. l'abbé G. Lachance. Les choeurs de chant de Titanic et Carlton exécutèrent des cantiques de Noël; Mme L. Piché accompagnait à l'orgue, et Mme Maxime Fiolleau dirigeait le chant.

Çà et là

Mlle Suzanne Rio et Mme H. Pailer, de l'Alberta, M. et Mme P. Brown, de Birch Hills, M. et Mme M. Fiolleau et leur famille, de Saskatoon, Mlle C. Forseille, de Prince-Albert, M. et Mme A. Forseille, MM. Paul Fiolleau et Edmond Mercereau, tous de Duck Lake, sont venus, soit à Noël ou au Jour de l'An, en visite chez leurs parents.

M. et Mme L. Delisle et leur famille, ainsi que M. Edmond Mercereau, sont allés à Meacham pour Noël.

MM. Raymond Fiolleau et Claude Mercereau sont revenus de la Colombie-Britannique, où ils étaient employés depuis l'été dernier. M. C. Mercereau et son frère, Paul, sont partis, dernièrement au même endroit pour travailler.

Les membres de la Société des Dames d'Autel tinrent leur assemblée annuelle à la demeure de Mme L. Delisle. Les mêmes personnes furent réélues au comité exécutif. Elles sont Mmes Elise Delisle, présidente, Mme Sophie Arcand, vice-présidente, et Mme Louisa Fiolleau, secrétaire-trésorière.

Forget

Va-et-vient

M. Georges Royer, de Forget, est allé en voyage de trois mois en France pour visiter sa parenté et aussi vendre ses propriétés situées dans ce pays. Il fit le trajet par avion.

Vonda

40e anniversaire

Voici la réminiscence d'un heureux événement de l'année 1962: le dimanche 1er juillet se réunissait de coeur et d'esprit les paroissiens de St-Denis et de Vonda pour commémorer avec leur dévoué pasteur, M. l'abbé O. Lacroix, le 40e anniversaire de son ordination sacerdotale.

Deux jours auparavant, une messe d'Action de grâces était célébrée et un bouquet spirituel lui fut offert par les élèves des écoles de St-Denis et Vonda.

En effet c'était le 29 juin 1922, à Bayeux, France, que ce jeune Canadien fut ordonné prêtre pour l'éternité. En plus de ses fonctions sacerdotales il a rempli pendant six ans le rôle de professeur à Caen, France.

Un beau souvenir de ses jeunes années est celui d'avoir représenté le Canada à la canonisation de la petite Thérèse de Lisieux.

Après son séjour outre-mer il fut curé en Saskatchewan, soit à Kuroki, à Périgord, à Viscount (12 ans), à Kindersley, aux Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon et maintenant depuis sept ans à Vonda et St-Denis, conjointement.

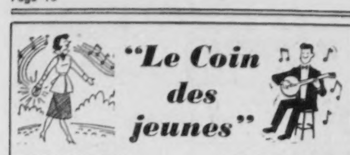
Cet après-midi du 1er juillet, après le salut du Très Saint Sacrement, tous s'assemblèrent dans la salle paroissiale où, au nom des deux paroisses, M. Félix Loiselle, marguillier, lui présente, avec ses voeux, une adresse magnifiquement décorée.

"Oui, dit-il, nous sommes fiers et heureux de vous avoir parmi nous comme pasteur. Nous ne désirons qu'une seule chose: c'est de vous posséder bien longtemps encore afin de pouvoir dans dix ans vous entourer de nouveau pour célébrer d'une façon plus solennelle votre jubilé d'or."

Une bourse lui fut présentée par le petit Denis Beaulieu de la part des paroissiens de Vonda et une autre des paroissiens de St-Denis, par un doyen de cette paroisse, M. Clotaire Denis, père.

M. l'abbé Lacroix profita de cette occasion mémorable pour parler de la grandeur du sacerdoce et de la formation des vocations sacerdotales. "Il ne faut pas, dit-il, oublier les veillards, les malades, les religieux et les religieuses qui sont la garde des vocations."

En termes appropriés, M. l'abbé Lacroix, qui a su si bien conserver la jeunesse du coeur, remercia en se disant heureux d'être à Vonda et de s'occuper également de St-Denis. Pour tous ses paroissiens il demanda les bénédictions et les grâces divines.



ÊTRE JEUNE

La jeunesse n'est pas une période de la vie. Elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

On ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années; on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal. Les années rident la peau; renoncer à son idéal ride l'âme. Les préoccupations, les doutes, les craintes et les désespoirs sont les ennemis qui, lentement, nous font pencher vers la terre et devenir poussière avant la mort!

Jeune est celui qui s'étonne et s'émerveille. Il demande comme l'enfant insatiable; et après? Il défie les événements et trouve de la vie.

Vous êtes aussi jeune que votre foi, aussi vieux que votre doute; aussi jeune que votre confiance en vous-même, aussi jeune que votre espoir, aussi vieux que votre abattement.

Vous resterez jeune tant que vous resterez réceptif, réceptif à ce qui est bon et grand, réceptif aux messages de la Nature, de l'homme et de l'infini.

Si, un jour, votre coeur devait être mordu par le pessimisme et rongé par le cynisme, puisse Dieu avoir pitié de votre âme de vieillard.

Texte du général Douglas MacArthur.

Les élèves qui fument font piètre figure

TORONTO — Les élèves des écoles secondaires qui fument font piètre figure tant dans le domaine des sports organisés que sur le plan académique.

C'est ce qui ressort d'une enquête menée auprès de 7,682 élèves d'écoles secondaires de Calgary par le service municipal de la Santé. Les résultats de cette enquête viennent d'être publiés dans le Journal canadien de la santé publique.

Seulement 2.3 pour cent des étudiants les plus brillants font usage du tabac. Ceux qui ont déjà fumé mais qui ont par la suite abandonné cette pratique représentent 14 pour cent des élèves qui réussissent tant sur le plan académique que sportif.

Par ailleurs, 35 pour cent des élèves qui sont esclaves du tabac ont été classés dans la catégorie "D" ce qui signifie qu'au point de vue académique, ils ont obtenu moins de 40 pour cent des notes et ils ont échoué aux examens du ministère de l'Education.

L'enquête a également révélé que 15.5 pour cent des élèves qui font partie des diverses équipes sportives fumaient tandis que 63.8 étaient des abstinents. Les élèves qui avaient abandonné la cigarette représentaient 20.7 pour cent des membres des équipes.

Le service municipal de la santé publique de Calgary a été à même de constater que 46.4 pour cent des garçons des classes supérieures fumaient régulièrement et que chez les filles, la moyenne était de 33.1. La plupart des garçons et des filles avaient grillé leur première cigarette entre l'âge de 12 et 15 ans et depuis étaient devenus des fumeurs invétérés.

La plupart des élèves ont dit qu'ils abandonneraient la cigarette s'il était prouvé que l'usage du tabac est nocif tandis que 20 pour cent ont dit qu'ils fumeraient quand même.

Pour rire un peu

— Comment, Berthe, en ce moment où la vie est chère, tu mets de la confiture sur la tartine de beurre?

— Mais, maman, c'est par économie: le même pain sert pour les deux.

• • •

Toto à table, demande du gâteau d'une façon peu polie.

Sa mère le reprend:

— S'il te plait? dit-elle.

— Oui, oui, répond Toto, il me plait.

• • •

— Monsieur le professeur, je ne peux pas déchiffrer ce que vous m'avez écrit . . .

— J'ai écrit . . . heu . . . j'ai écrit que . . . votre garçon devrait écrire plus lisiblement.

Délicatesse morale

Dans son sens naturel et au point de vue physique, la délicatesse exprime ce qui est faible, Les santés délicates, par exemple, sont celles qui sont un peu frêles, que tout choc dérange et qui inspirent de perpétuelles inquiétudes.

Mais au point de vue moral, la délicatesse nous semble être une sorte de sensibilité exquise du jugement faisant redouter sans cesse de mal agir, de blesser et de peiner autrui, en même temps qu'une impressionnabilité qui reçoit, non sans dommage, tous les chocs, tous les froissements que des tempéraments plus résistants, des coeurs moins sensibles laisseraient inaperçus.

Il fait bon vivre avec des gens vraiment délicats, mais ceux-ci souffrent parfois énormément de la part de leurs contradicteurs. Car ceux dont la sensibilité est émoussée ne remarquent même pas ce qui est énorme pour les délicats.

Les indélicats

Les gens ne manquent pas auxquels il importe fort peu de manger dans de la vaisselle plus ou moins propre, ou de boire dans un verre non rincé ou dans un récipient quelconque; de même certaines personnes ne reculent pas devant le choix de jouissances grossières ou inconvenantes pourvu qu'elles s'amusent. Ce sont des indélicates tout au moins.

Indélicates également celles dont le langage est bas et vulgaire, et qui prennent plaisir à répéter des mots grossiers, des plaisanteries déplacées et à double sens, à faire usage de paroles mal sonnantes! Le goût des choses laides et toute curiosité malsaine dans les conversations ou les lectures sont choses redoutables, car la propreté du coeur y court de grands risques.

Soigner son âme

Il y a une façon de soigner son âme comme de tenir sa maison nette et en ordre. Il est contraire à l'hygiène de vivre au milieu de la poussière et de la malpropreté. Ventiler, désinfecter, laisser pénétrer le soleil et l'air, cela est nécessaire à la santé. Pour tenir son âme dans un état de vigueur morale, il faut en chasser la détestable poussière que véhiculent trop souvent les paroles et les relations suspectes.

La santé des yeux

Avec les soins voulus, vous garderez de bons yeux toute votre vie. La négligence, sous beaucoup de formes, peut affaiblir la vision: lire quand la lumière est insuffisante; s'exposer les yeux à une lumière trop éblouissante; négliger de se protéger les yeux contre les particules volantes; laisser quelqu'un d'inexpérimenté vous enlever une poussière de l'oeil. Si vous voulez conserver vos yeux en bon état, soumettez-vous périodiquement à l'examen d'un oculiste, afin de traiter tout de suite toute maladie ou toute faiblesse.



Renonçant au passé médiocre l'aspirant debout, près de la table au centre du sanctuaire et accompagné de son chef de patrouille, plonge ses mains dans le vase d'eau tout en écoutant la formule rituelle récitée par le chef de patrouille: "Trempant tes mains dans cette eau pure, renouvelle les promesses de ton baptême, pour reprendre une vie pleine d'héroïsme en renonçant à tout ce qui est bas, médiocre et indigne d'un disciple du Christ". Le cierge sur la table et qui sera pris peu après cette ablution symbolise l'obligation du scout de rayonner dans son milieu.

Evénement sans précédent

Conformément aux statuts et règlements, à la veille de sa promesse tout scout doit faire sa veillée d'armes, tout comme le faisait le chevalier du Moyen-Age avant d'entreprendre le voyage périlleux à destination de la Terre Sainte.

Cette soirée de prières et d'exhortations s'est conservée jusqu'à nos jours de sorte que le novice, avant de s'aventurer dans la famille scoute, consacre une partie de sa soirée en présence du Chef suprême. Ses futurs confrères scouts forment une haie d'honneur et, tout en assistant à cette cérémonie, ne peuvent faire autrement que de se remémorer leur propre veillée d'armes. En présence de Dieu, aux pieds de son saint autel, le novice se prépare, avec l'aide de l'aumônier, de son chef et au son de l'orgue, à traverser cette étape à la fois solennelle et traditionnelle.

Vu qu'onze novices devaient prononcer leur promesse le lendemain durant la matinée, ces onze, plus un scout de trois ans et une cheftaine de louveteaux assistaient à cet exercice. Cette veillée d'armes est un des souvenirs les plus chers chez le scout.

Le lendemain matin, 22 décembre, ces onze aspirants, en plus de leurs confrères éclaireurs, des louveteaux et de quelques chefs, participaient à une messe dite à leurs intentions par Son Exc. Mgr Maurcie Baudoux qui était assisté au choeur par deux anciens membres actifs du scoutisme, les séminaristes Daniel Proteau et Gérard Lambert; un troisième séminariste scout René Tardiff lut l'épitre et l'évangile.

Après cette lecture. Son Excellence prit la parole et, s'adressant particulièrement aux onze novices, leur donna d'excellents conseils en présentant la vraie âme scoute, sa joie particulière malgré l'âge et les circonstances. En plus, continua l'archevêque, un scout est scout même s'il ne porte plus l'uniforme, même s'il ne peut suivre ses fonctions de membre actif du mouvement, et pourvu qu'il possède ce cachet et ce souvenir particuliers, il demeure scout.

A la communion, tous reçurent le Corps du Christ et firent l'action de grâces aux intentions de leurs nouveaux confrères. Après ce renouvellement commémoratif, Son Excellence prit place à l'autel et tour à tour les novices vinrent lui demander de les bénir.

Gérard Lautru prononça d'abord sa promesse de 1ère classe, suivie de la bénédiction des onzes novices: Roméo Delorme, Paul Bérubé, Donald Arnal, Michel Allard, François Savoie, Gérald Boulet, Denis Nadeau, Yvan Breton, Robert Lafrenière, René Comeau et Georges Beaudry. Après ce rituel, chaque aspirant prononça sa promesse aux pieds du saint autel. La cérémonie terminée, tous se rendirent au local pour un déjeuner en l'honneur des nouveaux frères scouts.

Mgr Baudoux, le commissaire régional Herménégilde Dubé, M. et Mme Athanase Proteau et M. et Mme Alphonse Doiron prirent place à la table d'honneur tandis que chefs et scouts formèrent les trois autres côtés du rectangle. Nos sincères remerciements à Mmes Amédée Carrière et Félix Boulet pour avoir pris charge de la cuisine. Ce déjeuner-banquet clôturait l'année anniversaire de la troupe Provencher.

Chameau Vigoureux.

Brochures spécialisées pour les jeunes sur les activités charitables

PARIS — Les Editions du Secours Catholique, à Paris, viennent de lancer une nouvelle série de brochures spécialisées sur les activités charitables; elles ont pour titre: "Mon Copain".

Ces brochures présenteront, d'une manière adaptée aux jeunes de 14 à 17 ans (filles et garçons), les misères du monde, les solutions actuelles, et les types d'hommes qui, au cours des siècles, ont consacré leur vie au service des autres.

Promouvoir chez les jeunes un renouveau de charité, les amener à s'intéresser aux activités charitables de leur paroisse, tel sera le but de ces brochures. La première est intitulée "Sur les traces de St-Paul au XXe siècle" et présente une étude de la parole et des moyens modernes d'expression.

Les brochures qui suivront seront intitulées "La paix, oeuvre d'amour", "La faim dans le monde", "Le code de la route", "Activités pratiques de vacances".

Ces brochures qui auront 36 pages dont 18 en quatre couleurs se vendent .35. Pour obtenir des renseignements sur ces brochures, on peut s'adresser aux Editions S.O.S., 106, rue de Bac, Paris VIIe.

Un oncle se plaint que son neveu se moque de lui en singeant ses gestes.

Le père: "Je l'ai déjà puni pour cela et l'ai averti plusieurs fois de ne pas faire des gestes de fou.

Sans l'instruction et des études acharnées pas d'avenir pour les jeunes d'aujourd'hui

A l'occasion de l'ouverture de l'Institut Collégial de St-Claude, lundi, M. L. Bazin, commissaire, a servi une forte leçon aux parents et écoliers. Sans l'instruction, de nos jours, dit-il, les jeunes aboutissent dans l'armée des sans-travail. Mais il ne suffit pas d'avoir des écoles, des instituteurs compétents, des parents intéressés, si l'élève ne travaille pas avec acharnement, il manquera son coup, aujourd'hui. Dures leçons que les jeunes des instituts collégiaux liront avec profit au début du deuxième semestre scolaire. Autrement ils se feront dépasser dans la vie par les français, les allemands, les anglais, les norvégiens, les américains qui savent travailler.

Voici des extraits saillants de ce discours:

Voici donc ce que coûte la construction de notre école.

Si l'on ajoute à la construction les autres frais, **d'entretien,** de **salaires,** de **transportation, d'assurances,** etc., l'éducation de nos enfants peut nous paraître excessivement coûteuse. Certains même prétendent que le montant en est EXORBITANT.

Ce sujet pourrait être discuté longuement, mais s'ils réfléchissent un peu, ceux qui soutiennent que la société **ne peut** dépenser plus pour l'éducation parce qu'elle est pauvre, s'apercevront que la société est **pauvre parce qu'elle ne dépense pas plus** en matière d'éducation.

Ce que nous coûte l'éducation de nos enfants est le meilleur placement d'argent que nous puissions faire. Car c'est de l'éducation de nos enfants que dépend tout leur avenir et leur succès dans la vie.

L'argent dépensé pour l'instruction d'un enfant lui profitera infiniment plus que ce que vous lui laisserez dans votre testament.

L'instruction est le fondement de la civilisation.

Sans l'instruction

Sans l'instruction nous n'aurions pas de dirigeants pour notre pays. Sans l'instruction nous n'aurions pas de prêtres dans nos églises, pas de médecins et de gardes-malades dans nos hôpitaux, pas de personnel enseignant dans nos écoles, pas d'avocats et de juges dans nos tribunaux. Sans l'instruction nous n'aurions pas d'ingénieurs ou de techniciens pour développer et faire fonctionner nos industries. Sans instruction, nous serions un peuple sans civilisation ou presque.

Sans doute, de nos jours, nous possédons tous un peu d'instruction, mais pour un gros pourcentage, les connaissances sont loin d'être suffisantes pour être à la hauteur de nos sciences modernes. Beaucoup se contentent d'un grade 7 ou 8; un grade 7 ou 8 n'est plus suffisant, il ne faut pas chercher ailleurs la raison du chômage.

Les statistiques montrent que de nos jours, les ⅔ des élèves quittent l'école avant d'avoir acquis la formation requise pour occuper les emplois **spécialisés** ou **professionnels,** et nos industries se voient dans l'obligation d'importer de la main-d'oeuvre étrangère pour remplir ces postes.

Ces emplois sont beaucoup plus nombreux que ceux qui n'exigent aucune préparation, et c'est la raison pour laquelle plus de 70 pour cent des sans-travail **sont ceux** qui ne sont pas allés plus loin que la 8e année dans leurs études.

Il n'y a pas à se faire illusion. Sans une instruction suffisante vous serez dans l'armée de ceux dont personne n'a besoin . . . **l'armée des sans-travail.** La vraie richesse de notre pays, c'est **vous,** jeunes garçons et jeunes filles, qui occupez aujourd'hui les bancs de notre nouvelle école . . . **vous** qui aurez eu la volonté et le courage de compléter vos études et de vous rendre utiles à la société.

Choisissez donc aujourd'hui votre vocation, mettez-vous sérieusement à l'étude et n'arrêtez pas avant d'avoir atteint votre but.

Il faut travailler

Nos écoliers qui quittent l'école prétendent, avec une conviction bien candide, que les études sont trop dures, et le fait est qu'ils présentent leurs arguments d'une façon si intelligente que les parents se laissent malheureusement convaincre que leur **grand garçon** a raison **(et je dis les garçons** car ce sont surtout eux qui sont les plus habiles à plaider la cause du diable). **Il faut cependant l'admettre, les études secondaires demandent du travail et beaucoup d'étude.**

Il y a quelques années seulement, pour réussir les examens ou obtenir un diplôme en éducation, une instruction superficielle était suffisante, et les écoliers passaient leur grade chaque année avec un minimum de travail. Il n'en est plus de même de nos jours.

Les sciences modernes demandent une instruction beaucoup plus approfondie. Les écoles d'entrainement professionnel et les universités n'acceptent plus d'étudiants qui ne peuvent suivre leurs cours, c'est la raison pour laquelle les examens de l'école secondaire sont beaucoup plus sévères. Et pour décrocher un diplôme, **il faut réellement avoir gagné ses épaulettes.**

Il ne faut donc pas trop blâmer nos écoles et nos professeurs si les résultats de fin d'année semblent se détériorer depuis quelque temps. Les cours secondaires demandent un gros montant de travail et pour réussir, il est indispensable que l'écolier **étudie** davantage après les heures de classe . . . ce à quoi nous ne sommes malheureusement pas habitués dans notre pays.

Heures d'étude

Permettez-moi ici de vous lire quelques lignes d'un article paru récemment dans une revue française:

"Le bureau international de l'éducation a relevé une enquête de l'institut Gallup sur le nombre d'heures passées à l'école dans plusieurs pays par les enfants de 10 à 14 ans. Il en résulte que l'écolier français est le plus accablé de travail. Il passe à ces âges **1,683 heures** par an à l'école, les écoliers **allemands, 1,669 heures,** les **anglais, 1,357 heures,** les **norvégiens, 1,242 heures** et les **américains, 1,236 heures."**

L'article ne dit pas combien de temps nos écoliers manitobains passent de temps à l'école, mais le calcul est facile à faire: multipliez 5½ heures par 200 jours, vous trouverez exactement 1,100 heures. Retranchez de cela ¼ heure perdu au commencement de la classe et un autre ¼ heure à la fin, et il reste exactement 1,000 heures de classe par année dans nos écoles de campagne. C'est donc 1,000 heures d'école par année au Manitoba, comparées à 1,683 heures en France . . .

Et l'article continue ainsi: "Si l'on considère les devoirs accomplis à domicile, c'est encore le petit Français qui supporte la plus lourde charge: il étudie chez lui une moyenne de **12 heures** par semaine, l'écolier anglais **11 heures,** l'écolier allemand, **7 heures,** l'écolier américain, **6 heures.**

Combien nos écoliers étudient-ils chez nous? 5 à 6 heures par semaine, et tout au plus 1½ heure par jour. Et quelques-uns pas du tout. Il ne faut donc pas s'étonner si les résultats de fin d'année brillent très peu.

Avant de terminer, je voudrais citer **en exemple** une école secondaire du Manitoba qui suit le même programme d'études que notre école. Les maîtres de cette école demandent aux enfants 3 heures d'études par jour à la maison. Et il paraît même que plusieurs de ces écoliers étudient jusqu'à **4 et 5 heures chaque soir en dehors des heures de classe.** Dans cette même école, lorsque les devoirs ne sont pas finis ou les leçons pas apprises, l'enfant est retenu en classe de midi et demi à 1 heure et de 4 heures à 6 heures le soir. Il n'y a pas à en douter, **le succès récompensera certainement les enfants de cette école.**

Nos maîtres et maîtresses s'intéressent certainement à l'avenir de nos enfants et se dévouent pour eux. **Aidons-les donc tant que nous le pourrons. Allons les voir,** confions-leur franchement tous nos problèmes. Je suis certain qu'une bonne entente entre parents et maîtres couronnera de succès les efforts de nos enfants.

Le 38e concours de poésie de la S.P.C.F.

QUEBEC — La Société des Poètes canadiens-français vient d'annoncer la tenue de son 38e grand concours annuel de Poésie, ouvert à tous les poètes d'origine canadienne, néo-canadiens et canado-américains d'expression française, débutants ou chevronnés et où qu'ils habitent dans le moment.

Ce concours comportera l'attribution de récompenses en argent, médailles, volumes et diplômes, le tout d'une valeur de plus de $600.00, dont $320.00 en argent.

Respectant la formule qui a fait ses preuves d'efficacité dans le passé, la Société a partagé le nouveau concours en trois sections nettement tranchées, comme suit: 1ère section: ouverte aux poètes qui pratiquent le vers régulier ou classique; 2e section: ménagée exclusivement aux poètes adeptes du vers libre; 3e section: réservée aux étudiants à partir de l'enseignement secondaire inclusivement. De plus, les étudiants peuvent s'inscrire à l'une ou l'autre des deux premières sections, ou aux deux.

Ce 38e concours prendra fin le 31 mars 1963, à minuit. Les résultats en seront annoncés le 25 mai prochain, au cours d'un diner des poètes qui aura lieu à Québec.

Pour participer à ce concours, chaque concurrent, qu'il soit membre ou non de la Société, devra de toute nécessité se procurer une copie des règlements et une formule d'inscription portant un numéro d'ordre établi par la Société et destiné à remplacer le recours à un pseudonyme. L'identité de chaque participant ne sera révélée qu'une fois connu le verdict final du jury, composé de trois membres. Sur demande par écrit, la Société des Poètes canadiens-français, 714, rue Ste-Claire, Québec 4, P.Q., adressera à chaque participant éventuel une copie gratuite des règlements et des formules d'inscription aux trois sections, permettant ainsi à chaque intéressé de s'inscrire selon ses préférences.

EN SASKATCHEWAN

Saskatoon

Décès

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs sincères condoléances à Mme Deschamps et sa famille à l'occasion du décès de M. Hilaire Deschamps.

M. l'abbé A. Ouellet, curé, et M. T. Préfontaine ont assisté aux funérailles de M. l'abbé Léo Auclair, de Léoville.

Va-et-vient

Pendant les Fêtes, M. et Mme Onil Loiselle ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Marcel Loiselle, de Kitmat, C.-B., et de M. et Mme Joseph Jeanneau, de Brandon, Man., et leurs familles, ainsi que de MM. les abbés Gilles Doucet et Juré, de Prince-Albert, de M. et Mme Alfred Courchène et leur fille, de Wakau, M. et Mme Omer Courchène et leurs deux fils, de St-Laurent, Man., et M. et Mme Albert Courchène et leur fille, de Debden.

M. James Connelly, de St-Laurent, Man., visitait ses frère et belle-soeur, M. et Mme R. M. Connelly, et leur famille, à l'occasion des Fêtes.

MM. et Mmes Lionel et Hervé Loiselle, de Prud'homme, et M. et Mme David Campbell, de Winnipeg, Man., visitaient leurs parents, M. et Mme Aimé Loiselle, pendant les Fêtes.

M. et Mme Adélard Gauthier reviennent d'un voyage à Sault Ste-Marie et Sudbury, Ont., où ils visitèrent parents et amis.

Me et Mme Marcel Préfontaine et leur famille visitaient leurs parents, MM. et Mmes E. Dandenault et Edmond Préfontaine, de St-Pierre, Man., et d'autres parents et amis.

Me et Mme Allyre Sirois, de Gravelbourg, et M. Donald Sirois, de Lac LaBiche, visitaient M. Paul Sirois et sa famille pendant les Fêtes.

Mme Gédéon Masson est partie en avion pour Vancouver, où elle visitera ses fille et gendre, M. et Mme Clarence Baril, et leur famille, ainsi que d'autres parents et amis.

La famille Raymond Georget et M. et Mme Roger Marcotte se rendaient chez M. et Mme Joseph Georget à Domremy pour le jour de Noël.

M. l'abbé Jean Papen, de Québec, et M. et Mme Robert Papen et leur fille, de Seattle, Wash., visitaient leur mère, Mme Charles Papen pendant les Fêtes. M. et Mme Robert Papen visitaient aussi M. et Mme Albert Gauthier, parents de Mme Papen.

Mlle Evelyne Pion, de Montréal, Qué., visitaient ses soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Gérard Phaneuf et Lionel Joanis.

M. Ronald Préfontaine, étudiant à Regina, MM. Denis Préfontaine et Denis Phaneuf, tous deux séminaristes de l'Université d'Ottawa, passèrent les Fêtes avec leurs parents, MM. et Mmes T. Préfontaine et Gérard Phaneuf, respectivement.

Mlles Sylvia et Marilyne Bandet passèrent leurs vacances à Prud'homme, chez M. et Mme Louis Bandet.

Mlle Simone Landry, du couvent de Prud'homme, a passé les vacances de Noël avec sa mère, Mme F. Landry.

M. l'abbé André Poilièvre, vicaire, passa la Noël avec ses parents, M. et Mme Joseph Poilièvre, à Prud'homme.

M. et Mme Roland Marcotte, de North Battleford, et Mlle Lucille Marcotte, institutrice à Rosetown, visitaient MM. Ernest, Robert et Raymond Marcotte, récemment.

Malades

Prompt rétablissement aux malades, Mmes Normand Raymond et A.-Y. LeGars, Mlle Lucille Marcotte et le jeune Marc Raymond.

Naissance

Monique-Marie-Raymonde, fille de M. et Mme Raymond Marcotte, baptisée par M. l'abbé Jean Papen. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Blanchette, de Westminster, Californie, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme Auguste Bandet.

Vonda

Activités des jeunes

Le 6 janvier eut lieu la journée-rencontre des jeunes filles, qui avait pour thème "La bonne volonté" et qui revêtit un caractère spécial à cause de la belle fête des Rois. Mlles Yvette et Marie-Rose Lepage, Céline et Vivianne Denis, Aline et Lilliane Martineau, Denise Rivard, Jeannette Loiselle et Valérie Stad étaient présentes.

La réunion débuta par un acte d'adoration et de foi en la présence de Dieu et une prière à l'Enfant-Jésus de la crèche. Ensuite, du fond de leurs coeurs, les filles ont chanté "Ah, qu'il est bon le bon Dieu". Le chapelet fut récité et les jeunes firent une visite à la crèche pour y repenser la bonté, l'amour de ce Jésus qui réside dans tous les coeurs.

Comme questions elles discutèrent: 1) l'art d'être belle est l'art d'être propre; 2) Les jeunes ont-ils droit à la vérité? 3) L'alcool et les fréquentations. 4) Il faut choisir . . . 5) La modestie. 6) Le bien que les jeunes peuvent se faire.

Un dernier chant, "Le sourire", et des jeux furent organisés; d'abord le gouret, puis le rouleau dans la boite, les ballons, la chaise musicale et le jeu de la fève. Vint alors le goûter des Rois. Vivianne Denis eut l'honneur d'être couronnée roi du jour, et Céline Denis, reine du jour. Bravo!

Les gagnantes des jeux reçurent des bonbons en guise de bon point, puis Yvette Lepage, ayant le plus de bonbons, reçut le cadeau-surprise de Mère Supérieure. Félicitations!

Les jeunes garçons jouent au gouret mais ils n'ont pas encore eu la chance de remporter une victoire. On espère que la chance leur sourira la prochaine fois.

Gravelbourg

Départ

Les Rév. Mères St-Léonide et Ste-Thérèse-Martin, religieuses de Jésus-Marie de Sillery, ont quitté la paroisse pour la belle province de Québec. Meilleurs voeux de succès dans leur nouvelle obédience.

Çà et là

M. et Mme Edouard Godin, de Calgary, Alta, étaient en promenade chez des parents et amis.

M. Dumont-Pierre Lepage, étudiant à Winnipeg, et M. et Mme Norbert Lepage et leur famille, de Val Marie, étaient en promenade chez M. et Mme Dumont Lepage.

M. et Mme Raymond Thibodeau étaient de passage chez des parents et amis.

M. et Mme Alain Lemyre et leur fils, de Dundurn, Sask., ont visité Mme Berthe Lemyre.

La Rév. Sr Denise Gauthier, de Lebret, M. et Mme Gérard Arsenault, de Maillardville, C.-B., et M. et Mme Roger Gauthier, de Seattle, Wash., étaient en visite chez M. et Mme Adélard Gauthier.

M. le Dr et Mme J.-A. Soucy sont allés passer quelque temps à Victoria, C.-B.

M. et Mme Paul Moquin et leur famille se rendaient à Winnipeg pour visiter leurs deux filles, Jeannine et Cécile, ainsi que chez des parents et amis.

Lac Marguerite

Va-et-vient

Les visiteurs pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont été: chez M. et Mme Charles Oudot, leur mère, Mme Henri Oudot, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme E. Earnshaw, de Sintaluta, et leurs oncle et tante, M. et Mme Robert Longeau; chez M. et Mme Jean Français, leurs parents, M. et Mme Marcel Français, de Sintaluta, leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Marcel Longeau, et leur mère, Mme Octavie Longeau.

M. et Mme Peter Barrett sont allés passer les Fêtes à Regina chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Platana.

M. et Mme Jack Ziegler ont reçu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Marc Longeau et Eddy Ball, d'Indian Head, et Adam Stoppler et leur fillette, de Sintaluta.

Mmes Louis Douan et Napoléon Gendron sont allées passer les Fêtes chez leurs enfants, MM. et Mmes Omer Gendron et Roger Lerminiaux.

MM. et Mmes Robert Longeau et Marcel Longeau reçurent de nombreux parents et amis au cours des Fêtes.

Mlle Claire Français est retournée à Regina après deux semaines de vacances; elle a repris ses classes au collège de cet endroit.

M. et Mme Robert Longeau sont allés, le 2 janvier, à l'hospice de Wolseley visiter leur mère, Mme Larcher.

Fairholme

Décès

Le 17 décembre, M. et Mme Arthur Tanguay, Mme Ernest Thibault et MM. Arthur et Charles Dorval se rendaient à Léoville assister aux funérailles de M. l'abbé Léo Auclair à l'église Ste-Thérèse. Ce dernier est décédé le 15 décembre, à l'âge de 62 ans, à l'hôpital de Léoville, après deux semaines de maladie.

Il a été curé de Fairholme de 1936 à 1949, travaillant à réparer l'intérieur de l'église ainsi qu'à embellir la cour. Il allait à nombre de missions chanter la messe chez les familles trop éloignées pour se rendre à l'église. Il compta 14 conversions durant son séjour à Fairholme. Bien aimé de tous, on le vit partir avec regret après 13 ans de dévouement dans la paroisse. Blaine Lake jouit ensuite de ses services jusqu'en avril 1962 alors qu'il fut nommé à Léoville.

Autre décès

M. Alphonse Roberge est décédé à North Battleford le 30 décembre. Le service funèbre eut lieu en l'église Notre-Dame de North Battleford, le 3 janvier.

M. Roberge a demeuré à Fairholme pendant plus de 30 ans. Malade depuis un an, il avait déménagé près d'une nièce, Mme Albertine Manègre, à North Battleford, depuis l'automne dernier. Il était âgé de 76 ans.

M. Roberge fut membre du choeur de chant à l'église Ste-Croix de Fairholme pendant nombre d'années.

Çà et là

M. et Mme Ernest Thibault et leur fils, Harvey, partaient pour Bonnyville, Alta, le 24 décembre. Ils ont assisté à la messe de Minuit à l'église de Bonnyville et ont visité les familles Gérard Côté, Théodore Rivard et Georges Caouette. Ils revenaient le soir du 26 décembre. M. Harvey Thibault partait pour Saskatoon le même soir afin de continuer ses études à l'Université.

M. et Mme Roger Tanguay et leur jeune fils, de Calagry, Alta, et M. et Mme Emile Tanguay et leurs enfants, de Cola Lake, Alta, ont passé les Fêtes avec leurs parents, M. et Mme Arthur Tanguay.

M. et Mme Gérard Dorval, de Regina, arrivèrent le 27 décembre pour passer quelques jours dans leur famille. Ils ont ramené M. Valère Dorval, qui était demeuré pendant deux mois chez son fils, Laurent, à Saskatoon.

Les écoles ont ouvert leurs portes le 3 janvier mais plusieurs élèves étaient absents à cause d'une tempête qui laissa six pouces de neige.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Michael Kuzyk, à l'occasion de la naissance d'un fils, né le 29 décembre à l'hôpital de Turtleford. Mlle Dolorès Piché, de Carlton, soeur de Mme Kuzyk, est de passage dans cette famille.

Les souhaits du cardinal Léger à un jeune qui perd la foi

MONTREAL — Un journaliste à l'hebdomadaire "La Patrie", voulant tenter une expérience "très humaine" pour son journal, a soumis à Son Em. le cardinal Léger les cas très divers de trois bonhommes qu'il a rencontrés au hasard de l'exercice de sa profession et lui a demandé: "Si vous les rencontriez dans la rue, Eminence, quels souhaits formuleriez-vous à chacun d'eux à la veille de 1963?".

Le cardinal a accepté l'invitation du journaliste Pierre Léger et a présenté ses souhaits aux trois personnes dont les cas lui avaient été soumis.

A un jeune homme qui n'en peut plus de passer les sept soirs d'une semaine dans un restaurant de coin de rue et qui affirme qu'il veut se tirer de là et en entrainer d'autres à sa suite, l'archevêque de Montréal répond:

"Je m'intéresse à vous, votre angoisse et vos aspirations sont miennes, votre sort me préoccupe. Je souhaite que les mots que j'emploie et les gestes concrets que j'ai posés pour les jeunes soient assez significatifs pour que vous ressentiez ma profonde compréhension.

"Parce qu'il n'est ni humain, ni chrétien, le monde est trop souvent dur et implacable; il est sourd à la misère imméritée qu'il cause. Renfermés sur eux-mêmes, un trop grand nombre d'adultes demeurent inconscients de leurs devoirs d'amitié envers les jeunes.

"(. . .) Malgré tout, vous conservez l'espérance. C'est dire que le Christ est présent. Car désespérer, c'est nier le Christ, c'est nier qu'il soit mort pour nous sauver tous.

"Puisse le Seigneur vous assister fortement. Vous savez sans doute par expérience que vous devrez batailler et prouver aux adultes que vous valez mieux qu'un fond de restaurant. Puissiez-vous rencontrer sur votre route un adulte capable de vous comprendre et de vous épauler . . ."

L'arbre

Méditation par Frère Marie-Victorin

Le savant et le poète ne voient pas l'arbre du même oeil.

• • •

D'où vient à l'arbre sa forme? Elle est fonction, disent les savants, de son mode de vie sédentaire, qui fait que l'arbre se nourrit de l'air qui passe chargé de gaz carbonique.

• • •

Ses branches se ramifient à l'infini selon des lois immuables, chaque espèce obéissant à une héréditaire géométrie: l'orme, le frêne, le liard, le sapin, le palmier ont chacun une personnalité propre.

• • •

On peut se demander pourquoi l'arbre est si grand, et pourquoi il n'est pas plus grand. Et puis, est-il bien un? Ne pourrait-il pas être, au contraire, une colonie? un agrégat d'unités vivantes?

• • •

Son architecture et sa taille dépendent surtout d'une relation entre la surface et le volume: le volume croit comme le cube et la surface comme le carré seulement.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

— Eh bien! je ferai de mon mieux pour vous rendre resplendissante, ce qui ne sera pas très difficile!

— Vous êtes un amour!

La saison mondaine s'annonçait en effet très chargée et la jeune directrice du "Cri de Paris" ne savait déjà plus où donner de la tête. Sur le conseil de son oncle et de sa tante, elle s'était définitivement installée dans le petit appartement voisin de son atelier et jouissait maintenant de son entière indépendance. Elle pouvait donc consacrer tout son temps à sa nombreuse clientèle.

Sa position de jeune chef d'entreprise et la notoriété dont jouissait à Tokio la famille Morton lui avaient valu un certain nombre d'invitations personnelles aux grandes réceptions de l'hiver. Ce fut le bal de l'ambassade française qui en marqua le début.

Elle avait mis ce jour-là une robe de tulle blanc dont la large jupe s'évasait en corolle. Un simple collier d'or entourait son cou délicat. Son allure était si jeune et si simple qu'on l'eût prise pour une enfant sans l'énergie qui se lisait dans ses yeux et l'aisance que révélaient ses moindres mouvements.

Elle savait devoir retrouver dans les salons presque toutes ses clientes et un grand nombre de ses amis. On la considérait comme l'arbitre de la mode et beaucoup vinrent la féliciter. Bientôt, les danseurs affluèrent et Virginia se laissa aller à son plaisir favori.

La soirée était déjà quelque peu avancée lorsque Olivier de Favre vint s'incliner devant elle, demandant son accord pour la danse prochaine. Elle acquiesça de son charmant sourire. Tous deux s'éloignèrent, enlacés, se mêlant aux couples des valseurs.

— Que vous êtes belle, Virginia! murmura doucement le jeune attaché . . . Jamais je ne vous ai aimée autant que ce soir, et je m'en veux de vous le dire au milieu de cette foule . . .

Le visage de son danseur était devenu si pâle que la jeune fille ne put douter de la sincérité de ses sentiments.

— Depuis longtemps je ne pense qu'à vous! continua-t-il . . . Je vous trouve si courageuse . . . si touchante . . . Nulle n'est plus digne de porter le titre de comtesse de Favre, le seul bien que je possède, puisque, vous le savez, je suis sans fortune . . . Si vous l'acceptiez, vous feriez de moi le plus heureux des hommes!

Virginia resta un instant interdite . . . Comtesse de Favre! . . . L'inattendu de cette offre la laissa quelque peu éblouie mais elle eut tôt fait de se ressaisir. Plusieurs fois, Olivier lui avait parlé de ses parents, possesseurs d'un petit domaine en Bretagne, affectueux certes, mais entichés de leur noblesse et pratiquant d'austères principes . . . Comment accueilleraient-ils une belle-fille à demi-française et si peu de leur milieu? . . . Virginia avait trop de bon sens pour ne pas comprendre l'impossibilité de cette alliance . . . Elle n'éprouvait d'ailleurs pour le jeune homme rien d'autre qu'une vive sympathie. Subitement, la confidence faite par Doris Savage lui revint à l'esprit: "Je le veux! . . . Je l'aurai! . . . Je veux que vous m'aidiez à faire sa conquête." N'était-ce pas déloyal de s'instituer la rivale de la belle Hindoue et de tenir si peu compte de sa confiance?

Cette pensée acheva de décider sa réponse.

— Je suis très touchée, croyez-le, Olivier, de votre proposition. Je la crois sincère et vous en remercie . . . Mais je ne veux pas encore songer au mariage . . . Je me trouve trop jeune . . . Je désire avant tout assurer l'avenir de ma maison de couture . . . rembourser à mon oncle la somme qu'il a bien voulu m'avancer . . . Ne pensez plus à moi . . .

— Je saurai attendre! dit sourdement le jeune attaché . . . Je continuerai à vous aimer en silence . . . Mais sachez que les assiduités de Toshi Tanaka ne sont pas sans me rendre affreusement jaloux! Je ne puis supporter l'idée que vous pourriez me le préférer! Je vous en supplie! . . . Délivrez-moi de cette inquiétude!

— Jamais je n'épouserai Toshi Tanaka! répondit à voix basse Virginia.

Le visage d'Olivier de Favre exprima un réel soulagement. La danse s'achevait et il enveloppa sa compagne d'un dernier regard admiratif . . .

— A bientôt, ravissante Virginia! murmura-t-il.

Une main se posa sur son épaule.

— N'est-ce pas mon tour à présent, beau cavalier? . . . N'avez-vous pas assez fait la cour à notre princesse de la mode?

C'était Doris Savage, éclatante de beauté dans la dernière création du "Cri de Paris". Elle prit familièrement le bras du jeune homme et l'entraîna vers le jardin.

Un danseur empressé enleva Virginia et se perdit avec elle dans la foule. Le bal ne prit fin qu'au petit jour.

Le lendemain, la jeune directrice du "Cri de Paris" reçut le petit carton l'invitant à l'importante réception donnée par Mikio Tanaka . . . Longuement, elle s'interrogea . . . Devait-elle s'y rendre ou prétexter un empêchement? . . . Sa position vis-à-vis de Toshi rendait la question délicate . . . D'autre part, elle ne pouvait oublier que sa maison de couture avait besoin de publicité et ne pouvait que tirer bénéfice de sa présence à l'une des plus élégantes manifestations mondaines de l'année.

— Je vais demander conseil à tante Anny! décida-t-elle tout à coup. J'ai une grande confiance en son jugement et en son bon-sens.

L'habitation des Morton n'était pas éloignée. Elle résolut de s'y rendre à pied, désireuse de prendre un peu d'air et de mouvement. Délaissant les grandes artères centrales, elle s'engagea dans une rue étroite qui datait des anciens quartiers et qu'elle aimait à cause de son pittoresque.

Des cyclistes se faufilaient entre les passants portant des plateaux chargés de victuailles et faisant des prodiges d'équilibre . . . Les autos klaxonnaient . . . Les lanternes de papier se balançaient par centaines, perchées au bout de longs bambous ou accrochées aux devantures . . . Il y en avait d'allongées et de rondes, des rouges, des jaunes et des vertes, toutes, couvertes de caractères japonais . . . Les garçons couraient en faisant claquer leurs "ghetas" . . . Les petites filles marchaient en se donnant le bras. Beaucoup avaient le visage enduit d'une pâte blanche, comme leurs aînées de l'école de danse . . .

Virginia eut un soupir de satisfaction. Elle aimait communiquer de près avec la foule nippone dont elle estimait les qualités de bonne humeur et d'endurance . . . Ses coutumes et ses réactions commençaient à devenir pour elle une habitude.

— Est-ce que je me ferais sans m'en douter à l'âme de ce pays? se demanda-t-elle en riant. Toshi est-il si éloigné de moi que je le pense?

Conquise par l'ambiance joyeuse de la rue, elle jugea soudain inutile de consulter sa tante et rebroussa chemin. Sa résolution était prise . . . Elle irait chez Mikio Tanaka. La directrice d'une entreprise étrangère ne pouvait qu'avoir intérêt à connaître ce pontife de l'industrie japonaise!

Sitôt après avoir envoyé sa réponse affirmative, elle se mit à songer à sa robe . . . On ne devait pas danser au "Palais de la perle" mais la tenue de bal était de rigueur. Elle résolut d'éclipser ce soir-là toutes les femmes présentes, pour le renom de sa maison.

La plupart des invitées étant venues commander leur toilette au "Cri de Paris", ce fut bientôt, à l'atelier, un grand remue-ménage . . . Doris ne fut pas la moins exigeante . . . Comme toujours, elle voulait être la plus belle . . . Virginia eut à coeur de donner satisfaction à toutes ses clientes . . . sans pour cela s'oublier elle-même.

Lorsque, quelques jours plus tard, elle fit son entrée dans la somptueuse demeure de Mikio Tanaka, presque la dernière arrivée, un murmure d'admiration parcourut l'assemblée pourtant des plus élégantes . . .

La jeune Parisienne portait une longue robe de satin rouge rehaussée de drap d'or, et cet ensemble était d'un goût si parfait, d'une si évidente distinction, que tous les assistants se déclarèrent conquis.

Avec une émotion qu'il s'efforça de maîtriser, Toshi vint s'incliner devant elle. Par égard pour son père qui tenait à ce que ses réceptions fussent avant tout "japonaises", il avait revêtu un kimono richement brodé; mais son aisance n'en semblait pas atteinte pour cela. D'ailleurs, les habits et les robes d'Occident faisaient presque exception dans cette foule où dominaient les raides soieries aux couleurs éclatantes et les obis d'étoffe précieuses.

Comme s'il avait voulu honorer particulièrement la jeune ambassadrice de la mode, Mikio Tanaka s'avança pour la saluer. Depuis la mort de sa femme, il était habitué à faire les honneurs de sa maison et n'attendait plus que l'arrivée de Virginia Morton pour faire admirer à ses invités un écrin rempli de perles naturelles d'une grande beauté dont avaient parlé les journaux.

Tous furent priés de défiler dans le "tokonoma" où le précieux coffret et son contenu étaient exposés . . . Ce fut bientôt un concert d'exclamations enthousiastes.

— Ce Mikio Tanaka! . . . Il n'y a que lui pour posséder pareilles merveilles!

— Ces perles sont d'un incomparable orient! Elles valent une fortune!

Virginia donna libre cours à son admiration . . . Il lui sembla qu'elle n'avait jamais rien vu d'aussi magnifique.

Elle s'avouait secrètement émerveillée du luxe déployé dans cette demeure. Une nombreuse domesticité, silencieuse et stylée, circulait dans les salles . . . présentant sur des plateaux des boissons de prix. Au vestiaire, une servante-couturière restait à la disposition des dames invitées dont la toilette défectueuse nécessitait une correction ou un ajustement.

— Que dites-vous de cet écrin? lança en passant Doris Savage, resplendissante dans un long fourreau de couleur bleue pervenche . . . Il n'y a qu'ici où l'on puisse admirer des perles de cette valeur!

— Splendides! répondit Virginia . . . Mais vous ne l'êtes pas moins dans cette robe que j'estime une parfaite réussite!

— J'en suis en effet enchantée! . . . Mais ma ceinture s'est défaite et je me rends au vestiaire où l'on fera le point nécessaire . . .

— Puis-je vous être utile?

— Non, merci! . . . Je connais cette Hanna-san! . . . Elle est depuis longtemps au service de la famille Tanaka!

La belle Hindoue s'éloigna, se créant un passage dans la foule des invités. Virginia prit le bras que lui offrait Olivier de Favre. Elle espéra que Doris n'avait pas aperçu l'empressement du jeune attaché culturel. Depuis qu'elle était arrivée, elle s'était employée à le fuir, mais il était impossible de passer la soirée sans accepter quelques-unes de ses prévenances.

Elle se devait aussi de ne pas chagriner le fils de la maison en refusant de s'entretenir avec lui. Bien contre son gré, et à l'encontre de sa modestie, elle se sentait, à cause de son titre de couturière française, la vedette de cette élégante réunion. Il importait donc que Toshi, le si bon, si généreux Toshi, eût quelque peu les honneurs de son attention sans toutefois concevoir de nouvelles espérances.

(à suivre)

TROIS PENSÉES FAMILIALES DU SAINT-PÈRE À LORETTE

Trois pensées des plus utiles pour la fête de la Sainte Famille ont été exposées bien simplement par le pape Jean XXIII à l'occasion de sa fameuse visite au sanctuaire de Lorette, à la veille de l'ouverture du Concile Vatican II. Sa Sainteté a fait son pèlerinage par train, partant à 6 h. 34 le matin pour arriver à la "Maison de Nazareth" à midi, à temps pour réciter l'Angelus. Sur le chemin de retour, le pape s'est arrêté à Assise, sanctuaire de St-François.

A Lorette, il a rappelé avoir été peu édifié dans sa jeunesse lors de sa première visite à Lorette, 62 ans auparavant mais il a décidé de revenir plus tard.

Voici l'homélie, en partie, que le pape a prononcé en cette occasion:

La rencontre d'aujourd'hui, sous le regard bénissant de Marie, Nous suggère trois pensées, auxquelles la Basilique elle-même, qui glorifie le secret de Nazareth, fait allusion et dont elle célèbre les fastes. Le mystère de l'Incarnation du Verbe et de sa vie cachée est tout un cantique de louange à la famille et au travail humain.

1. L'Incarnation du Verbe est un motif de prière à l'heure de l'Angelus Domini, récité par les âmes pieuses éparses dans le monde. Cette contemplation qui Nous est si familière veut prendre particulièrement d'ici son élan pour inviter les hommes à réfléchir sur ce rapprochement du ciel et de la terre, qui est le but de l'Incarnation et de la Rédemption, et par conséquent, en réalité, le but du Concile Oecuménique qui veut en étendre toujours plus le rayon bienfaisant, à toutes les formes de la vie sociale.

Le grand fait historique de l'Incarnation qui ouvre le Nouveau Testament et marque le départ de l'histoire chrétienne, mérite bien d'être salué par les cloches du monde entier trois fois par jour; et il est bien naturel qu'églises et chapelles et jusqu'à cette insigne Basilique, soient consacrées à la mémoire du premier mystère joyeux, devenu source de méditation et de bonnes résolutions.

En fait, nous sommes tous des pèlerins sur la terre, avec sur les lèvres une prière commune à tous, quoique exprimée de multiples façons: allons vers la patrie! Là-haut est le but de notre marche quotidienne, le désir ardent de nos coeurs: les cieux s'ouvrent au-dessus de notre tête et le messager céleste nous rappelle le prodige par lequel Dieu s'est fait homme, et l'homme est devenu frère du Fils de Dieu.

Le mystère de l'Incarnation consacre les trente années de vie, passées dans le silence de Nazareth, avec Marie et Joseph. Et de même que l'Incarnation marque un nouveau départ de l'homme vers la patrie céleste, et son élévation au noble rang de cohéritier du ciel, de la vie cachée s'élève le cantique de louange à la dignité et à la grandeur de la famille, au devoir sacré du travail et à sa noblesse.

2. La famille. Lorsque nous vînmes à Lorette, en 1900, le monde retentissait des nobles appels de Léon XIII à la sainteté du mariage, à la discipline domestique, à la responsabilité des parents dans l'éducation des enfants, à la sauvegarde des valeurs sacrées de la civilisation chrétienne. L'exemple vivant, souligné avec tant de force par notre grand Prédécesseur, il l'avait puisé dans la Sainte Famille de Nazareth, dans ses leçons de piété, d'amour, de sacrifice. Et saint Joseph venait enfin, aux côtés de Jésus et de Sa Mère Marie, prendre la place que lui avait confiée la Providence dans l'ample vision des siècles et du développement merveilleux du Corps Mystique.

Tel est l'enseignement de Nazareth: familles saintes, amour béni, vertus domestiques, s'épanouissant dans la douce chaleur de coeurs ardents, de volontés généreuses et bonnes. La famille est le premier exercice de vie chrétienne, la première école de courage et de sacrifice, de droiture morale et d'abnégation. Elle est la pépinière de vocations sacerdotales et religieuses et aussi d'entreprises apostoliques pour le laïcat chrétien. La paroisse acquiert une dignité nouvelle et une physionomie singulière et s'enrichit d'une nouvelle lymphe vitale d'âmes régénérées, et vivant dans la grâce du Seigneur. Le Concile Oecuménique ne manquera certainement pas de rappeler solennellement la grandeur de la famille et les devoirs qui lui incombent. Accueillez-en comme un premier échantillon dans Nos paroles, qui vous convient à considérer toujours plus à fond, à la lumière de la Sainte Famille, la grandeur des devoirs que l'Eglise veut vous voir remplir.

3. Le travail: c'est là le troisième enseignement de Nazareth. De la vie cachée de Jésus nous savons bien peu de choses, mais en ce qui concerne le travail de ces trente années, nous en savons assez. A l'exemple de Jésus, vingt siècles de christianisme ont aidé l'homme à se reconnaître dans son intégrité, en lui donnant conscience de sa dignité.

Il peut s'agir d'un travail exclusivement intellectuel, que doivent cependant soutenir les forces physiques de l'homme. Mais il n'est pas question d'un travail purement matériel: le souffle de l'esprit, par lequel Dieu a imprimé dans l'homme son image et sa ressemblance (cfr. Gen. 1, 26), doit vivifier tout ce qui émane de l'homme: les machines agricoles, les merveilleux outils de la technique, les instruments de la recherche subtile. Autrement la matière pourrait prendre le pas sur l'homme et lui enlever le pouvoir sur les lois mêmes qu'il a réussi à découvrir. Alors que, au contraire, c'est l'homme qui doit règner sur le cosmos, selon l'ancien commandement: "Remplissez la terre et assujettissez-la" (ib. 1, 28).

L'homme est en effet appelé à coopérer aux desseins de Dieu Créateur, et cette noblesse de la fatigue humaine, même de la plus humble, est rappelée et ennoblie par le travail de Jésus dans l'atelier de Nazareth.

SAINTE FAMILLE



Puisque Dieu vous a choisis, puisqu'il a fait de vous ses saints et ses bien-aimés, n'ayez dans le coeur que miséricorde, tendresse, humilité, douceur et patience. Supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement tous vos torts. Le Seigneur vous a pardonnés: faites comme lui. (Col. 3, 12-13)

Société Catholique de la Bible

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

L'enfant qui brise tout peut avoir des raisons diverses d'agir de la sorte. L'enfant plein de vie, étourdi comme un jeune chien, peut être simplement maladroit et la destruction chez lui n'est pas voulue. Ses jouets doivent donc être solides, facilement démontables et incassables. Il faudra placer hors de sa portée les objets de valeur ou les objets fragiles. Il lui faut beaucoup de place pour jouer et mettre en morceaux des cartonnages. L'enfant qui détruit ses jouets ou ceux de ses amis par pure malice représente un problème tout différent et il a besoin d'aide. Il serait sage de consulter son médecin.

✦ ❊ ✦

L'automatisation, c'est l'effort de l'homme pour rendre le travail si facile que la femme peut le faire toute seule.

✦ ❊ ✦

Malgré toute la publicité faite au sujet des nombreux enfants morts asphyxiés dans des glacières ou dans des coffres hermétiquement clos, ce genre de tragédie continue à se produire. Si vous mettez au rancart une glacière ou un coffre assez gros pour qu'un enfant puisse s'y introduire, il faut placer l'objet de façon à ce qu'un enfant ne puisse y pénétrer ou encore qu'il puisse en sortir aisément.

✦ ❊ ✦

La graisse de bacon est excellente pour faire frire des tomates tranchées. On peut servir ces tranches frites avec une sauce crémeuse.

✦ ❊ ✦

Savez-vous que l'on peut nettoyer le cuivre en le frottant avec une écorce de citron saupoudrée de sel.

✦ ❊ ✦

"Un optimiste est quelqu'un qui voit de la lumière où il n'y a que de l'obscurité. Un pessimiste est quelqu'un qui tâche d'éteindre cette lumière".

(William Faulkner)

✦ ❊ ✦

Si vous avez salé vos légumes un peu trop, vous n'avez qu'à ajouter une pomme de terre dans la casserole. La pomme de terre absorbera le sel et les légumes seront excellents.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Le briqueleur pose des briques.

Ce qu'on doit dire: Le briqueteur pose des briques.

✦ ❊ ✦

Une invitation ne doit jamais rester sans réponse et cette réponse sera adressée dans les quarante-huit heures. Une visite, une acceptation verbale ne tiennent pas lieu de réponse à une invitation adressée sur carte.

✦ ❊ ✦

— Pour être breveté parachutiste, combien de parachutages faut-il avoir réussi?

— Tous, monsieur.

✦ ❊ ✦

Même si l'acier inoxydable rend la cuisson lente et inégale, il a belle apparence, se nettoie facilement et résiste à toute usure. Bains-marie, poêlons, autoclaves, théières et bouilloires en acier inoxydable donneront satisfaction. Lorsqu'on ajoute un fond de cuivre aux ustensiles d'acier inoxydable, on obtient à peu près toutes les qualités de l'aluminium, à par l'économie, sauf que le cuivre a tendance à ternir.

✦ ❊ ✦

Une grande misère parmi les hommes, c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû, et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres.

(Saint François de Sales)

Tarte au sucre et aux noix

(donne une tarte de 8 pouces)

1½ tasse de cassonade bien tassée
2 c. à table de farine
1 tasse de lait évaporé non dilué
1 oeuf, bien battu
1 c. à thé d'essence à l'érable
½ tasse de noix hachées fin
1 abaisse de tarte de 8 pouces (pâte non cuite)
Noix hachées, et 3 moitiés de noix Grenoble pour garnir

Bien mêler la cassonade et la farine dans une casserole. Délayer peu à peu avec le lait évaporé, et cuire sur feu doux environ 5 minutes, ou jusqu'à dissolution complète, sans cesser de remuer. Retirer du feu. Verser peu à peu sur l'oeuf bien battu, tout en remuant constamment. Incorporer l'essence à l'érable et les noix hachées, puis verser la préparation sur l'abaisse. Cuire 10 minutes à four chaud (400°); réduire la température à four doux (300°) et cuire encore 40 minutes ou jusqu'à ce que la garniture, au centre, soit prise. Garnir du reste des noix hachées et des moitiés de noix Grenoble.

THÉ, breuvage universel

Comment le préparer

Le thé est vraiment le roi des breuvages: à l'exception de l'eau pure, aucun autre breuvage n'est consommé par autant d'êtres humains. On boit un milliard de tasses de thé par jour dans le monde entier!

• • •

Le thé que vous buvez est le produit du labeur incessant de dizaines de milliers de planteurs de thé, ainsi que de l'ingéniosité des chercheurs, de l'habileté des mélangeurs, de la perspicacité des marchands et du soin et de la promptitude des expéditeurs. Avant de vous parvenir et de vous donner satisfaction, le thé subit de nombreuses transformations, passe entre des milliers de mains et traverse plusieurs océans.

• • •

Les grands "thés Darjeeling" sont cultivés près du Mont Kanchenjungha, dans l'Himalaya. La "saveur Darjeeling" est unique et n'a jamais été égalée ailleurs. C'est de cette région que provient l'un des thés les plus délicats et les plus aromatiques qui soient.

• • •

En général, pour obtenir le meilleur thé, on cueille seulement les deux feuilles du haut et le bourgeon terminal; parfois, on cueille aussi une troisième feuille, ce qui donne du thé de qualité moyenne.

• • •

"Si un étranger te dit qu'il a soif, offre-lui une tasse de thé" — Confucius.

• • •

La meilleure façon de préparer le thé, c'est de toujours le faire dans une théière, qu'il faut ébouillanter à l'avance. La raison est bien simple: dans une théière, l'eau se maintient à une température très élevée; dans une tasse découverte, par contre, la température baisse rapidement et l'eau n'extrait ainsi qu'une partie de l'arôme du thé.

• • •

Il faut faire le thé avec de l'eau fraîche, qui bout à gros bouillons; il ne suffit pas que l'eau soit "bien chaude". Pour extraire toute la saveur et l'arôme des feuilles de thé, elle doit bouillir à gros bouillons. Mais ne faites pas bouillir l'eau trop longtemps. Si elle bout pendant un moment, elle perd tout l'air qu'elle contient. Le thé préparé avec cette eau a une saveur fade.

• • •

Même si vous préférez le thé léger, il faut que vous suiviez les règles générales pour la préparation d'un bon thé. Après que l'infusion normale en aura fait ressortir la vraie saveur, vous pourrez le rendre plus léger en y ajoutant de l'eau chaude. Si vous voulez apprécier la saveur délicieuse du thé, tout en le préférant léger, évitez de diminuer la quantité de thé ou de le faire infuser pendant moins de cinq minutes.

• • •

Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi vous vous sentez rafraîchi, détendu et prêt à reprendre le travail après avoir bu une bonne tasse de thé? Cet effet est dû à la théine, au tanin végétal et à plusieurs huiles que le thé contient en quantités infimes et que l'action de l'eau bouillante libère. En petites doses, la théine accroît la puissance mentale et musculaire, sans déprimer l'organisme par la suite. Si on ajoute du lait au thé, il en fixe le tanin et réduit son pouvoir astringent.

Courrier de Louise

Q. — Je lis régulièrement votre courrier, car j'y trouve très souvent de bons conseils dont je profite. Je viens à mon tour vous poser une question. Où la tour de Babel a-t-elle été construite, c'est-à-dire dans quel pays? Etait-elle très élevée lorsque Dieu décida de faire cesser le travail par la confusion des langues? Existe-t-il des ruines, ou quelque trace de son existence? Merci.

IGNORANT.

R. — La construction de cette tour aurait été commencée par les fils de Noé dans le but d'atteindre le Ciel. On dit qu'elle était située sur la route entre l'Egypte et Israël et qu'elle était passablement élevée selon les mesures du temps, lorsque Dieu décida de mettre fin à sa construction. Certains archéologues qui ont fait des fouilles dans ces régions ont cru avoir trouvé des traces de son existence, mais je ne crois pas qu'ils aient pu prouver l'authenticité des faits qu'ils exposaient. Je regrette de ne pouvoir vous donner plus de renseignements, mais je n'en trouve pas de plus précis dans les livres à ma disposition.

• • •

Q. — Je lis fidèlement votre courrier que je trouve intéressant et instructif. Voici mon problème: nous avons un oncle qui s'est remarié avec une personne plus jeune que nous. Certains membres de la famille l'appellent par son prénom. Je trouve cela ridicule. Cela parait très mal. Il me semble que nous lui devons le respect.

QUI A RAISON?

R. — Franchement, je ne vois pas comment vous manqueriez de respect envers cette jeune personne qui a épousé votre oncle simplement en l'appelant par son prénom. Evidemment, ces nouveaux neveux et nièces plus jeunes qu'elle l'appeleront "tante . . .", mais ceux qui sont de son âge ou à peu près, et ceux qui sont ses aînés lui donneront son prénom tout simplement. Libre à eux de la tutoyer ou de la vouvoyer, selon la coutume dans votre famille. Donnez-lui surtout de l'affection, le respect suivra naturellement, mais seul et raide, le respect peut devenir glacial.

Q. — Je ne suis pas très habituée à la correspondance et quelqu'un m'a dit que lorsqu'on écrit des lettres, il faut toujours inclure les timbres-poste pour les réponses. Il me semble que c'est un peu exagéré; votre opinion me serait utile. Merci.

NERVEUSE.

R. — On n'ajoute jamais de timbres aux lettres adressées à des amis, des parents ou des relations. On en met si on écrit à une personne étrangère ou a des maisons d'affaires pour demander des renseignements et lorsqu'on écrit à un religieux ou à une religieuse.

• • •

Q. — J'irai dans une ville voisine assister à un mariage au tout début de février. Croyez-vous qu'un petit chapeau de fantaisie confectionné de perles de même couleur mais de teintes graduées conviendrait avec une robe très simple en tissu de même couleur? Serait-il préférable de porter un chapeau de paille? — VANITEUSE.

R. — L'ensemble que vous me décrivez sera des plus jolis. Il n'est pas de rigueur de porter la paille dès le début de février. Vous savez quelles tempêtes et quelle température nous avons parfois à cette époque de l'année.

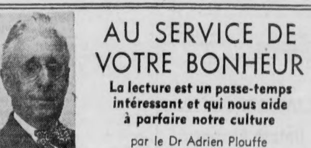
• • •

Q. — Nous sommes un groupe de jeunes qui allons faire de grandes promenades à pied deux ou trois fois au cours de l'hiver. Partout où nous allons réveillonner, on sert la même chose: "hot dog" ou "hamburger". C'est chez moi qu'aura lieu la prochaine réunion et ma mère et moi avons pensé faire un changement au menu en servant des tourtières, des beignets et du sucre à la crème. Nous sommes tous Canadiens français et je suis certaine que tous mes amis apprécieraient ce genre de réveillon du bon vieux temps. Qu'en pensez-vous?

DIX-HUIT ANS.

R. — Je vous félicite toutes les deux, votre mère et vous, de votre merveilleuse idée. Je sens d'ici l'arôme de ces mets délicieux et donnerais cher pour avoir encore dix-huit ans et, qui sait, la chance d'être invitée à faire partie du groupe.

LOUISE.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

La lecture est un passe-temps intéressant et qui nous aide à parfaire notre culture

par le Dr Adrien Plouffe

Vous avez dit devant moi, mademoiselle, que vous n'aimiez pas la lecture! J'en ai ressenti de la surprise et du chagrin. Et vous n'avez pas encore dix-huit ans! Savez-vous ce que vous perdez en vous obstinant à ne pas lire? Vous n'êtes pourtant pas sotte! Vous n'avez lu ni les contes de Perrault, ni les contes de Daudet, ni les contes de Grimm, ni les contes d'Andersen! Vous y trouveriez pourtant une atmosphère de fantaisie et de grâce qui ravirait votre imagination. Vous n'avez pas lu les livres de Jules Verne. Vous y auriez appris que cet écrivain génial a conçu d'avance la plupart des grandes découvertes de la science moderne. Ces livres et tant d'autres sont prodigieusement intéressants! La lecture ne vous dit rien! C'est désolant, c'est effarant, c'est incompréhensible!

Savez-vous que La Fontaine disait: "Si Peau D'Ane m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême!". Savez-vous qu'à mon âge il m'arrive encore de lire des fables de La Fontaine?

On apprend toujours quelque chose quand on a le bon esprit de lire un livre. Et même, quand on est au crépuscule de la vie, on trouve encore plaisir et profit à lire ou à relire un beau livre! La lecture, mademoiselle, est un passe-temps merveilleux. Quand on s'ennuie, la lecture nous apporte une évasion qui nous fait oublier la tristesse.

Et si tous les jeunes gens et jeunes filles de votre âge s'adonnaient à la lecture, ils y trouveraient souvent la solution des crises qui assaillent l'adolescence.

La lecture, c'est en quelque sorte une conversation entre un auteur et un lecteur. La lecture nourrit l'esprit, elle pique l'imagination, elle élève l'âme au-dessus du vulgaire. Elle aide à la formation de la volonté et du caractère. Et elle nous fournit mille et un sujets qui nous aident à converser. La lecture est une communion avec un écrivain qui peut nous enchanter, nous dérider et qui nous procure un délassement.

Je souhaite donc, mademoiselle, que vous reveniez à de meilleurs sentiments! Vous reconnaissez vous-même que vous êtes souvent abrutie, que vous ne savez que faire! Eh bien, sautez sur un livre et lisez et vous allez vous rendre compte du bien, de la distraction, de l'intérêt que vous trouverez dans la lecture. Mettez-vous bien en tête qu'on a toujours quelque chose à apprendre même quand on a beaucoup lu et qu'on a beaucoup retenu. Que penser alors des malheureux et malheureuses qui n'ont rien lu et qui n'aiment pas la lecture? A notre époque surtout, l'ignorance n'est plus de saison! elle est de moins en moins à la mode!

Allons, mademoiselle, redevenez plus sage, plus raisonnable et adonnez-vous à la lecture. C'est encore le meilleur système qui, ajouté à l'instruction qu'on reçoit en classe, nous permet de devenir quelqu'un et de faire notre chemin dans la vie!

Demain, au milieu d'un groupe de jeunes gens et de jeunes filles, vous passerez pour une petite dinde, quand vous ne pourrez pas donner votre opinion sur tel et tel livre.

Je souhaite de tout mon coeur que vous compreniez ce qui précède et vous me remercierez d'avoir attiré votre attention sur ce merveilleux sujet.

Le brossage des dents

La vieille méthode de se brosser les dents en allant de gauches à droite, et vice versa, est inefficace en plus d'être dommageable. Le mouvement de la brosse devrait être circulaire, et partir de la base des gencives.

Vient de paraître



LA VIE À DEUX

par

Laure Hurteau

LAURE Hurteau a passé vingt-six ans de sa vie, directrice des pages féminines de "La Presse". Ses "entretiens" quotidiens ont toujours magnifiquement illustré son bon sens et les principes solides qui lui attirèrent un public fidèle.

Un premier ouvrage "L'Ecole de la vie" nous permettait de juger ses qualités d'éducatrice et de psychologue.

Dans "La Vie à deux", Laure Hurteau aborde franchement les problèmes du couple chrétien. L'adaptation de deux êtres, inconnus la veille, puis unis éternellement aujourd'hui par le mariage, fait le sujet des premiers chapitres. Viennent ensuite les problèmes multiples de la vie commune. Aux questions posées Laure Hurteau répond, sans respect humain, avec maîtrise et un métier que lui donne son talent journalistique.

Les défauts majeurs qui entravent le bonheur conjugal, les écueils à éviter dans le cours de la vie d'un ménage, une psychologie conjugale adaptée à la vie, autant de points qui font du nouveau livre de Laure Hurteau, une mine de renseignements concrets et de conseils à suivre.

Il ne s'agit pas strictement de départager les responsabilités ou de prendre parti pour l'un ou l'autre conjoint, mais bien d'essayer, en toute lucidité, d'apporter aux multiples problèmes des gens mariés des solutions de bon sens et d'équilibre.

266 pages: **$2.50**

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. (Nouveau tarif à partir du 1er janvier 1963)

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 39

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F.

ETABLISSEZ AVEC PROFITS intéressants votre propre commerce en 1963. Chaque famille de votre territoire un client assuré, un profit répété. 250 nécessités domestiques permettant de réaliser $75.00 à $100.00 par semaine. Demandez détails à **FAMILEX, Dépt. J. 10, 1600, Délorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Dame de 25 à 50 ans pour travail domestique et prendre soin de 2 enfants. **Signaler: CHapel 7-3809** après 5 h. 39-1749-T.F.

ON DEMANDE — Dame possédant automobile pour visiter régulièrement, mensuellement, clientes dans ville et région de St-Boniface et faire livraisons nécessaires, etc. 3 ou 4 heures par jour. Route rapporte jusqu'à $5.00 l'heure. **Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dept. CJW-28, 840, avenue Lafleur, Montréal 32.** 38-1721-40C.

L'HOPITAL STE-ANNE REQUIERT LES SERVICES DE 2 GARDES DIPLOMEES. Une immédiatement, l'autre pour le 21 janvier 1963. Salaire de base: $330 par mois. Semaine de 40 heures. Ste-Anne est situé à 26 milles à l'est de St-Boniface sur route Trans-Canada. **S'adresser à M. Gilbert Préfontaine, gérant, Hôpital Ste-Anne, Ste-Anne, Manitoba.** 38-1719-40C.

LA VILLE DE ST-BONIFACE RECHERCHE DES AGENTS DE POLICE. Semaine de 40 heures, plan de pension, assurance groupe, primes, hôpital et médecin payés en partie. **Qualifications:** âge, 21 à 30 ans; taille minimum 5' 10"; poids minimum 160 livres; grade 11 ou mieux. Bons caractère et santé. **S'adresser au Chef de Police, St-Boniface, Manitoba.** 39-1733-39C.

INSTRUCTION PERSONNELLE: cours d'amincissement, de modes, modelage, maintien, maquillage, pour acquérir une belle prestance, danses modernes, massage facial scientifique. Pour renseignements, appeler **The House of Charm, CHapel 7-7611.** 39-1736-39C.

LE DOLLAR EST VOTRE AMI.
Dépensez-le là où il vous rapporte le plus.
Coupe pour homme, 65c
Coupe brosse ou boggae, 75c
Coupe pour enfants, 50c
ELM BARBERS
398, rue Talbot
Nos prix sont les mêmes depuis 25 ans.
29-1554-42C.

A LOUER — St-Boniface. Logis moderne: 4 pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur fournis. Stationnement. Près hôpital et écoles. Adultes de préférence. Libre: 15 janvier. **Signaler: CHapel 7-4271.** 37-1708-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-8609.** 38-1726-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-1697 ou CHapel 7-7510.** 31-1602-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. Appeler: **WHitehall 2-3881 le jour; WHitehall 3-8254 le soir.** 32-1616-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 8 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 29-583-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. $55. Entrée privée. **Signaler: 233-3609.** 35-1667-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 3 pièces. Nouveaux réfrigérateur et poêle. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 heures.** 35-1677-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces, salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6741.** 36-1694-T.F.

A LOUER — Norwood. Logement: 3 pièces. Libre. $65. **Signaler: WHitehall 2-7046.** 36-1693-T.F.

A LOUER — Norwood, 138, rue Kitson. Chambre meublée. Pour homme. Près de toutes commodités. **Signaler: CHapel 7-1745.** 37-1709-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre. Pour personnes qui travaillent. **Signaler: CEdar 3-4345.** 39-1732-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, meublé. Entrée privée. Pour 2 personnes tranquilles. Libre immédiatement. $55 par mois. **Signaler: CHapel 7-6688.** 39-1728-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Logis: 3 pièces, non meublées. 2e étage complet. Privé. Nouvellement décoré. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-8051, le jour; CHapel 7-6613 après 6 h.** 39-1734-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces, non meublées. Chauffé. Entrée privée. Poêle. **Signaler: CEdar 3-2078.** 39-1735-39C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces, non meublées. Nouvellement décoré. Libre immédiatement. Garage. **Signaler: CEdar 3-5268.** 39-1737-41C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Chambre pour homme. **Signaler: GLobe 3-3732.** 39-1740-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Garage. Pour couple tranquille. **Signaler: CEdar 3-4009.** 39-1741-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, plus véranda et chambre de débarras. Poêle et réfrigérateur. Entièrement privé. Adultes, ou couple avec un bébé. **Signaler: CEdar 3-3020.** 39-1743-39C.

St-Adophe — A VENDRE ou A LOUER. Maison: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Eau courante, salle de bain. Chauffage: huile. Grand lot. **S'adresser à M. Léonidas Lagassé, St-Adolphe, Man. Téléphone: 306-41.** 39-1730-40C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT

Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. **Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496.** 36-1704-T.F.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1587.** 33-1636-T.F.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Décès

Mme Lucien Champagne, épouse de M. Lucien Champagne, de 513, rue Home, Winnipeg, est décédée le 23 décembre à l'hôpital général de Winnipeg.

Les prières furent récitées le mercredi 26 décembre au salon funéraire McGee et le service funèbre fut chanté le jeudi matin en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg par le R. P. C. Lafrenière.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux filles, Mme L. Fouillard, de Le Pas, et Mme S. Choquette, d'Edmonton; un petit-enfant; deux frères, Odias et Adélard Robert, tous deux de Silver Plains; deux soeurs, Mme G. Prénevault, de St-Boniface, et Mme N. Raymer, de Many Berries, Alta.

Mme Champagne fut institutrice et membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Les catholiques au Ghana

ACCRA — La population catholique du Ghana, qui compte 6,691,000 habitants, s'élevait à 655,138 âmes à la fin de 1962, ce qui représente un accroissement de 33,011 fidèles par rapport à 1961. La pastoration est assurée par 305 prêtres dont 67 Ghanéens, aidés de 271 religieuses, dont 78 Ghanéennes.

Le monde du sport

Il y aura des changements sur les équipes d'Etoiles de la Nationale

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A ce temps-ci de l'année, les rédacteurs sportifs des villes possédant des clubs de hockey dans la ligue Nationale sont invités à choisir les joueurs qui, d'après eux, se sont le plus mis en évidence au cours de la première partie de la saison. Nous ne sommes pas consultés par les grandes agences de presse pour faire ce choix ce qui, bien entendu, ne nous empêche pas d'avoir des opinions que nous vous transmettons pour ce qu'elles valent. Dans les buts il nous semble que Jacques Plante a droit à la première place. Plante a peut-être manqué quelques joutes, mais depuis qu'il est revenu au jeu les Canadiens s'approchent régulièrement de la première place et il est permis de croire qu'ils se hisseront au sommet de la ligue d'ici quelques jours. Plante demeure, à notre avis, le meilleur gardien de buts de la ligue et il a largement droit à cet honneur.

Pour protéger Plante nous optons en faveur de Pierre Pilotte, des Black Hawks de Chicago, et de Carl Brewer, des Maple Leafs de Toronto. Voilà deux athlètes qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes cette saison et qui, tous les deux, ont été des généraux à la ligne bleue et au sein de leur propre équipe. Au centre, notre vote ira à Stan Mikita qui joue certainement son meilleur hockey cette année. Sur les ailes nous retrouverons notre favori Gordie Howe ayant Frank Mahovlich comme vis-à-vis. On peut citer bien d'autres noms, bien entendu, mais nous croyons qu'en tenant compte des résultats obtenus par chacun des clubs de la ligue Nationale que ces cinq joueurs forment certainement le club offensif-défensif le plus imposant de la ligue Nationale à l'heure actuelle. On aura remarqué l'absence de Doug Harvey sur notre équipe: nous l'avions élimnié la saison dernière et nous ne voyons rien dans son jeu, jusqu'ici, pour justifier sa présence au milieu des Etoiles de la ligue Nationale. Ce qui ne lui enlève certainement pas son talent.

Choix difficile!

La deuxième équipe est encore plus difficile à choisir que la première, si étrange que cela puisse sembler. Prenons dans les filets par exemple: il y a Glen Hall, Terry Sawchuck et Lorne Worsley qui méritent de retenir notre attention de façon spéciale. Nous allons choisir Sawchuck à cause de la belle poussée des Red Wings de Detroit au début de la saison, mais nous aurions tout aussi bien pu donner notre vote à un des deux autres sans manquer de jugement ou de justice envers qui que ce soit. Sur la défensive il nous semble que Marcel Pronovost s'est mérité un poste, tandis qu'Elmer Vasko a droit à l'autre. Il y a bien Jean-Guy Talbot et Lou Fontinato, mais ils n'ont pas rendu à leurs équipes des services aussi précieux que ceux que Vasko et Pronovost ont su rendre à leurs clubs dans les moments difficiles.

Que pensez-vous de Dave Keon comme joueur de centre de la deuxième équipe. Ou de Henri Richard, ou d'Alex Delvechio? Nous opterons pour Delvechio qui a certainement joué un très grand rôle dans la poussée de Gordie Howe et dans la tenue générale des Red Wings. A droite, le problème est encore plus difficile à résoudre. Il y a Bernard Geoffrion et Andy Bathgate qui retiennent principalement l'attention. Nous allons favoriser Bernard Geoffrion et lui donner Bobby Hull comme partenaire à gauche, même si Gilles Tremblay joue admirablement bien pour les Canadiens à la même position. Le joueur le plus utile à son club est Andy Bathgate tandis que la recrue qui s'est le plus fait valoir depuis les débuts de la saison est Williams, des Bruins de Boston. Nous avons probablement oublié d'autres très bons joueurs, mais il est naturel de choisir ceux qu'on voit le plus souvent à l'oeuvre: tous les rédacteurs sont dans la même situation. Ce qui compte surtout c'est de dire honnêtement son opinion.

Andy Bathgate

Andy Bathgate peut jouer également bien au centre et à l'aile droite. S'il jouait régulièrement au centre, il serait certainement choisi sur le club des Etoiles de la ligue Nationale avec régularité, soit sur le premier club, soit sur le deuxième. Bathgate est devenu le joueur des Rangers ayant marqué le plus de buts dans l'histoire de cette équipe, surpassant ainsi le record de Bill Cook qui, malheureusement pour lui, ne s'est joint à la ligue Nationale qu'alors qu'il était âgé de 30 ans. On imagine un peu ce que Cook aurait fait s'il s'était joint au hockey organisé vers l'âge de 20 ans! Bathgate a connu des débuts difficiles dans la ligue Nationale. Il débuta avec les Rangers en 1952-53 après avoir quitté Winnipeg pour aller jouer à Guelph où il brilla d'un vif éclat. Malheureusement ses débuts sous la grand tente ne furent pas fameux et les Rangers l'envoyèrent à Vancouver, dans la ligue de l'Ouest, où il termina la saison 1952-53. L'année suivante il retourna à Vancouver où il marquait 12 buts en 17 parties ce qui lui mérita un autre billet de chemin de fer pour New York. Dans 20 joutes à New York il compta 2 buts et il reprit un autre train, cette fois, pour Cleveland dans la ligue Américaine.

En 1954-55, les Rangers qui se posaient des questions à son sujet obtinrent toutes les réponses qu'ils attendaient. Andy marqua 20 buts. La saison suivante il en compta 19, puis, depuis 1956-57, il a continuellement enregistré plus de 20 buts, atteignant 40 buts en 1958-59. Bathgate détient aussi le record de son club pour le plus de buts et le plus d'assistances et le plus haut total de points. Il a été choisi à deux reprises sur le club des Etoiles de la ligue Nationale, a gagné le trophée Hart une fois et le championnat des compteurs une autre fois. Il a été choisi à quatre reprises comme le joueur le plus utile à son équipe par les rédacteurs sportifs de New York. Comme on peut le constater, Andy a eu une carrière bien remplie et il ne donne aucun signe de vieillissement. Espérons qu'aucune blessure n'arrêtera sa marche, maintenant qu'il a brisé le record des meilleurs joueurs de tous les temps.

A VENDRE — Bicyclettes pour enfant: $7.50; pour filles ou garçons: $15. Comme neuves. **Signaler: WHitehall 3-2766 ou s'adresser à 251, rue Bertrand, St-Boniface.** 39-1729-41C.

A VENDRE — Winnipeg, rue Lipton. Maison: 5 pièces. Chauffage automatique. Près écoles paroissiale et publique. **Signaler: CEdar 3-6531 après 5 h.** 39-1731-40C.

A VENDRE ou A ECHANGER sur machines agricoles. Duplex: 3 et 4. Age: 6 ans. Bon revenu. St-Boniface centre. **Signaler: CEdar 3-4370.** 39-1738-40C.

A VENDRE — Congélateur de marque "Pack-Away". **Signaler: GLobe 3-3732.** 39-1739-39C.

A VENDRE — Norwood centre. Maison: 5 pièces. Soubassement à la grandeur. Prix: $8,500. **S'adresser au propriétaire à CHapel 7-6480.** 39-1746-40C.

A VENDRE — Nouvel enregistreur "Philips Continental 300 Tape Recorder". Joue rubans stéréophoniques. 4 pistes. **Signaler: GRover 5-0205.** 39-1747-39C.

VENTE PRIVEE — Parc Windsor. Maison de coin attrayante: 6 pièces. Réfrigérateur, poêle et draperies. **Signaler: 837-2406 ou SUnset 3-6250.** 39-1748-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Triplex. Revenu annuel: $2,160. 5 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel.

St-Vital — Rue Béliveau. Prix: $6,500. Bungalow: 5 pièces. Lot: 99' x 140'. Garage. Comptant requis: $1,000. Balance portée par vendeur à 5%. Libre.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
39-1744-39C.

NOUS ACHETONS MAISONS au comptant ou comptant sur hypothèque.
NOUS AVONS AUSSI ARGENT pour placement sur 1ère ou 2e hypothèque pour propriétés de ville ou de campagne, à des taux d'intérêt raisonnables.
J.-R. Poirier REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
39-1745-39C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Deschambault. Maison pour famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Taxe: $170. Fenêtres et portes: aluminium. Plomberie et brochage neufs. $4,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

Village Ste-Anne — Maison moderne: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Salle de bain. Chauffage: gaz. Soubassement complet. Eau courante. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Norbert — Rue de l'Eglise. Lot: 70.9' x 125'. Egouts et eau sur la rue. Prix: $60 du pied.

Parc Windsor — Bungalow ultra-moderne. 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Salle de récréation. Auto-port. $7,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue La Vérendrye. Duplex: 3 et 4. Entrées privées. Près écoles. Chambre supplémentaire au soubassement. 1 poêle électrique. $15,000 à termes.

Norwood — Rue Eugénie. Maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grande cuisine. $11,500 à termes faciles.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
38-1723-39C.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler **Midtown Realty GLobe 3-4743 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-612-T.F.

Lettre d'Ottawa

Intégration des Indiens sous pression du dollar

"Cessez de construire des écoles et des hôpitaux pour les 185,000 Indiens du Canada."

Tel est, en somme, un des voeux que la Commission Glassco adresse à Ottawa dans le troisième de ses cinq rapports d'enquête sur l'organisation du gouvernement.

En recommandant une telle décision, dans une perspective économique, elle assigne à Ottawa un objectif d'ordre social: l'intégration des Indiens parmi les Blancs.

Dans les cercles parlementaires, on voit cet objectif d'un bon oeil. Il cadre avec les conclusions dégagées à la session de 1961 par un comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes.

A propos de l'instruction des Indiens, le comité déclarait dans son rapport: "C'est l'éducation qui va conduire les Indiens à la libre disposition d'eux-mêmes . . . Depuis quelques années, on cherche à faire instruire les enfants indiens dans des écoles soumises à la juridiction des provinces. Le comité accorde son entière approbation au programme. Il recommande instamment de le poursuivre et de l'amplifier".

Le comité ne se contentait pas de prôner un transfert de responsabilité. Il préconisait l'intégration: "La question du fusionnement des écoles comporte des problèmes nés des différences de culture, des difficultés de langue et des conditions économiques. Toutefois, on peut surmonter ces difficultés. De fait, il faut les surmonter".

Voilà pour les écoles.

En ce qui concerne les hôpitaux, le comtié mixte du Sénat et de la Chambre des communes avait pris une attitude moins vigoureuse. Il avait simplement déclaré: "On devrait débattre à une conférence fédérale-provinciale la question du transfert aux provinces des services de santé destinés aux Indiens, mais jusqu'à ce que cette éventualité se produise, on devrait poursuivre et améliorer le service actuel de santé".

Si la réaction des parlementaires a été enthousiaste, celle du clergé a été assez réticente.

Un porte-parole de la Commission du bien-être des Indiens a déclaré, en substance, au correspondant de **La Liberté et le Patriote**: "Les voeux de la Commission Glassco relatifs aux écoles et hôpitaux indiens inspirent certaines appréhensions. Sur le fond du problème, nous sommes d'accord avec les enquêteurs royaux: il faut sortir les Indiens de leur isolement, en faire des citoyens à part entière. Sur les modalités de la solution envisagée, nous divergeons d'avis".

C'est que la Commission Glassco se place dans une optique de juristes et d'hommes d'affaires. Elle veut régler le problème indien dans l'esprit de la constitution et dans le dessein d'amener Ottawa à réaliser des économies. Pour des financiers comme Grant Glassco, Eugène Therrien, Watson Sellar, le temps c'est de l'argent. Aussi pressent-ils le gouvernement fédéral d'aller vite en besogne.

La Commission du bien-être des Indiens se meut au plan de la religion et de la psychologie. Elle veut que le transfert d'autorité sauvegarde la confessionnalité de l'enseignement religieux dont les Indiens bénéficient actuellement. Elle demande que l'intégration des élèves indiens se fasse sans précipitation.

D'ailleurs, comme le signalait un expert de la question, le transfert d'autorité orienté vers l'intégration des Indiens ne représentera pas une économie aussi considérable que les commissaires Glassco se plaisent à le suggérer: "Le fardeau de dépenses changera d'épaules. Il ne s'allégera guère".

Même sensiblement allégé, cependant, le fardeau n'aura point d'attraits pour les provinces. Pourquoi s'empresseraient-elles d'assumer un supplément de déboursés, sous couleur de s'aligner sur l'Acte de l'Amérique du Nord britannique?

Au surplus, M. Diefenbaker discerne l'impopularité électorale d'une intégration brusquée des Indiens. Un député qui a été membre du comité parlementaire des affaires indiennes a dit dans cette veine: "De soi, les voeux de la Commission Glassco relatifs aux Indiens sont inquiétants. Dans le contexte politique, ils sont anodins, parce que le gouvernement a intérêt à en retarder l'application".

Jean-Marc POLIQUIN.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PHILEAS CLEMENT, late of the village of Val Marie, in the province of Saskatchewan, retired farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration and with particulars and valuation of security held, if any, must be sent to the undersigned before the 31st day of January A.D. 1963.

W. A. BAKER, B.A.,
solicitor for the executor
Loreburn, Sask.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of ALFRED MASSICOTTE, late of the village of St. Pierre, in the Province of Manitoba, farmer, deceased.

All claims against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 21st day of February, A.D. 1963.

DATED at St. Boniface, in Manitoba, this 8th day of January, A.D. 1963.

LOUIS P. ROY,
solicitor for the executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of EDMOND VERMEULIN, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased.

All claims against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned firm at Room 4, 431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 16th day of February, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 4th day of January, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
solicitor for the executrix.

HOMMES DEMANDÉS

Entreprise bien établie de St-Boniface demande deux agents de ventes pour contacter les catholiques à St-Boniface.

On préfère hommes mariés d'âge moyen. Doivent être bilingues, parler couramment le Français et l'Anglais, avoir belle apparence et posséder une automobile.

Une interview personnelle est réservée aux candidats.

Cette position offre un revenu plus élevé que la moyenne.

S'adresser par écrit à **Boite 1742, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.**